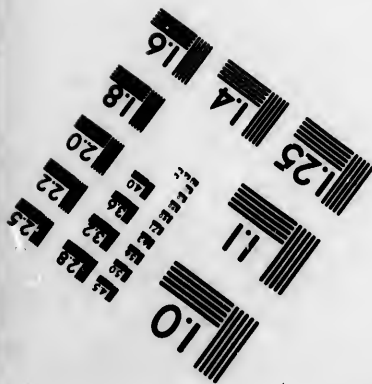
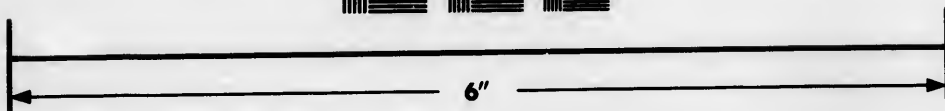
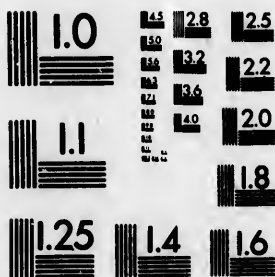


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14590  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

**© 1985**



The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

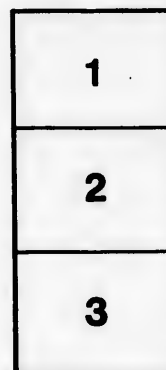
Morisset Library  
University of Ottawa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque Morisset  
Université d'Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

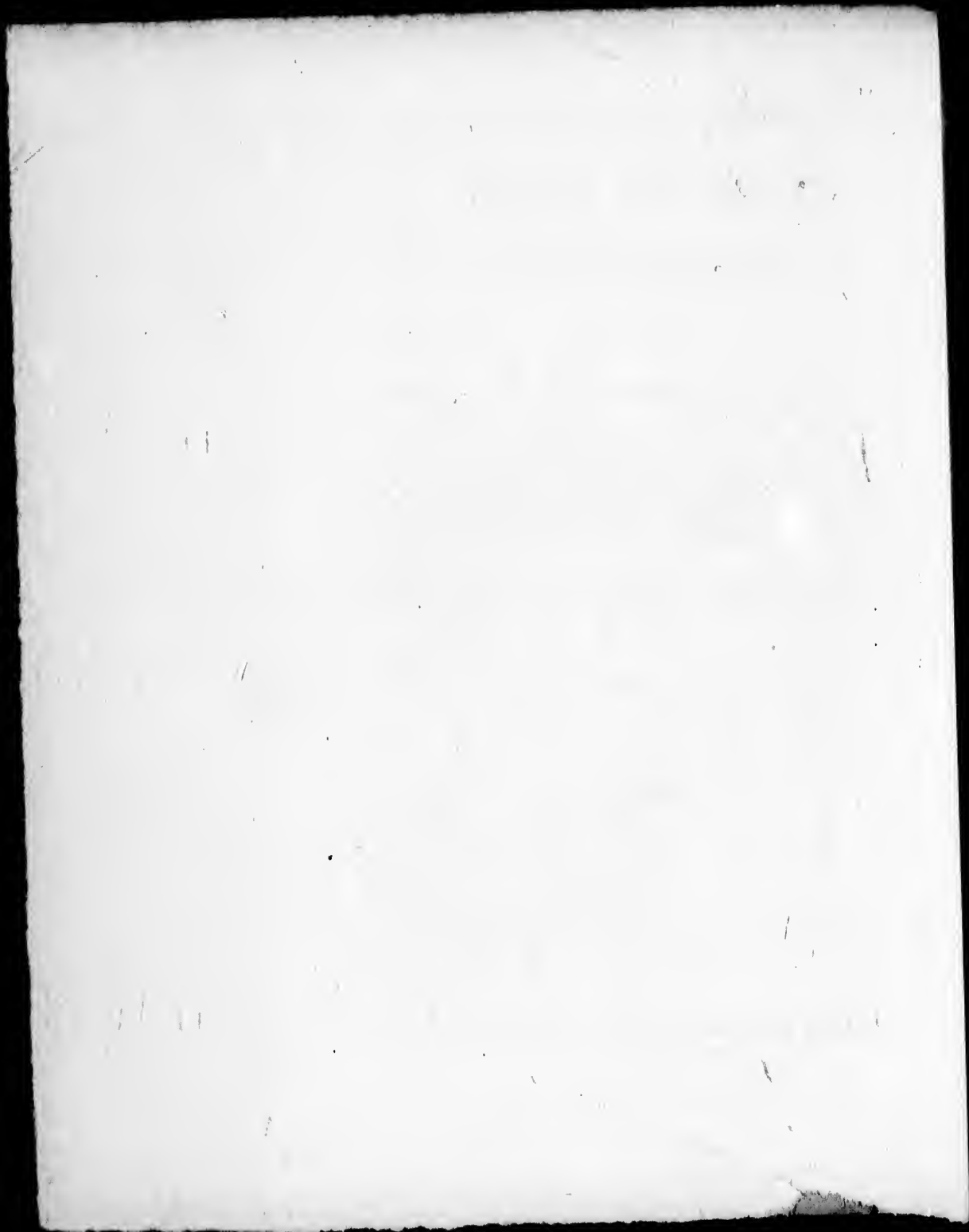
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

tails  
du  
odifier  
une  
image

rrata  
o

peiture,  
n à

32X



**LETTRES**  
**ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.**

---

**TOME VINGT-QUATRIÈME.**

IMPRIMERIE DE MATHIEU  
RUE DE LA HARPE, N. 22.

ÉDIFI

PA

COLLATI

AU

RO

—•—  
**IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,**  
RUE PALATINE, n° 5, A PARIS.

**LETTRES**  
**ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.**

ÉCRITES

**PAR DES MISSIONNAIRES**

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

COLLATIONNÉES SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS  
ET ENRICHIES DE NOUVELLES NOTES.

**MÉMOIRES DES INDES.**



Imprimerie de Balthazar

**A PARIS,**

**AU BUREAU, RUE PALATINE, N.° 5,**

**PRÈS SAINT-SULPICE ;**

**ET CHEZ GAUME FRÈRES,**

**RUE DU FOY-BE-FER SAINT-SULPICE, N.° 5.**

**1831.**





LETTRES

ÉPIGRAMMES ET COURTES

DE

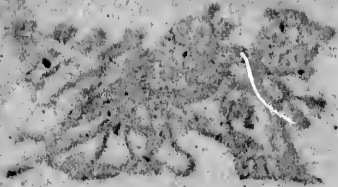
PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS

ET DE LA COMPAGNIE DE MARTELL

DE LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS

MÉMOIRES DE JÉSUS



Imprimé chez M. de la Harpe

A PARIS,

chez M. de la Harpe, Palais National, N. 10.

chez M. de la Harpe, Palais National, N. 10.

chez M. de la Harpe, Palais National, N. 10.

chez M. de la Harpe, Palais National, N. 10.

1751

ÉDIFI

PAR

De révére

Mon

Je cr

bontés c

à l'amiti

XX

**LETTRES**  
**ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.**

**ÉCRITES**  
**PAR DES MISSIONNAIRES**

**DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.**

---

**MÉMOIRES DES INDES.**

---

**LETTRE**

**Du révérend P. X... de Saint-Estevan, à M. le  
comte de.....**

**A Pondichery, le 7 décembre 1754.**

**MONSIEUR ET RESPECTABLE AMI,**

**Je croirois manquer essentiellement aux  
bontés dont vous m'avez toujours comblé, et  
à l'amitié sincère qui nous unit depuis si long-**

**XXIV.**

temps, si je ne remplissois la promesse que je vous ai faite en quittant l'Europe peut-être pour toujours. Vous n'ignorez pas combien doit coûter un sacrifice qui nous sépare de tout ce que nous avons de plus cher au monde; vous connoissez mon cœur: jugez quelle dut être sa situation au moment de l'embarquement; il ne fallut rien moins, je vous l'avoue, que la volonté de Dieu pour le tranquilliser, et lui rendre une paix qu'un peu trop de pusillanimité lui avoit peut-être fait perdre.

Je m'embarquai à Lorient le 8 mars 1754, dans le vaisseau le *Duc d'Orléans*, avec un compagnon dont le mérite, le zèle et le caractère ne laissoient rien à désirer. Notre vaisseau renfermoit environ sept cents personnes; on y comptoit quatre cents hommes de troupes, dont trois cents étoient Allemands, ce qui formoit une ample moisson pour de jeunes missionnaires. Notre apprentissage a été des plus rudes: à peine nous sommes-nous trouvés à trois cents lieues de France, que les maladies ont commencé à se déclarer. La malpropreté, jointe à des maux que je n'ose nommer, infectèrent bientôt tout l'équipage; mais ce n'étoient encore là que les avant-coureurs des épreuves que la Providence nous ménageoit dans ses conseils toujours adorables.

Avant  
dres de  
mière re  
faire ah  
ce furent  
Nous re  
dirai rien  
aride :  
ignorez  
j'y ai vu  
avec un  
son, et u  
un villa  
semaine  
cueillir  
de quel  
bas éta  
nier de  
comme  
prétend  
jetées; j  
menoit  
avec la  
sacre  
bonne  
via for  
de la t  
fié de

Avant d'arriver à *Gorée*, qui, selon les ordres de la Compagnie, devoit être notre première relâche, nous eûmes le bonheur de faire faire abjuration à deux soldats allemands; et ce furent là les prémices de notre mission. Nous restâmes onze jours à *Gorée*. Je ne vous dirai rien de cette ville, qui n'est qu'un rocher aride : vous la connoissez ; mais ce que vous ignorez, sans doute, est le désordre affreux que j'y ai vu régner. Une cinquantaine de soldats, avec un état-major, en composent toute la garnison, et une quarantaine de cases de Noirs forment un village ou la bourgade. Nous y passâmes la semaine sainte ; mais tout le fruit que nous recueillîmes de nos fatigues, furent les confessions de quelques Noirs et d'un ou de deux blancs du bas étage. Il y avoit déjà quatre ans que l'aumônier de la garnison étoit mort. Je m'offris au commandant jusqu'à l'arrivée d'un autre qu'il prétendoit avoir demandé. Mes offres furent rejetées ; j'en sentis la raison. La vie déréglée qu'on menoit dans cette île, n'étoit guère compatible avec la présence d'un missionnaire, qui se consacre par état à la conversion des âmes. Ma bonne volonté devint donc inutile, et je me vis forcé de me rembarquer, aussi scandalisé de la conduite des habitants de *Gorée*, qu'édifié de la mort d'un soldat luthérien, qui,

après avoir fait son abjuration, mourut dans les sentiments de la plus héroïque piété.

A peine fâmes-nous huit jours en mer, que les maladies s'accrurent au point qu'il me seroit impossible de vous rendre la triste situation où fut réduit l'équipage. Aux maux dont je vous ai déjà parlé, se joignent la gale, la dysenterie et le flux de sang. L'air corrompu qu'on respiroit, et la vermine qui gagna tout le bord, en rendoient le séjour insoutenable, même à ceux qui, par état ou par devoir, se trouvoient logés sur le tillac. Jugez quelle devoit être la situation de la multitude logée dans les entrepôts et la sainte-barbe : cependant il n'y en avoit pas de plus cruelle que la nôtre. Appelés à chaque instant par des moribonds entassés, pour ainsi dire, les uns sur les autres, couverts d'ordures et à moitié pourris, nous étions obligés de nous étendre entre deux cadavres vivants, pour écouter leurs confessions, et leur administrer les derniers sacrements. Vous devez sentir dans quel état nous sortions de ces lieux infects ; aussi les passagers fuyoient-ils notre voisinage, et nous prioient-ils très instamment de nous mettre sous le vent. Cet état violent dura près de trois mois, au bout desquels nous arrivâmes enfin à la vue de Madagascar. Il en étoit temps ; nous avions déjà perdu

beaucoup  
mande, en  
le luthé  
ma santé  
toute sa v

Le Sei  
il y en av  
un jeune  
la vie exe  
sujet d'édu  
ame, et  
inspiré p  
fut frappe  
à peine en  
qu'il m'a  
cours au  
et lui adm  
la malad  
qu'après  
l'abandon  
douloure  
connoiss  
des misé  
et comm  
dans la  
tête com  
sion du  
que de

beaucoup de monde, surtout parmi les Allemands, entre lesquels plusieurs avoient abjuré le luthéranisme. C'est là que Dieu m'attendoit : ma santé s'étoit soutenue jusqu'alors dans toute sa vigueur ; elle succomba enfin.

Le Seigneur a partout des ames d'élite, et il y en avoit à notre bord. J'admirais surtout un jeune voilier âgé de vingt-deux ans, dont la vie exemplaire étoit pour tout l'équipage un sujet d'édification. Sa piété, la candeur de son ame, et la pureté de ses mœurs, m'avoient inspiré pour lui le plus tendre attachement. Il fut frappé tout à coup du mal contagieux ; mais à peine en eut-il senti les premières atteintes, qu'il m'appela pour le disposer à la mort. J'y courus aussitôt, et je me hâtai de le confesser, et lui administrai l'extrême-onction. Cependant la maladie avoit fait des progrès si rapides, qu'après la cérémonie, je ne crus pas devoir l'abandonner. Bientôt il entra dans une agonie douloureuse, qui lui laissa néanmoins toute sa connoissance, de sorte que je lui parlai du Dieu des miséricordes jusqu'à son dernier soupir ; et comme j'étois trop près de lui, je le reçus dans la bouche. A l'instant, je fus frappé à la tête comme d'un coup de massue, et l'impression du mal fut si extraordinaire et si rapide, que de retour sur le tillac, tous ceux qui m'a-

perçurent, jetèrent un cri d'étonnement : des yeux enfoncés, des joues coulées et livides, et un air égaré, furent les symptômes de la peste qui venoit de m'attaquer. Tout le reste de la journée se passa dans un affaissement général et dans les plus vives douleurs. Sur le soir nous mouillâmes dans la rade de l'île, vis-à-vis de Foule-Pointe. La nuit ne put me procurer le moindre repos. Le mal augmenta. Le jour suivant, le capitaine, qui n'ignoroit point la situation où je me trouvois réduit, me demanda si je ne jugerois point à propos de descendre; qu'en ce cas on alloit charger la grande chaloupe des mourants et des plus malades; que je leur serois d'un grand secours dans la traversée et à terre, plusieurs étant sur le point d'expirer. Je consentis à tout, et m'embarquai sur le champ avec une partie de ces pauvres malheureux, qui étoient environ trois cents. Je me plaçai au milieu de ceux qui étoient le plus dangereusement malades, et durant la traversée, deux d'entr'eux moururent dans mes bras. Arrivé à terre, je passai, malgré mon mal qui me permettoit à peine de voir clair, toute la matinée à confesser, à administrer les sacrements, à donner des bouillons et à prodiguer mes soins à des malheureux qui manquoient de tout. Heureusement pour

moi, mo  
une seco  
deux jou  
dans ce  
dis-je,  
riblem  
jetez q  
me me  
Dans l'e  
tout pr  
bord de  
calmero  
fus fore  
pour m  
tré dan  
constru  
espèce  
même j  
jours e  
dre ser  
mal, m  
sa mor  
sortis t  
cinquiè  
avec un  
dant un  
île. Le  
les ma

moi, mon collègue arriva bientôt après avec une seconde chaloupe. Mon cœur, qui depuis deux jours étoit navré de douleur, se calma dans ce moment. « Soyez le bien arrivé, lui dis-je, il est temps, mon mal me presse horriblement ; faites - moi faire une cahute, et jetez quelques planches sur des tréteaux ; je me meurs, et je sens que je n'irai pas loin. » Dans l'espace d'une heure les Nègres eurent tout préparé. J'étois allé en attendant sur le bord de la mer, dans l'espérance que le grand air calmeroit un peu ma douleur, je me trompois, je fus forcé de revenir sur mes pas voyant à peine pour me conduire, et je ne fus pas plutôt entré dans la petite case qu'on achevoit de me construire, que je me jetai à corps perdu sur une espèce de lit fabriqué à la hâte. A l'instant même je perdis connoissance, et je restai cinq jours entiers sans mouvement et sans le moindre sentiment. L'aumôlier frappé du même mal, mourut à côté de moi, et j'eusse ignoré sa mort, si on ne me l'eût apprise lorsque je sortis de cette longue léthargie. Au bout du cinquième jour, le sentiment me revint, mais avec une foiblesse Inexprimable qui dura pendant un mois entier que nous passâmes dans cette île. Le P. Yard a eu durant ce temps - là tous les malades à soigner ; il n'a pris de repos ni



nuit ni jour; il a suppléé à tout, et a eu le bonheur de faire rentrer deux Allemands dans le giron de l'Eglise.

Cependant le moment de quitter Madagascar étoit arrivé. Le capitaine vint me voir et m'annonça qu'il étoit déterminé à m'y laisser, et que dans une vingtaine de jours, je pourrois m'embarquer avec les autres malades destinés comme moi à demeurer dans l'île. Ma réponse fut décisive. *Vous mourrez*, me dit cet officier qui avoit pour moi des bontés sans nombre. « N'importe, lui répliquai-je, mourir » pour mourir, autant vaut-il que ce soit sur » mer que sur terre. » Il y consentit. Il fallut donc me porter à la chaloupe; mais dès que j'y fus entré, le mouvement me fit perdre connoissance, au point que la mer s'étant émue, une lame enleva à côté de moi une grande case pleine de volaille, sans que je m'en aperçusse. On m'a dit depuis que nous avons été sur le point de périr. Etant arrivé près du vaisseau, on m'y transporta par le moyen de quelques cordes dont on eut soin de me bien lier. J'ignore encore comment cela se passa; tout ce que je sais, c'est que je me trouvai le lendemain à bord.

Je ne puis que me louer, Monsieur, de toutes les bontés qu'on a eues pour moi; mais la force

de mon  
la dimi  
bientôt  
qu'il se  
blement  
servoit  
rappelé  
damnoi  
moins  
butique  
dames

Qua  
il ne se  
liers q  
étoit b  
jambes  
plus di  
vant d  
ronné  
fallut  
médec  
tence  
déper  
qu'il  
d'affa  
Le ler  
tienté  
se re

de mon tempérament n'a pas peu contribué à la diminution de mon mal. Mon collègue eut bientôt son tour. A peine fus-je un peu revenu, qu'il se vit à l'extrémité; et il auroit infailliblement succombé, si le Seigneur, qui le réservait à la conversion des Indiens, ne l'eût rappelé à la vie, tandis que les hommes le condamnoient à la mort. Pour moi je n'étois rien moins que rétabli; je devins hideusement scorbutique, et c'est dans cet état que nous abordâmes à Pondichery le 28 août 1754.

Quand il fut question de descendre à terre, il ne se trouva dans le vaisseau ni bas ni souliers qui pussent me servir, tant mon corps étoit boursoufflé. Je descendis donc pieds et jambes nues; le P. Lavour, supérieur, et le plus digne missionnaire de l'Inde, vint au-devant de moi, et me conduisit à l'église environné d'une multitude de chrétiens: de là il fallut prendre le chemin de l'infirmerie. Le médecin m'ayant vu, porta aussitôt ma sentence, promit de faire pour moi tout ce qui dépendroit de son art, mais finit par conclure qu'il étoit moralement impossible de me tirer d'affaire. Le Seigneur en avoit jugé autrement. Le lendemain de notre arrivée, toute la chrétienté de Pondichery partit en procession pour se rendre dans une maison appelée *Ariam-*

*Coupan*, distante d'une lieue de cette ville. Je ne pus obtenir ce jour-là la permission de m'y faire transporter; mais j'y réussis le lendemain. Une Vierge miraculeuse, qu'on honoroit dans cette mission, avoit ranimé toute ma confiance : elle ne fut pas vaine. On m'y porta couché dans un palanquin. Je n'eus pas plutôt aperçu l'église, que je voulus essayer de m'y rendre à pied à l'aide d'un bâton. J'y parvins avec bien de la peine. Prosterne aux pieds de la Mère de Dieu, j'y fis ma prière et le sacrifice de ma vie. Ma prière étant finie, on me mit au lit, et la nuit même, pendant mon sommeil, il sortit de mes jambes une si grande quantité d'eau, que dès le lendemain je fus en état de dire la messe, d'assister à tous les exercices, et au bout de la neuvaine, de me rendre à pied et en procession à Pondichery. Depuis ce moment, je jouis de la plus parfaite santé. Vous me demanderez, sans doute, Monsieur, quelles sont à présent mes occupations. Une des principales est d'étudier de toutes mes forces une langue barbare et difficile, qui cependant n'a rien de rebutant pour moi. L'espérance de devenir utile au salut de mes chers Indiens, m'aplanit toutes les difficultés, et déjà je commence à faire assez de progrès, pour oser me flatter d'aller bientôt partager

les fatigues  
térieur  
sous les  
moi. Ce  
de resp  
dans le  
viron q  
tion; il  
d'entr'

Cett  
les jou  
taud,  
près d  
regar  
Il n'e  
Jésus  
plus  
se ren  
glise  
une l  
leurs  
théol  
com  
dout  
avec  
de l  
de  
une

les fatigues de ceux qui s'occupent dans l'intérieur des terres. Les exemples que j'ai ici sous les yeux, sont un puissant motif pour moi. Cette mission est un composé d'anciens et de respectables missionnaires qui ont blanchi dans les travaux apostoliques, et qui ont environ quinze mille chrétiens sous leur direction ; ils sont au nombre de sept ; le moins âgé d'entr'eux a passé soixante ans.

Cette nombreuse chrétienté augmente tous les jours par les prosélytes qu'y attire le P. Artaud, l'apôtre des Parias. Le bien qu'il fait auprès de ces derniers, que les autres Indiens regardent comme la lie du peuple, est immense. Il n'est point de semaine qu'il n'en gagne à Jésus-Christ au moins sept à huit, souvent un plus grand nombre. On voit ces pauvres gens se rendre régulièrement dans une cour de l'église le matin à six heures et l'après-midi à une heure, pour apprendre leur catéchisme et leurs prières. Rien n'égale la patience de ces cathécumènes ; assis par terre, les jambes en croix comme nos tailleurs, vous les voyez occupés douze heures par jour à répéter ou à écouter avec la plus grande attention les instructions de leurs maîtres. Ce qu'on fait dans une cour de l'église pour les Parias, se fait aussi dans une autre pour les Choutres ou nobles du pays.

Un respectable vieillard (le P. Cœurdox), qui a été pendant dix ans supérieur - général de la mission, en est chargé aujourd'hui. Le nombre de ses prosélytes est très grand, et les baptêmes y sont journaliers. A mesure qu'on les trouve instruits, on les régénère et on les fait enfants de Dieu. J'ai eu moi-même la consolation d'en purifier plusieurs dans les eaux salutaires; et le nombre, depuis mon arrivée jusqu'au moment où je vous écris, est de plus de quarante adultes. Celui des prosélytes est bien plus considérable. Les nouveaux arrivés parmi nous, s'occupent à enterrer, à baptiser les enfants, à porter l'extrême-onction, et enfin, à étudier la langue du pays. Tel est présentement mon emploi. Quant aux pères qui composent la maison, à peine peuvent-ils suffire aux confessions journalières, aux instructions, prônes, sermons, etc. L'usage des langues et l'habitude de parler sur le champ, modèrent l'excès du travail.

Il y a dans notre voisinage, c'est-à-dire à une lieue d'ici, ouest et sud, deux missions, dirigées par deux vieillards vénérables, chacun d'environ soixante-dix à soixante-quinze ans. On y compte près de trois mille chrétiens. La première est *Ariam-Coupan*, et la seconde *Olougarei*. La ferveur des bonnes gens qui les

compos  
vous en  
je vou  
je comp

Le fa  
dans le  
avec lu  
qu'il a  
tion si  
murme  
nouve  
il me  
mais,  
malheu  
rivée  
l'escad  
cas de  
La ch  
nos po  
comm  
son re  
est pr  
plus l  
part  
Angl  
mière  
suite  
neur  
vous

composent m'a enchanté ; mais je me réserve à vous en donner un détail dans la suite. Alors je vous écrirai de l'intérieur des terres, où je compte passer au plus tôt.

Le fameux M. Dupleix vient de s'embarquer dans le vaisseau qui m'a conduit : il emporte avec lui les regrets des vrais Français. Le rôle qu'il a joué dans l'Indoustan, et la réputation singulière qu'il s'y est acquise, font ici murmurer bien des gens de son rappel. Trop nouveau encore et trop peu instruit du local, il me siéroit mal de porter mon jugement ; mais, à en croire le public indien, c'est un malheur pour la nation française, qui, par l'arrivée des deux mille hommes transportés par l'escadre de M. le Godeu, auroit été dans le cas de donner la loi dans ces vastes contrées. La chose n'eût pas manqué d'arriver, disent nos politiques, si M. Dupleix eût continué à commander la nation. On se flatte même de son retour, et je crois pouvoir assurer qu'il y est presque généralement désiré. On va encore plus loin ; à en croire certaines gens, son départ est le préambule de la supériorité Anglais, dont la politique, dit-on, est la première cause du rappel de ce gouverneur. La suite fera voir s'ils devinent juste. J'ai l'honneur d'être, avec le tendre attachement que je vous ai voué, etc.

## SECONDE LETTRE

De P. X. de Saint-Estevan, missionnaire de la Compagnie de Jésus dans l'Inde, à M. le Comte de.....

A Karikal, le 15 novembre 1755.

MONSIEUR,

Ce n'est plus de Pondichery, mais de Karikal que je vous écris. Cette petite ville, située à trente lieues au sud de Pondichery, est un comptoir français, et se trouve enclayée entre Trinkebar, comptoir danois, et Nagapatnam, comptoir hollandais. Ces deux derniers sont distants de deux lieues; le premier au nord, et le second au sud. Il y a une trentaine d'années que le roi de Tanjaour, par un arrangement fait entre lui et la Compagnie de France, avoit permis à cette dernière de bâtir un fortin sur le bord d'une rivière qui va se jeter dans la mer, et qui, par sa position, rend ce terrain très commode pour le commerce. Quelque temps après la donation, ce

princ  
devoi  
séjou  
guerr  
d'Eun  
nir te  
mes  
pas p  
proc  
étoit  
de p  
ques  
le co  
toit  
denc  
s'ent  
le d  
avoi  
ce s  
com  
dés  
Par  
vag  
de  
ren  
la h  
une  
cela

prince eut, par une politique mal entendue de vouloir chasser les Français de leur nouveau séjour; en conséquence, il leur déclara la guerre, bien persuadé qu'une cinquantaine d'Européens ne pourroient ou n'oseroient tenir tête à une armée de cinq à six mille hommes destinés à les attaquer. La guerre ne fut pas plutôt déclarée, que les Tanjaouriens s'approchèrent de Karikal; et comme cette ville étoit ouverte de tous côtés, ils n'eurent pas de peine à y pénétrer. Après avoir fait quelques dégâts dans les environs, ils sommèrent le commandant de la place de se rendre: c'étoit le sieur Fevrier. Celui-ci, par une prudence hors de saison, avoit pris le parti de s'enfermer dans le fort avec sa garnison, dans le dessein d'y attendre le secours qu'on lui avoit annoncé de Pondichery. Heureusement ce secours ne tarda point à paroître: il étoit composé de deux cents Européens, commandés par un de nos plus braves officiers, M. Paradis. A peine eut-il mis le pied sur le rivage, qu'il marcha droit à l'ennemi, à la tête de sa troupe; il ne fut pas long-temps sans le rencontrer. Le voir, l'attaquer, et l'enfoncer la baïonnette au bout du fusil, après avoir fait une décharge générale à bout touchant: tout cela fut l'affaire du même moment. L'ennemi,



malgré la supériorité que devoit naturellement lui donner le grand nombre , ne put tenir contre une attaque si brusque et si violente; il plia, et bientôt la déroute fut générale; il passa la rivière en désordre, espérant s'en faire un abri contre notre petite troupe; mais il ne se crut point en sûreté, quand il vit le soldat français qui se jetoit à l'eau pour le poursuivre. Il eut recours à une nouvelle fuite; une seconde rivière fut passé comme la première; il en traversa une troisième, toujours harcelé par nos soldats. Il ne se vit enfin à l'abri de l'impétuosité française qu'à l'autre bord de cette dernière. Après le passage de la seconde qu'on appelle *Karkangeli*, M. Paradis fit rafraichir sa troupe. Les soldats s'étant reposés pendant environ deux heures, demandèrent à marcher à l'ennemi, que les espions disoient avoir fait halte de l'autre côté de la rivière. Le commandant, enchanté de la bonne volonté de ses gens, donna aussitôt ses ordres, et arriva à la vue de l'ennemi. Les Tanjaouriens s'étoient retranchés sur une éminence qui commandoit la plaine et qui se trouvoit défendue par la rivière. Ils parurent résolus à empêcher le passage; mais M. Paradis, ayant trouvé un gué, se jeta à l'eau sans balancer; et, quoiqu'il en eût jusqu'au cou, le soldat suivit

l'exemp  
 prit au  
 bandac  
 comma  
 les fuy  
 Periap  
 et qu'  
 sa trou  
 le part  
 lui-ci  
 trepris  
 dicher  
 conclu  
 cordé  
 ment,  
 parler  
 devin  
 Franc  
 M.  
 kal, s  
 de de  
 et fa  
 teres  
 fond  
 ment  
 petit  
 noro  
 dans

l'exemple du chef avec intrépidité. L'ennemi prit aussitôt l'épouvante et se sauva à la débâdade, avec une perte considérable. Le commandant français, au lieu de poursuivre les fuyards, s'avança en bon ordre du côté de Periapatnam, gros bourg, dont il s'empara, et qu'il mit à contribution. Après y avoir logé sa troupe, il crut devoir s'y reposer, en attendant le parti que prendroit le roi de Tanjaour. Celui-ci, informé du mauvais succès de son entreprise, et craignant qu'on n'envoyât de Pondichery de nouvelles troupes au vainqueur, conclut à demander la paix, qui lui fut accordée à des conditions assez dures. Dès ce moment, la ville de Kareikal avec toutes ses appartenances, et quatre aldées avec les leurs, devinrent un apanage de la Compagnie de France.

M. Paradis, devenu commandant de Kareikal, songea d'abord à mettre cette ville en état de défense. Il y avoit une pagode considérable et fameuse dans le pays; il la convertit en forteresse. Bastions, chemin couvert, fossés profonds, casernes, poudrières, chapelle, logements pour les officiers, rien ne fut oublié. Un petit pagodin à la portée du canon, et situé au nord-ouest près la rivière, devint un petit fort dans les règles, et Kareikal se trouva dès-lors

à l'abri de toute insulte de la part des Noirs. Ces ouvrages finis, on nomma deux missionnaires pour avoir soin de cette nouvelle chrétienté, et l'on bâtit une église dans le centre du bourg. On n'y comptoit alors qu'une centaine de chrétiens; le nombre des communicants y monte aujourd'hui à plus de deux mille. Au bout de trois ou quatre ans, on fonda une nouvelle église dans l'aldée dont M. Paradis s'étoit rendu maître, et il s'y est formé une chrétienté nombreuse, qui donne les plus belles espérances. C'est pour partager les travaux multipliés d'un ancien missionnaire, le P. du Trembloy, que les supérieurs m'ont envoyé dans ces quartiers. La résolution que le consul de Pondichery a prise d'en augmenter la garnison, n'a pas peu contribué à m'y fixer.

Je partis de Pondichery vers le commencement de janvier de cette année 1755. Je trouvai en arrivant au lieu de ma mission, mon respectable collègue. C'est un homme d'environ soixante-trois ans, qui, malgré le poids de l'âge et les occupations de la vie la plus dure et la plus laborieuse, ne cède en rien au plus fervent, au plus zélé et au plus robuste de nos missionnaires. C'est sous sa direction et par ses soins que je suis enfin venu à bout d'en-

tendre  
en diffi  
tan. Ri  
Le nom  
gnifica  
dieux  
ciation  
tout y  
ne sau  
rendre  
sang  
plaisir  
rois v  
que j  
parol  
roisse  
Vo  
missi  
cupa  
car,  
ge d  
que  
Tren  
on a  
la g  
de c  
emp  
fois

tendre et de parler une langue qui surpasse en difficultés presque toutes celles de l'Indoustan. Rien de plus bizarre que sa construction. Le nombre des termes, et l'étendue de leur signification déconcerteroient l'homme le plus studieux et le plus appliqué; enfin, la prononciation, la variation des temps, la quantité, tout y porte un caractère de barbarie que je ne saurois vous exprimer; mais le désir de se rendre utile à des âmes rachetées au prix du sang d'un homme-Dieu, fait dévorer avec plaisir les plus grandes difficultés. Je ne pourrois vous rendre, monsieur, la joie secrète que je ressens, toutes les fois que j'annonce la parole de Dieu dans une langue qui me paroît si affreuse il y a un an.

Vous comprenez aisément que dans cette mission naissante, nous ne manquons pas d'occupations. A peine ai-je le temps de respirer; car, outre les travaux inséparables de la charge de trois ou quatre mille chrétiens, charge que je partage, à la vérité, avec le père du Tremblay, mais qui augmente tous les jours, on a jugé à propos de me confier le soin de la garnison, qui se trouve composée de plus de cent cinquante Européens ou *Topas*. Cet emploi m'oblige de me rendre au fort deux fois les dimanches et fêtes, pour y chanter

la grand'messe et les vêpres, et y faire une instruction que je termine par la bénédiction du saint-sacrement. Ces chers soldats, que je regarde comme mes enfants, la plupart jeunes gens et nouvellement arrivés d'Europe, m'ont causé bien des chagrins dans les commencements. Je ne détaillerai point les peines que j'ai prises, et les mouvements que je me suis donnés pour eux pendant les trois premiers mois. Soins, courses, exhortations, prières : tout étoit inutile, et j'avoue à ma honte, que le découragement commençoit à me saisir, et que j'étois sur le point d'abandonner mon entreprise pour me livrer entièrement et sans réserve au salut de nos pauvres Noirs. Cependant, réfléchissant un jour sur les difficultés que j'éprouvois, je sentis intérieurement comme une touche secrète, et comme une voix qui me reprochoit mon défaut de constance et de fermeté. Ce sentiment produisit son effet. Je résolus dès-lors de tenir tête aux obstacles et de ne rien épargner pour gagner ces jeunes cœurs à Dieu. Une retraite me parut un moyen sûr et efficace pour y réussir. Dans cette pensée, je demandai l'agrément du gouverneur et de l'état-major ; ce qui me fut accordé. La retraite, annoncée avec appareil, remua les imaginations. Soit curio-

sité, s  
que s  
profita  
afin d  
crus d  
té le  
une in  
toute  
confér  
ques,  
ment  
lectur  
étoien  
Cette  
bien  
clima  
pelle  
des  
comb  
denc  
Le S  
lont  
et la  
jour  
jeur  
réu  
les  
Ka

sité, soit respect humain, soit bonne volonté; que sais-je! toute la jeunesse y courut. Je profitai de cette ardeur pour la fixer; mais afin de ne pas en laisser perdre le fruit, je crus devoir remplir la journée entière, excepté le temps des repas. La prière, la messe, une instruction, quelques lectures occupoient toute la matinée; l'après-midi se passoit en conférences, sermon, lectures, vêpres, cantiques, etc., et la bénédiction du saint-sacrement terminoit la soirée; enfin, le temps des lectures spirituelles, et une partie de la nuit étoient destinés à entendre les confessions. Cette retraite dura huit jours. Dieu sait combien ce travail suivi m'a coûté. Seul, dans un climat brûlant, enfermé dans une petite chapelle qui pouvoit à peine contenir le nombre des retraits, j'aurois infailliblement succombé sans une grâce spéciale de la providence qui me réservoir à de nouvelles fatigues. Le Seigneur a béni au centuple ma bonne volonté; le fruit de la retraite a été prodigieux, et la réforme générale. Rien n'est encore aujourd'hui plus édifiant que la conduite de nos jeunes soldats, qui, à une piété peu ordinaire, réunissent la plus scrupuleuse exactitude à tous les devoirs de leur profession. Les casernes de Kareikal sont une véritable école de sagesse, et

je puis assurer que Dieu et le roi y sont bien servis. Si la guerre se rallume, comme on le dit, je saurai par expérience si le service du Seigneur et la bravoure sont aussi incompatibles que l'assurent certains officiers, esprits foibles, prétendus forts. Personne n'ignore, monsieur, que vous avez donné plus d'une fois des preuves bien authentiques du contraire. Quoiqu'il en soit, je jouis avec la plus grande consolation du fruit de mes foibles travaux.

Trichirapali, ville trop fameuse par les maux que les Français ont essayés devant cette place, et par les pertes considérables qu'ils y ont faites, se trouve aujourd'hui entre les mains des Anglais; et, selon les apparences, pour bien des années. Le rappel du commandant de nos troupes au siège de cette ville est l'époque de sa délivrance. Ce militaire, redouté de nos ennemis qu'il avoit constamment battus, et dans toutes les occasions, quoiqu'à nombre très inégal, tenoit depuis quelques mois cette place resserrée au point que le major Laurents, commandant anglais, n'avoit osé y jeter le moindre secours. Enfin, réduite à la dernière extrémité, elle avoit consenti à se rendre, si elle n'étoit secourue dans un temps limité; encore quelques jours et elle étoit à nous. Mais le changement de général, et les ordres de Pondichery ont fait ce que

l'armée  
sous les  
la prise  
querell  
anglais  
voit po  
péenne  
funeste

Ce  
suivi d  
qu'on  
tion a  
pouvi  
troup  
vées.  
de se  
trava  
en les  
buste  
échar  
ques  
prati  
d'eu  
Il ét  
mutr  
une  
les  
hom

l'armée anglaise n'eût jamais osé entreprendre sous les yeux du brave Mainville. Cependant la prise de cette malheureuse place, source de querelles entre le nabab français et le nabab anglais, et, par une conséquence qui ne devoit point être entre les deux nations européennes, auroit mis fin à une guerre des plus funestes pour nous.

Ce premier revers a été immédiatement suivi d'un autre; c'est une trêve qui, à ce qu'on assure, est toute à l'avantage de la nation anglaise; et cela dans un temps où nous pouvions donner la loi par le nombre des troupes qui nous étoient nouvellement arrivées. Cette trêve a laissé aux Anglais le temps de se renforcer à nos dépens; on a même travaillé de notre côté à les rendre supérieurs, en leur remettant des prisonniers forts et robustes, tandis que nous n'en recevions en échange que de malheureux qui depuis quelques années croupissoient dans des cachots pratiqués sous terre; il n'en étoit aucun d'eux qui ne fût réduit au plus pitoyable état. Il étoit porté dans l'accord qu'on se rendroit mutuellement tous les prisonniers; mais, par une perfidie qu'on ne peut assez condamner, les Anglais se sont contentés de nous rendre homme pour homme; et, ce qui est plus ré-



voltant encore, de choisir et de nous renvoyer ceux qui, par leur situation déplorable, nous devoient à charge au lieu de nous être utiles. Pour comble de malheur, on a si bien satisfait nos troupes qu'une bonne partie a déjà déserté. Voici à ce sujet un trait qui m'est arrivé dans mon voyage de Pondichery à Karikal.

Surpris par la nuit à l'approche d'une forteresse appelée Devikottey, et au pouvoir des Anglais, je pris le parti de m'y arrêter, résolu à passer la nuit dans mon palanquin. Le commandant s'offrit à me loger dans le gouvernement; mais je refusai, dans le dessein d'être plus à l'aise, et de m'informer plus librement des forces de cette place. Il n'y avoit guère qu'une heure que j'étois arrivé lorsque je me vis entouré d'une troupe d'Allemands et de Français, tous déserteurs de Fisher, et venus dans l'escadre depuis quatre ou cinq mois. J'en avois connu plusieurs, et entre autres huit Allemands qui avoient passé dans le même vaisseau que moi. Je ne balançai point à profiter de la circonstance pour leur reprocher l'indignité de leur conduite. « Que pouvons-nous faire, me répondit un d'entre eux au nom de tous, on nous a trompés. Depuis notre débarquement nous nous sommes vus sans

» paie,  
 » n'est p  
 » des su  
 » On ne  
 » flatteu  
 » qué de  
 » traités  
 » hussar  
 » servir  
 » n'ont  
 » nous  
 » glais.  
 » vêtus,  
 » Que l  
 » bientô  
 » de De  
 » chery  
 » continu  
 » j'eus la  
 » et peu  
 » la natio  
 » Voilà  
 » tristes  
 » viens d  
 » pleix.  
 » sage et  
 » triotris  
 » tion, s

» paie, et réduits à la plus extrême misère. Ce  
» n'est pas l'intention du roi qu'on traite ainsi  
» des sujets qui s'expatrient pour son service.  
» On nous avoit fait les promesses les plus  
» flatteuses, et non seulement on nous a man-  
» qué de parole, mais encore on nous a mal-  
» traités. Moi et mes camarades, ajouta un  
» hussard, nous nous sommes engagés pour  
» servir à cheval et non à pied; les Français  
» n'ont pas jugé à propos de nous en donner,  
» nous sommes venus en chercher chez les An-  
» glais. Nous sommes ici bien montés et bien  
» vêtus, bien nourris et surtout bien payés.  
» Que la compagnie nous traite de même, et  
» bientôt nous serons à elle. Il n'y a pas plus loin  
» de Devikottey à Pondichery que de Pondi-  
» chery à Devikottey. » Cette conversation fut  
continué assez avant dans la nuit, après quoi  
j'eus la consolation d'en gagner quelques-uns,  
et peu de jours ensuite plusieurs rejoignirent  
la nation.

Voilà, Monsieur, comme vous voyez, de  
tristes commencements. Je doute que ce que je  
viens de vous raconter fût arrivé sous M. Du-  
pleix. Son nom, sa réputation, sa politique  
sage et soutenue, et principalement son pa-  
triotisme et son zèle pour la gloire de sa na-  
tion, seront toujours pour l'Inde française des

gages assurés du contraire. Au reste je ne suis, dans tout ce narré, que l'écho de l'Indoustan, dont M. Dupleix a emporté tous les regrets.

Dans le courant de cette année la Providence, toujours adorable dans sa conduite, ne m'a pas épargné les épreuves. Une maladie épidémique a cruellement attaqué notre troupeau. Je vous ai dit que nous n'étions que deux pour environ trois mille personnes. Obligés de courir à toutes les heures du jour et de la nuit, et souvent jusqu'à une lieue, pendant près de deux mois, nous avons enfin plié sous le poids de la fatigue. Je doute que mon collègue, déjà sur l'âge, se rétablisse d'un épuisement général, suite nécessaire d'un travail continuel et excessif. Qu'on est heureux, quand on meurt dans l'exercice actuel d'une charité qui n'a ici d'autre agrément que celui de s'y livrer uniquement pour Dieu seul! car nos pauvres chrétiens n'ont rien d'attrayant que leur ame rachetée du sang d'un Dieu immolé par amour. J'envie le sort du P. du Tremblay, qui, selon les apparences, sera la victime de son zèle. Pour moi, la jeunesse et la force du tempérament m'ont encore sauvé; j'en ai été quitte pour sept accès de la fièvre la plus violente. Heureusement la contagion ne m'a saisi que vers

le décl  
un de  
remède  
grès de  
Kareik  
ques-u  
mort;  
trois ce  
nous a  
nisme,  
taires  
de vou  
Seigne  
de l'ég  
minist  
une pe  
dans s  
au plu  
fants p  
dai. «  
» lui  
» pon  
» ne  
» l'a  
» pris  
» pro  
La pe  
je tr

le déclin de la maladie épidémique ; d'ailleurs un de nos frères trouva dans ce temps-la un remède spécifique qui arrêta dans moi les progrès de ce fléau. Il a péri aux environs de Kareikal plus de quatre mille païens dont quelques-uns se sont convertis à l'heure de la mort ; nous avons perdu , outre cela , environ trois cents chrétiens , et quantité d'enfants que nous avons eu le bonheur d'arracher au paganisme , pour les régénérer dans les eaux saluaires du baptême. Ici je ne puis m'empêcher de vous raconter un trait de la miséricorde du Seigneur. Obligé de courir à une demi-lieue de l'église pour y exercer les fonctions de mon ministère , je trouvai sur le bord d'un étang une petite fille de huit à neuf ans , qui tenoit dans ses bras un enfant de quinze mois , réduit au plus affreux état. Contre l'ordinaire des enfants païens , la petite fille s'arrêta et je l'abordai. « A qui appartient l'enfant que tu portes , » lui demandai-je ? C'est mon frère , me répondit-elle. Mais pourquoi l'apportes-tu ici ? » ne vois-tu pas qu'il va mourir ! Ma mère me l'a ordonné , me repartit-elle. Eh bien , reprends-le , je vais lui donner un remède qui lui procurera le véritable bonheur ; suis-moi ! » La petite fille obéit. Je m'approche de l'étang , je trempe mon mouchoir dans l'eau , et je

baptise le mourant. On peut bien goûter à longs traits toute la douceur des consolations qui inondent le cœur d'un missionnaire dans ces heureuses rencontres ; mais l'exprimer et la rendre, est une chose impossible. La petite fille, pleine de l'espérance de voir son *tambi* (petit frère) bientôt guéri, courut annoncer cette nouvelle à ses parents. Pour moi, je continuai ma route, louant et bénissant celui qui avoit daigné se servir de moi pour l'exécution de cette bonne œuvre.

Je vous ai dit, Monsieur, que la maladie m'avoit forcé d'interrompre mes travaux. A peine ma santé s'est-elle trouvée rétablie, que je me suis occupé de l'établissement d'une nouvelle mission dans le royaume de Tanjaour. Le lieu que j'ai choisi s'appelle *Nallatour* ; c'est une presque île formée par le confluent de deux petites rivières. Ce territoire, charmant par sa position, est enclavé dans la concession que le roi de Tanjaour fut obligé d'accorder à la Compagnie de France après la guerre de *Kareikal*. Le conseil a bien voulu permettre à un des chefs de nos chrétiens de cultiver cet endroit. Cet homme, qui, en ferveur et en zèle, ne le cède à aucun missionnaire, est enfin venu à bout d'y former un village, où nous avons déjà plusieurs familles chrétiennes ; cinq païen-

nes ont  
 jourd'hui  
 ment un  
 braves  
 leur pié  
 car ils s  
 dant un  
 consolati  
 ments ;  
 plusieurs  
 père qu  
 sion nais

Nous  
 cinquan  
 un nom  
 avons é  
 Pondich  
 grâce à  
 que cor  
 l'intérie  
 Masulip  
 vent mi  
 rir le  
 seuleme  
 biens,  
 gueur  
 Destine  
 il avoit

nes ont demandé à s'y établir, et sont aujourd'hui catéchumènes. J'y ai fait dernièrement un voyage, et je vous assure que ces braves Indiens ne m'ont pas moins charmé par leur piété que par l'union qui règne entr'eux, car ils sont tous, *cor unum et anima una*. Pendant une semaine que j'y ai passé, j'ai eu la consolation de les faire approcher des sacrements; j'y ai baptisé deux catéchumènes avec plusieurs enfants des familles païennes, et j'espère que le Seigneur répandra sur cette mission naissante ses plus abondantes bénédictions.

Nous avons baptisé cette année plus de cent cinquante adultes de Kareikal, sans compter un nombre prodigieux d'enfants que nous avons également régénérés. On me mande de Pondichery que le Seigneur a accordé cette grâce à cinq ou six cents païens, tant enfants que convertis. J'ignore ce qui s'est passé dans l'intérieur des terres au royaume d'Orixa, à Masulipatam et à Bengale. Le P. Yard, ce fervent missionnaire, est actuellement à parcourir le royaume d'Orixa; mais on ne marque seulement en général qu'il y fait de grands biens, et que son zèle a pris une nouvelle vigueur depuis qu'il possède la langue *tetenga*. Destiné d'abord pour la mission du Carnate, il avoit travaillé avec la plus grande ardeur à

apprendre la langue *tamoul*, lorsque, par une nouvelle disposition des supérieurs, il fut envoyé dans le Telegou, où il cultive avec le plus grand succès la partie de la vigne du Seigneur qui lui est échue en partage.

Outre la chrétienté malabare de Kareikal et la mission de Nallatour, nous avons encore un établissement à une lieue d'ici, qui porte le nom de *Tiroum-à-Milley*. Les Français l'appellent *la grande Aldée*, à cause de son étendue, qui est en effet assez considérable. Nous y avons une église bien bâtie et fort proprement ornée. On y compte environ cinq cents communicants. Un catéchiste y préside; et comme le défaut de fonds ne permet point d'y entretenir un missionnaire, les chrétiens viennent à Kareikal les dimanches et fêtes pour y assister au service divin. C'est dans cette église que nous célébrons la mémoire de l'Apôtre des Indes. Vous ne seriez peut-être pas fâché de savoir la manière dont se fait, au centre du paganisme, cette édifiante cérémonie que le gentil partage avec le chrétien : car on y admet les catéchumènes. Le temps ne me permet point de vous en faire le détail cette année; mais je commencerai par-là la première lettre que je vous écrirai.

Nous venons de perdre un de nos plus res-

pectab  
près d  
contré  
la nati  
théâtr  
sieurs  
la part  
n'avoit  
travau  
lants,  
Doux  
extrém  
au su  
tous l  
douze  
que q  
perte  
sion  
Une  
ment  
des

pectables missionnaires, le P. Gargan. Pendant près de quarante ans qu'il a travaillé dans ces contrées, il a rendu les plus grands services à la nation. La côte de Coromandel a été aussi le théâtre de son apostolat; il a même fondé plusieurs églises et de nombreuses peuplades dans la partie du nord. Aucun de ses prédécesseurs n'avoit pénétré aussi avant dans les terres. Aux travaux les plus pénibles dans ces climats brûlants, il a toujours joint la vie la plus mortifiée. Doux, aimable pour tout le monde, il étoit extrêmement sévère à lui-même, et possédoit au suprême degré le talent si rare de gagner tous les cœurs. Parvenu à l'âge de soixante-douze ans, il n'a cessé d'exercer ses fonctions que quatre jours avant sa mort. C'est une vraie perte pour Pondichery, et surtout pour la mission d'Olougarei, dont il avoit la direction. Une mort sainte a consommé une vie entièrement consacrée à la gloire de Dieu, au salut des ames et au bien de l'état. Je suis, etc.

par une  
fut en-  
le plus  
seigneur  
eikal et  
core un  
porte le  
ais l'ap-  
étendue,  
Nous y  
prement  
nts com-  
t comme  
y entre-  
viennent  
ur y as-  
e église  
ôtre des  
âché de  
entre du  
e que le  
n y ad-  
permet  
année;  
e lettre  
lus res-



---

**LETTRE**

**Du P. Cœurdoux à M. Delisle, de l'Académie des Sciences, sur les mesures itinéraires usitées dans les Indes orientales.**

A Pondichery, le 12 février 1760.

**MONSIEUR,**

LES Géographes ne peuvent fixer la position des lieux et déterminer leur distance réciproque, sans s'être préalablement assurés de la mesure itinéraire usitée dans le pays dont on leur a fourni des mémoires, et dont ils veulent dresser la carte. C'est pour cela que M. d'Anville ayant entrepris, il y a quelques années, d'en donner une nouvelle des Indes orientales, commença par rechercher quelles sont les différentes sortes de lieues qui y sont en usage. Le détail de ses recherches qu'on peut voir à la tête de ses éclaircissements sur cette carte, fait également honneur et à l'étendue de son savoir en ce genre et à sa pénétration.

Mais le  
qui y ont  
si défigur  
européen  
dige, si c  
itinéraire  
toutes s  
laquelle  
mêmes,  
quelque  
que je r  
j'ai don  
pourra  
cet hab  
Les l  
nalière  
dont c  
minute  
tent de  
cher,  
jusqu'  
trente  
partie  
heure  
nos h  
nuit.  
gine  
usag

Mais les Indes sont si étendues, les langues qui y ont cours si multipliées, et leurs termes si défigurés lorsqu'ils passent par une bouche européenne, que ce seroit une espèce de prodige, si ce qu'il a pu découvrir sur les mesures itinéraires de l'Inde, pouvoit s'appliquer à toutes ses parties, et avoit une exactitude à laquelle nous ne pouvons prétendre nous-mêmes, quoique placés dans les Indes, et ayant quelque connoissance des langues du pays. Ce que je rapporterai sur cette matière, à laquelle j'ai donné une application assez considérable, pourra servir de supplément à ce qu'en a dit cet habile Géographe.

Les Indiens partagent une révolution journalière du soleil en soixante petites heures, dont chacune répond à vingt-quatre de nos minutes. Les trente premières heures se comptent depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, et les trente autres depuis son coucher jusqu'au lever du soleil du jour suivant. Ces trente heures du jour se divisent en quatre parties ou veilles, dont chacune contient sept heures et demie indiennes (environ trois de nos heures). On partage de même celles de la nuit. Cette division du temps qui a son origine dans l'antiquité la plus reculée, est en usage, à ce que je crois, depuis le cap Como-

rin jusqu'aux extrémités de l'Inde chez toutes les nations dont elle est peuplée.

Rien n'étoit plus naturel que d'appliquer la division du temps à celle de l'espace : aussi les anciens Indiens le firent-ils ; et, pour me servir des termes de la langue tamoule, ils comptèrent par *naligueti* de chemin, comme ils comptoient par *naligueti* de temps. Et continuant la même analogie, comme de sept *naligueti* et demi de temps, ils formèrent une grande heure ou une veille; de même de sept *naligueti* et demi du chemin, ils formèrent une grande lieue dont la mesure est le pas d'un homme, qui, sans aller ni trop vite ni trop lentement, marche pendant une veille; avec cette différence que la veille s'appelle en leur langue *jâman*, et la grande lieue *câdam*; au lieu que la petite heure et la petite lieue portent le même nom de *naligueti*. Au reste, cette manière de mesurer l'espace par le temps ne nous est pas entièrement étrangère, puisque nous comptons aussi quelquefois par heures et par journées de chemin.

Je commence par le pays où l'on parle la langue tamoule. Ce pays s'étend depuis le cap Comforin jusqu'au 14° degré de latitude ou à peu près. Il renferme l'ancien royaume de Maduré, ceux de Tanjaour, de Trichirapali, de

Gingi et  
une domi  
seul roya  
roi partic  
sérable,  
l'occident  
par le Ma  
pièces de l  
La grand  
jours par  
munes. C  
et demie  
suit que  
un quart  
de Franc  
Avant  
nent, et  
connoît  
Ceilan,  
tamoul.  
soit la  
anciens  
un autr  
trop de  
temps,  
jourd'h  
noient  
mais p

Gingi et autres pays, qui ont tous passé sous une domination étrangère, à l'exception du seul royaume de Tanjaour, lequel a encore son roi particulier. Sa largeur est bien moins considérable, étant bornée à l'orient par la mer, et à l'occident par les montagnes du Maeyalam et par le Maïssour. J'ai déjà indiqué les deux espèces de lieues qui sont en usage dans ce pays. La grande, sous le nom de *cādam*, m'a toujours paru répondre à trois de nos lieues communes. Cette grande lieue en renferme sept et demie de petites appelées *naligui*. Il s'ensuit que celles-ci équivalent chacune à environ un quart et demi-quart d'une lieue commune de France.

Avant de parler des autres parties du continent, et de leurs mesures itinéraires, je ferai connoître celles qui sont en usage dans l'île de Ceilan, laquelle tient, pour ainsi dire, au pays tamoul. Je ne doute nullement que cette île ne soit la fameuse *Taprobane* des anciens. Les anciens Grecs et Romains faisoient de cette île un autre monde égal au leur. Ils avoient ajouté trop de foi aux relations des Indiens de leur temps, égaux ou même supérieurs à ceux d'aujourd'hui en fait d'idées gigantesques. Ils donnoient à cette île une grandeur démesurée, mais proportionnée à la grandeur des énormes

géants dont elle étoit peuplée selon eux. Les anciens astronomes indiens faisoient passer leur premier méridien par cette île, et suivant les poètes, il passoit par le palais d'un fameux géant à dix têtes, lequel étoit roi de l'île.

Dans cette île il y a deux mesures itinéraires, ainsi que dans le pays tamoul; la grande s'appelle *gaoua* en langue *singale*, qui est celle des plus anciens habitants de Ceilan. Pour m'assurer de la grandeur du *gaoua*, j'ai eu recours à différentes combinaisons. J'ai surtout tablé sur la latitude de deux villes marquées sur la carte de M. d'Anville, *Colombo* et *Né-gombo*, que j'ai supposée exacte: et de leur distance réciproque, j'ai enfin conclu que le *gaoua* de Ceilan étoit la moitié du *eddam* tamoul, et qu'il revenoit par conséquent à une lieue et demie, puisque celui-là est égal à trois lieues communes, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Un rapport si marqué entre ces deux grandes mesures itinéraires, en annonce, ce semble, un pareil entre leurs sous-divisions. Peut-être cela étoit-il autrefois; quoiqu'il en soit, aujourd'hui le *gaoua* de Ceilan se subdivise en six *atacma*, dont chacun, par conséquent, revient à un quart de nos lieues communes. Ces deux mesures, le *gaoua* et l'*atacma*, sont

les seule  
dans tou  
remarqu  
leurs, c

Je re  
fait de l  
large ch  
qui abo  
partage  
Cette ch  
partie c  
connus  
(pays c  
son qu  
*Serra*.  
auteur  
gais qu  
de *Serr*  
ne sais  
montag  
cent, d  
corou  
autres  
Les mo  
pelle )  
culière  
n'a pe  
l'univ

les seules, à ce qu'on m'a assuré, qui aient cours dans toute l'île. Ce terme de *gaoua* doit être remarqué, parce que nous le retrouverons ailleurs, quoiqu'un peu défiguré.

Je reviens au continent : ceux qui sont au fait de la géographie de l'Inde, savent qu'une large chaîne de montagnes, qui commence ou qui aboutit, si l'on veut, au cap Comorin, partage la péninsule en deux parties inégales. Cette chaîne de montagnes qui en occupe une partie considérable, forme un grand pays, connu sous le nom de *Maleamé* ou *Mâleyalam* (pays de montagnes). C'est par la même raison que les Portugais l'appellent le pays *da Serra*. Et c'est une erreur assez plaisante d'un auteur récent, lequel, moins savant en portugais qu'en latin, a écrit qu'on a donné le nom de *Serra* au pays dont je parle, à cause de je ne sais quelle figure de *scie* qu'ont, dit-il, les montagnes qui le composent. Elles commencent, du côté du sud, au royaume de Travancor ou *Tirouvancôdou*, qui renferme plusieurs autres petits états, et s'étend au-delà de Mahé. Les montagnards (car c'est ainsi qu'on les appelle) ont une langue et des coutumes particulières. Une des plus extraordinaires, et qui n'a peut-être lieu en aucun autre endroit de l'univers, c'est que dans une caste très noble, et

de laquelle sont la plupart des petits princes du *Malayalam*, une femme peut avoir ; et a réellement plusieurs maris à la fois.

Dans ces pays, ainsi que dans les autres dont nous avons parlé ; on se sert de deux mesures itinéraires : la grande s'appelle *cadam*, et la petite *naliguel*, comme dans la langue tamoule.

Entre le *Malegatum* et la partie plus nord du pays tamoul est le *Maissour*, lequel s'étend bien au-delà vers le septentrion. Cet état, beaucoup plus étendu aujourd'hui qu'il ne l'étoit autrefois, s'agrandit de jour en jour par l'ambition des ministres de ses rois ; si tant est que ceux-ci méritent ce nom. Les Mogols au moins, dont ils sont suzerains, ainsi que presque tous les autres princes de l'Inde, ne les regardent pas comme tels. Ils ne sont point de la caste des *Rajas*, mais de celle des *Potiers* de terre ; qui est fort basse dans le pays.

Le *Maissour* a aussi deux mesures itinéraires, lesquelles ne diffèrent de celles du pays tamoul que par les termes. Car le *Maissour* proprement dit a sa langue particulière appelée *cannada*, laquelle participe et du tamoul et du *telougou*. Dans cette langue, la grande mesure se nomme *pavada*, ou comme parle le peuple, *groulla*. Elle répond au *cadam* ta-

moul  
lieu  
gueli  
quatr  
dout

Ma  
sorte  
qui s  
comp  
radd  
en de  
sept  
pique  
s agit

Je  
dans  
avec  
ou l  
étend  
du su  
de la  
inég  
est p

a co  
L  
a co  
diffé  
lang

moult, et revient comme lui à trois de nos lieues communes. Le *gavada* se divise en sept *gueliguel* et demi, dont chacun répond à vingt-quatre minutes de chemin, comme le *naliguel* dont nous avons parlé plus haut.

Mais il y a encore dans le Maïssour une autre sorte de lieue connue sous le nom de *haradari*, qui signifie à peu près une course. On en compte quatre dans le *gavada*, et chaque *haradari* est censé égal à deux *gueliguel*; ce qui en donneroit huit pour le *gavada* au lieu de sept et demi. Mais en quel pays le peuple se pique-t-il de parler avec précision, quand il s'agit de lieues et de chemin?

Je trouve cette manière de parler par *course* dans le pays *telougou*, qui confine en partie avec le Maïssour du côté de l'ouest. Le pays où l'on parle la langue ainsi nommée est fort étendu. Sa longueur est au moins de cent lieues du sud au nord; il commence vers le 14° degré de latitude et finit vers le 20°. Sa largeur est inégale, et n'est pas aisée à fixer. Le *telougou* est proprement la langue du Carnate, mais elle a cours en d'autres pays voisins.

La double mesure itinéraire du pays tamoul a cours dans ce pays, mais sous des noms différents, malgré l'affinité et des pays et des langues. Dans celle-ci, la grande mesure se



nomme *amada*, et la petite *ghadia*. Ce dernier terme sert aussi pour exprimer la petite heure de vingt-quatre minutes : de sorte que l'on dit tant de *ghadia* de chemin, comme l'on dit tant de *ghadia* de temps. Mais la veille ou l'espace de trois heures a un nom différent de celui de la grande lieue, et se nomme *jâ mou*.

L'*amada* se partage aussi en quatre parties comme le *gavada* du Maissour ; elles se nomment *parouvou* comme qui diroit une course. Cette division a surtout lieu dans les pays situés vers le 15° degré de latitude. Après plusieurs expériences, et après avoir souvent voyagé dans ce pays la montre à la main, il m'a paru que le *parouvou* étoit d'une heure de chemin ; ce qui donneroit quatre lieues à l'*amada*, au lieu de trois qu'il devoit seulement avoir. Mais il se pourroit faire que dans le Carnate, les lieues fussent plus grandes qu'ailleurs ; de même qu'il y a une diversité très grande entre celles qui ont cours en France dans nos différentes provinces. Ce qui en est sûr, c'est que dans le pays dont je parle, on prétend qu'un *amada* de chemin répond à un *jâ mou* ou une des veilles du jour, lesquelles sont sûrement de trois heures.

En avançant vers la partie plus nord du Carnate, on parle encore par *amada* : mais le ter-

me de  
la peti  
répon  
terme  
point  
pressio  
raire,  
les M  
diatem  
incessa  
siblem  
primer  
plusie  
a com  
nature  
Mai  
a sa la  
qu'un  
autres  
*harac*  
nous  
nous  
pire,  
presq  
étoien  
des M  
tièrem  
d'une

me de *ghadia* ne sert plus que pour exprimer la petite heure, qui, comme nous l'avons dit, répond à vingt-quatre minutes; on s'y sert du terme de *cosse* en parlant de chemin. Je ne vois point d'autre raison de ce changement d'expression, ou peut-être même de mesure itinéraire; que la plus grande fréquentation avec les Mores, auxquels ce pays est comme immédiatement soumis. Les maîtres du pays parlant incessamment par *cosse*, le peuple s'est insensiblement accoutumé à leur manière de s'exprimer; et en adoptant ce terme, ainsi que plusieurs autres de la langue indoustane, il a comme oublié le mot propre de sa langue naturelle.

Mais il est un autre pays dans les Indes, qui a sa langue particulière, dont le peuple ne joue qu'un trop grand rôle pour le bonheur des autres nations indiennes. Ce pays s'appelle *Maharachtram*, c'est-à-dire, *grand Pays*, dont nous avons formé le nom de *Marattes*, que nous donnons à la nation qui l'habite. Son empire, avant les conquêtes des Mogols, étoit presque aussi étendu que les Indes. Ceux-ci étoient venus à bout d'abaisser la puissance des Marattes, mais non pas de la détruire entièrement; et en leur enlevant la souveraineté d'une grande partie du pays, ils avoient été

obligés de leur céder une portion considérable des tributs qui s'y lèvent. Et ce sont ces tributs que les Marattes vont répéter de toutes parts à main armée. Il est vrai que c'est une nécessité pour eux d'en agir ainsi; les Indiens ne savent pas donner autrement que par force ce qu'ils doivent le plus légitimement; mais aussi s'ils donnoient de bonne grâce aux Marattes ce qui leur est dû, ceux-ci jugeant par là de l'abondance qui règne chez eux, seroient monter leurs prétentions plus haut, et redoubleroient leurs extorsions. Divisés donc en différents partis, les uns pénètrent quelquefois jusqu'au cap Comorin, d'autres s'avancent dans le Bengale et dans les autres parties de l'Indoustan, portant partout le ravage et la désolation. Comme ces partis ne sont guère composés que de cavalerie armée à la légère et très exercée au pillage, il est fort difficile de les éviter. Ils paroissent lorsqu'on s'y attend le moins, et ils sont bien loin avant qu'on se soit mis en état de leur résister. Il n'est pas rare aussi de voir les Marattes mettre sur pied des armées de plus de cent mille chevaux contre les Mores, avec lesquels ils sont presque toujours en guerre, et aller jusqu'aux portes de Delhi faire trembler le Grand-Mogol sur son trône.

L'invasion du fameux Nader-Schah dans l'In-

doustan  
prendre  
un pays  
auroient  
ou Aze  
appelé  
faire en  
confiné  
tement  
fâché d  
sant to  
verain  
pour s  
cessité  
réprim  
gouver

La  
seur d  
en 175  
qu'il n  
ainsi q  
demen  
dis-je  
près,  
ils s'en  
can. L  
au no  
fiance

doustan n'avoit pas peu contribué à laisser prendre aux Marattes un nouvel ascendant dans un pays qui venoit d'être si fort humilié ; ils auroient pu être réprimés par *Nizam-Moulouk* ou *Azefâ*, ce vieux et rusé politique qui avoit appelé les Persans dans les Indes, et il le devoit faire en qualité de gouverneur du Décan, qui confine avec le pays des Marattes : mais secrètement d'intelligence avec eux, il n'étoit pas fâché d'avoir comme à sa main un ennemi puissant toujours prêt à être lâché contre son souverain, dont il n'étoit pas aimé, et un prétexte pour se tenir éloigné de la cour, dans la nécessité prétendue d'être toujours à portée de réprimer un peuple remuant et voisin de son gouvernement.

La mort de *Nazerzingue*, fils et successeur de *Nizam-Moulouk*, qui vint se faire tuer en 1750, à douze lieues de Pondichery, lorsqu'il ne prétendoit rien moins que de jeter, ainsi qu'il le disoit, la dernière pierre des fondemens de cette ville dans la mer, sa mort, dis-je, et celle de son successeur qui suivit de près, réveillèrent l'ambition des Marattes, et ils s'emparèrent de plusieurs cantons du Décan. Les troupes françaises qui furent fournies au nouveau gouverneur mort, et la confiance qu'il donna à M. de Bussi, qui comman-

da ces troupes pendant plusieurs années, devinrent pour eux un frein qui les retint : mais on peut dire que le torrent ne fut arrêté que pour un temps : et vu la foiblesse du gouvernement mogol, il y a apparence qu'avant quelques années, les Marattes seront maîtres de tout le Décan. Je ne parle point des autres conquêtes qu'ils ont faites du côté du nord, lesquelles ne sont pas moins étendues ; et comme elles vont en augmentant de tous côtés, il n'est pas aisé de fixer les bornes de l'état des Marattes.

Sa capitale est Satara, dont M. d'Anville n'a osé fixer ni la latitude ni la longitude, les recherches qu'il a faites à ce sujet ne lui ayant fourni aucun résultat assez certain pour les déterminer : je ne sais si j'aurai été plus heureux que lui. Les différents rapports qui m'ont été faits par des voyageurs et par des gens du pays même, m'ont donné, après bien des combinaisons, quatre points assez peu éloignés les uns des autres, entre lesquels prenant un milieu, il me paroît que la latitude de Satara doit être placée à 17 degrés 55 minutes, et sa longitude à 91 degrés 12 minutes. C'est surtout sur la carte de M. d'Anville que je me suis fondé dans cette détermination, supposant certaine la latitude de Deboul, et comptant sur l'exac-

titude  
points  
et de l  
Vou  
sion su  
être au  
lité, pe  
peuple  
géogra  
Pou  
du pay  
comme  
grand  
sée de  
huit s  
autres  
quand  
ses. I  
le non  
Il est  
appre  
sour  
revie  
conso  
min  
C  
itiné  
paye

titude d'une route qu'il a marquée avec des points, laquelle aboutit d'une part à Daboul et de l'autre à Visapour.

Vous trouverez un peu longue cette digression sur les Marattes et leur capitale. Mais peut-être aussi vous paroîtra-t-elle de quelque utilité, pour faire connoître un des plus puissants peuples des Indes, et déterminer un point de géographie assez incertain jusqu'à présent.

Pour revenir aux mesures itinéraires, celles du pays maratte sont de deux ou trois sortes, comme dans le pays dont j'ai déjà parlé. La grande se nomme *gan* ou *gaou*; elle est composée de *cosses* et *demi-cosses*, et elle en contient huit suivant les uns, et quatre suivant les autres; ce qu'on reconnoîtra revenir au même, quand je parlerai des diverses espèces de *cosses*. L'on y connoît aussi la petite mesure sous le nom de *guedi*, qui se nomme aussi *gatea*. Il est aisé de remarquer que ce nom de *guedi* approche fort de celui de *gueligueti* du Maisour, et de celui de *ghadia* du Carnate. Le *gan* revient à peu près à l'*amada* telougou, et par conséquent à environ quatre heures de chemin, et même moins.

Ce que nous venons de dire des mesures itinéraires marattes doit s'entendre d'un autre pays plus sud, mais plus nord que le Maleya-

lam avec lequel il confine peut-être immédiatement. La langue qu'on y parle s'appelle *conconi*; c'est celle du peuple de Goa. Le pays où elle est en usage commence un peu au-delà de cette ville; il a peu d'étendue du côté de l'ouest, d'où l'on peut conclure que ce pays est assez petit. Comme cette langue a beaucoup de rapport avec la maratte, les termes dont on s'y sert pour exprimer les mesures itinéraires, et la longueur qu'on leur donne, sont absolument les mêmes.

La langue maratte est usitée depuis les environs de Goa, jusqu'à Surate; et c'est là que commence celle des Gouzarattes aussi bien que leur pays, dans lequel les Marattes ont fort poussé leurs conquêtes. La grande lieue y est en usage sous le nom de *gaou*; et un *gaou* est composé de quatre cosses. Chaque cosse est composée de deux *guedi*, terme commun à cette langue et à celle des Marattes, pour exprimer la petite lieue indienne. Mais dans l'usage ordinaire, le terme de cosse a presque entièrement prévalu. Comme les *gaou* gouzarattes sont fort grands, il s'ensuit que les cosses le sont aussi; elles équivalent à peu près à une de nos lieues. A l'ouest du Gouzaratte est le pays de Gandés. On y parla aussi par *gaou*, et il est, dit-on, d'une grandeur extraordinaire.

Ce q  
prouve  
a relev  
compte  
qu'à G  
tant ré  
ses, l'u  
lieux.

Qu  
j'ai pa  
grande  
nom a  
pelle e  
qui est  
cosse;  
ou pr  
use da  
Mogo  
ler ma

On  
celles  
*zemia*  
cosse  
Les p  
paroi  
tagne  
et ré  
Pour

Ce que je viens de dire des *gan* et des *gaou* prouve que c'est avec justice que M. d'Anville a relevé l'erreur grossière de Tavernier, qui compte soixante-un *gaou* depuis Surat jusqu'à Goa; mais aussi ce voyageur n'est point tant répréhensible d'avoir attribué quatre *cosses*, l'une et l'autre étant fort égales en certains lieux.

Quant aux pays plus nord que ceux dont j'ai parlé, je n'ai pu savoir exactement si la grande mesure indienne y est fort en usage; le nom au moins n'y est pas inconnu, et on l'appelle en more *gaou*, comme en Gouzaratte. Ce qui est de sûr, c'est qu'on y parle surtout par *cosse*; en sorte que c'est, je pense, la seule ou presque la seule mesure itinéraire dont on use dans le reste des pays soumis au Grand-Mogol, et c'est de cette mesure qu'il faut parler maintenant avec quelque étendue.

On en distingue de plusieurs sortes. Voici celles qui sont venues à ma connoissance; les *zemidari* *cosses*, les *pacca* *cosses*, les *catcha* *cosses* ou *cosses* d'armée, et les *rosmi* *cosses*. Les premières sont extrêmement grandes, et paroissent répondre à une grande lieue de Bretagne. Les *pacca* *cosses* le sont beaucoup moins, et répondent à une lieue de l'île-de-France. Pour les *catcha* *cosses* ou les petites *cosses*,



elles n'équivalent guère qu'à une demi - lieue commune. Les cosses d'armée sont la même chose que les *catcha* cosses. Les *rosmi* cosses sont celles qu'on va mesurant devant un grand-nabab lorsqu'il voyage : cela ne sert guère que pour le faste et la vanité des seigneurs mores. Rien effectivement n'est plus fautif que cette mesure, par la négligence de ceux qui sont chargés de cette opération, et le peu de soin qu'ils ont de bien tendre la corde. J'aurois bien voulu savoir de combien de coudées est cette corde ( car la coudée est la mesure presque universelle de ce pays ), et combien de fois elle doit être tendue pour faire une cosse ; mais je n'ai pu le découvrir jusqu'à présent ; je serai peut-être plus heureux dans la suite, et cette connoissance pourroit donner une idée un peu plus exacte des cosses indiennes.

Il paroît que les *catcha* cosses sont plus en usage que les autres cosses dans le Décan : et comme ce sont celles des armées, il y a lieu de croire qu'elles ont lieu dans tout l'Indoustan, vu les fréquentes guerres dont ce pays est agité. L'on compte sans doute de la même manière dans toutes les armées du même souverain, sans s'astreindre aux différentes sortes de cosses qui sont en usage dans les diverses provinces de ce vaste pays. Cela même a pu

les intro  
que ce  
piliers  
lieux.

Ces  
six tois  
tains  
pierres  
termin  
des mo  
est d'e  
ne son  
d'un s  
canton  
Mais d  
on y li  
endro

Il n  
vent  
vu un  
P. de  
tous l  
notre  
çaise  
je, n  
en a  
et de  
Peut

les introduire de toutes parts; d'autant plus que ce sont celles qu'on trouve écrites sur les piliers plantés de cosses en cosses en certains lieux.

Ces piliers sont placés à droite et à gauche à six toises de distance l'un de l'autre. En certains endroits, ils sont de maçonnerie en pierres. Ils ont deux toises de hauteur, et sont terminés par un globe dans le goût des tours des mosquées; ils sont ronds, et leur diamètre est d'environ trois pieds. En d'autres lieux, ce ne sont que de simples pierres fort hautes, d'un seul bloc et un peu façonnées; en d'autres cantons, ils ont à peine trois pieds de haut. Mais de quelque façon qu'ils soient construits, on y lit combien il y a de cosses de là à tel endroit.

Il ne faut pas croire que ces piliers se trouvent dans toutes les Indes: je n'en ai jamais vu un seul dans mes différents voyages; et le P. de Montjustin, qui a parcouru le Décan dans tous les sens, ainsi que vous le pouvez connoître par la carte des routes de l'armée française dressée sur ses mémoires; ce père, dis-je, assure que ces piliers sont fort rares, qu'il en a trouvé dans le voisinage de Masulipatam et de Hederabad, mais presque point ailleurs. Peut-être étoient-ils plus nombreux autrefois:

car ceux qui subsistent tombent en ruine en plusieurs endroits, et il se peut faire que le temps ait détruit ceux qui n'étoient que de maçonnerie. La même chose sera peut-être arrivée, vu la négligence du gouverneur mores, dans les pays même plus voisins de Delhi, où nos voyageurs français en ont, disent-ils, rencontré. Un persan, homme d'esprit, qui a voyagé dans toutes les parties de l'Indoustan, m'a assuré qu'on n'en trouve qu'auprès des grandes villes, et qu'ils ne vont pas à plus d'un ou deux *manzil* ou journées.

Mais quel est le premier inventeur de ces piliers? C'est ce qu'il n'est pas aisé de découvrir. Si ce que M. d'Anville fait dire à Strabon est vrai, que les magistrats indiens avoient un soin particulier des chemins publics, et d'y faire élever les piliers dont on a parlé, il faut que la chose soit bien ancienne; mais il faut avouer en même temps que les Indiens d'aujourd'hui ont bien dégénéré de leurs ancêtres, quelque attachés qu'ils soient à leurs anciens usages, puisqu'ils n'ont pas la première idée de ce qu'on attribue à leurs devanciers, et qu'il ne se trouve aucun indice de ces colonnes, non seulement dans leur pays, mais encore dans leurs anciens livres.

Pour revenir aux cosses et aux pays où elles

sont plus  
à y trou  
itinéraire  
cosse ré  
nutes de  
liquei ta  
grande c  
en hara  
de trois  
nue dan  
le nom  
il résult  
tombe  
Nos  
apprie  
vent en  
où il n'  
sur la  
buent  
quarté  
vient  
par ce  
ils att  
cosse  
confu  
rence  
de l'  
ne p

sont plus en usage, je ne vois aucune difficulté à y trouver la double ou même la triple mesure itinéraire que j'ai indiquée ailleurs. La petite cosse répond assez bien à vingt-quatre minutes de chemin, et par conséquent au *naliquei tamoul*, et au *ghadia telongou*. La grande cosse répondra au *pamuvou telongou* et au *haradéri* du Maissour. La grande mesure de trois ou quatre heures de chemin est connue dans la langue more ou indoustane sous le nom de *gaou*. De cette diversité de cosses, il résulte un inconvénient qui pourroit faire tomber en erreur les géographes d'Europe. Nos voyageurs européens dans les Indes ayant appris des Mores à compter par cosses, se servent ensuite de ce terme même dans le pays où il n'est pas usité. Et peu d'accord entre eux sur la longueur de cette mesure, ils lui attribuent les uns une demi-lieue, les autres, trois quarts de lieue de chemin. Cette différence vient du lieu où ils ont commencé à compter par cosses; quelque part qu'ils aillent ensuite, ils attribuent toujours la même longueur à leurs cosses; ce qui ne peut manquer de jeter de la confusion dans leurs mémoires et de la différence entre leurs diverses relations. Une carte de l'Inde qui auroit été dressée en conséquence ne pourroit manquer d'être très fautive.

Ma méthode a été, tant dans la carte des voyages du P. de Montjustin dans l'Indoustan, dressée sur ses mémoires, que dans les autres recherches que j'ai faites en ce genre, d'avoir, autant qu'il étoit possible, la position exacte de certains endroits principaux, connue ou par quelque observation de la hauteur du pôle, ou par la combinaison de plusieurs relations dont je connoissois et les auteurs, et le temps qu'ils donnoient pour parcourir les mesures itinéraires dont ils s'étoient servis. Ces points principaux, surtout s'ils sont multipliés, sont, comme pour les navigateurs, différents points de départ qui servent à redresser leur route et à empêcher que les erreurs ne s'accablent les unes sur les autres. C'est tout ce qu'on peut faire de mieux en un pays comme celui-ci; vous pouvez mettre au nombre des plus fortes exagérations ce qu'on pourroit vous dire de certaines cartes de l'Inde levées par des triangles géométriques.

Je finis en disant encore un mot sur les cosses et les gaous. Il ne paroît pas douteux que le mot de cosse ne soit très ancien, puisqu'il est de la langue indoustante, très ancienne elle-même. Le nom de *Cossaios*, que M. D. trouve dans Etienne de Bysance donné à un courrier indien, le confirme; mais je

doute si  
Grecs m  
de cour  
Les uns  
ils sont  
cinquan  
ment ch  
autres n  
nommer  
cosses e  
font un  
seigneur  
point d  
ce que  
qui res  
dans la  
seroit-c  
nullem  
grecs a  
J'ai

doute si ce nom n'a point été inventé par les Grecs mêmes. Les Mores ont plusieurs sortes de courriers qu'ils nomment en général *alcala*. Les uns courent sur des dromadaires, et quand ils sont bien montés, ils font, dit-on, jusqu'à cinquante cosses par jour. Ces courriers se nomment *chouttra assouari*, ou *daca assouari*. Les autres ne sont que des messagers à pied; ils se nomment *cassal*, et font, dit-on, jusqu'à trente cosses en un jour. Il y en a une autre sorte qui font une partie du *saltanat* ou de la suite des seigneurs mores; on les appelle *paëc*. Il n'y a point de courriers à cheval dans l'Indoustan, ce que je remarque à cause du mot *assouari*, qui ressemble fort à celui d'*assouam*, lequel dans la langue savante signifie un cheval. Ne seroit-ce point du mot *cassal*, qui ne dérive nullement de celui de cosse, que les voyageurs grecs auroient formé celui de *cossaios*?

J'ai l'honneur d'être, etc.

## LETTRE

Du P. Paul Clain, de la Compagnie de Jésus, au  
révérend père Général de la même Compagnie,  
sur la nouvelle découverte de trente-deux îles au  
sud des îles Mariannes.

A Manille, le 10 juin 1697.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Après le départ du vaisseau qui étoit chargé  
des lettres que j'écrivis l'an passé à votre Pa-  
ternité, il en arriva un autre qui m'apporta  
l'ordre d'accompagner le révérend P. Antoine  
Fuccio, sicilien, nouveau provincial de cette  
province. Faisant avec lui la visite de nos mai-  
sons, j'ai parcouru le pays de *Los Pintados*.  
Ce sont de grandes îles séparées les unes des  
autres par des bras de mer, dont le flux et le  
reflux rend la navigation difficile et dange-  
reuse. Il y a dans ces îles soixante-dix-sept  
mille chrétiens, sous la conduite spirituelle de

quarante-  
qui ont ap-  
pourvoir  
exprimer  
ces pauvre  
sans rece  
qu'il y a  
ont soin  
d'où il ar  
à s'acqui  
ils ne pe  
l'autre. J  
de l'aban  
peuples  
pelle Pa  
des, ces  
les Mari  
découv  
la chose  
En fa  
nous ar  
l'île de  
nale île  
yâmes  
îles nou  
qui ré  
jusqu'e  
lieux

quarante-un missionnaires de notre Compagnie, qui ont avec eux deux de nos frères, chargés de pourvoir à leur subsistance. Je ne saurois vous exprimer combien j'ai été touché à la vue de ces pauvres Indiens, dont plusieurs meurent sans recevoir les sacrements de l'Eglise, parce qu'il y a si peu de prêtres ici, que la plupart ont soin de deux bourgades en même temps; d'où il arrive qu'étant occupés dans un lieu, ils ne peuvent assister ceux qui meurent dans l'autre. J'ai été encore beaucoup plus touché de l'abandon où se trouvent plusieurs autres peuples, qui demeurent dans des îles qu'on appelle *Paiz*. Quoique peu éloignés des Mariannes, ces insulaires n'ont aucun commerce avec les Marianois. On s'est assuré cette année de la découverte de ce nouveau pays. Voici comme la chose s'est passée.

En faisant la visite avec le père provincial, nous arrivâmes à la bourgade de Guivam, dans l'île de Samal, la dernière et la plus méridionale île des Rintados orientaux. Nous y trouvâmes vingt-neuf *Palaos* ou habitants de ces îles nouvellement découvertes. Les vents d'est qui règnent sur ces mers depuis décembre jusqu'en mai, les avoient jetés à trois cents lieues de leurs îles, dans cette bourgade de



l'île de Samal. Ils étoient venus sur deux petits vaisseaux, qu'on appelle ici *paraos*. Voici comme ils racontent leur aventure.

Ils s'étoient embarqués au nombre de trente cinq personnes pour passer à une île voisine, lorsqu'il se leva un vent si violent, que ne pouvant gagner l'île où ils vouloient aller, ni aucune autre du voisinage, ils furent emportés en haute mer. Ils voguèrent ainsi au gré des vents pendant soixante-dix jours sans pouvoir prendre terre. Enfin perdant toute espérance de retourner en leur pays, et se voyant à demi-morts de faim, sans eau et sans vivres, ils résolurent de s'abandonner à la merci des vents, et d'aborder à la première île qu'ils trouveroient du côté d'occident. A peine eurent-ils pris cette résolution, qu'ils se trouvèrent à la vue de la bourgade de Guivam. Un Guivamois les aperçut, et jugeant par la structure de leurs petits bâtiments que c'étoient des étrangers qui s'étoient égarés, il prit un linge, et leur fit signe d'entrer par le canal qu'il leur montrait, pour éviter les écueils et les bancs de sable sur lesquels ils alloient échouer. Ces pauvres gens furent si effrayés de voir cet inconnu, qu'ils commencèrent à retourner en haute mer; mais quelque effort qu'ils fissent, ils n'en purent venir à bout, et le vent les repoussa une seconde fois vers le rivage.

Quand il  
fit entend  
prendre  
qu'ils alle  
à la mer  
vaisseau  
de les co  
arrivé, q  
chargée  
nage po  
gnoient  
se voya  
les suivr  
fait évit  
Pendant  
rèrent  
conduit  
comme  
Ils p  
cents,  
vam, a  
charité  
fraichi  
cocos,  
La cha  
taigne  
fourni  
ble à l

Quand ils en furent proches, le Guivamois leur fit entendre par ses signes la route qu'ils devoient prendre; mais voyant qu'ils ne la prenoient pas et qu'ils alloient infailliblement se perdre, il se jette à la mer, et va à la nage à l'un de ces deux petits vaisseaux, dans le dessein de s'en faire le pilote et de les conduire sûrement au port. A peine y fut-il arrivé, que ceux qui étoient dedans, et les femmes chargées de leurs petits enfants, se jetèrent à la nage pour gagner l'autre vaisseau, tant ils craignoient l'approche de cet inconnu. Cet homme se voyant seul dans ce petit vaisseau se met à les suivre, et étant entré dans le second, il lui fait éviter tous les écueils et le conduit au port. Pendant ce temps-là, ces pauvres gens demeurèrent immobiles, et s'abandonnèrent à la conduite de cet inconnu, dont ils se regardoient comme les prisonniers.

Ils prirent terre le jour des saints Innocents, de l'année 1696. Les habitants de Guivam, accourus sur le rivage, les reçurent avec charité et leur apportèrent du vin et des rafraichissements. Ils mangèrent volontiers des cocos, qui sont les fruits des palmiers de ce pays. La chair en est à peu près semblable aux châtaignes, excepté qu'elle a plus d'huile, et qu'elle fournit une espèce d'eau sucrée, qui est agréable à boire. On leur présenta du riz cuit à

l'eau ; dont on se sert ici et dans toute l'Asie comme de pain. Ils le regardèrent avec admiration, et en prirent quelques grains qu'ils jetèrent aussitôt à terre, s'imaginant que c'étoient des vermisses. Ils témoignèrent beaucoup de joie quand on leur apporta de ces grosses racines qu'on appelle *Patavan*, et ils en mangèrent avec avidité.

Cependant on fit venir deux femmes que les vents avoient autrefois jetées sur la même côte de Guivam. Comme elles savoient un peu la langue de ce pays, elles servirent d'interprètes, et c'est par leur moyen qu'on apprit ce que je dirai dans la suite. Une de ces femmes trouva parmi ces étrangers quelques-uns de ses parents. Ils ne l'eurent pas plutôt reconnue qu'ils se mirent à pleurer. Le père qui a soin de cette bourgade, ayant appris l'arrivée de ces pauvres gens, les fit venir à Guivam. Dès qu'ils l'aperçurent, et qu'ils virent le respect qu'on lui portoit, ils s'imaginèrent qu'il étoit le roi du pays, et que leur vie et leur sort étoient entre ses mains. Dans cette pensée, ils se jetèrent tous à terre pour implorer sa miséricorde et pour lui demander la vie. Le père, touché de compassion de les voir dans une si grande désolation, fit ce qu'il put pour les consoler et pour adoucir leurs peines ; il ca-

rossa leur  
à la matie  
et promit  
les secou

Les ha  
su père p  
maisons,  
nécessair  
habits. D  
qu'on ne  
mariés (e  
eux), et  
deux ens  
chagrin  
frente-ci  
restoit p  
et les in  
en avoie  
Et peu d  
rut enco  
le bapte  
Ils ra  
trente-d  
éloigné  
ture de  
de leur  
Il y a l  
plus au

rossa leurs enfants, dont trois étoient encore à la mamelle, et cinq autres un peu plus grands, et promit à leurs parents de leur donner tous les secours qui dépendoient de lui.

Les habitans de Guivam s'offrirent à l'envi au père pour mener ces étrangers dans leurs maisons, et pour leur fournir tout ce qui seroit nécessaire, soit pour les vivres, soit pour les habits. Le père les leur confia, mais à condition qu'on ne sépareroit point ceux qui étoient mariés (car il y en avoit quelques-uns parmi eux), et qu'on n'en prendroit pas moins de deux ensemble, de peur de faire mourir de chagrin ceux qui demeureroient seuls. De trente-cinq qu'ils étoient d'abord, il n'en restoit plus que trente; car la disette des vivres et les incommodités d'une longue navigation en avoient fait mourir cinq pendant le voyage. Et peu de temps après leur arrivée il en mourut encore un, qui eut le bonheur de recevoir le baptême.

Ils rapportèrent que leur pays consiste en trente-deux îles. Elles ne doivent pas être fort éloignées des Mariannes, à en juger par la structure de leurs petits vaisseaux, et par la forme de leurs voiles, puisqu'elles sont les mêmes. Il y a bien de l'apparence que ces îles sont plus au midi que les Mariannes, à 11 ou 12 de-

grés de latitude septentrionale, et sous le même parallèle de Guivam, puisque ces étrangers, venant tout droit d'orient en occident, ont abordé au rivage de cette bourgade. Il y a aussi lieu de croire que c'est une de ces îles qu'on découvrit de loin, il y a quelques années. Un vaisseau des Philippines ayant quitté la route ordinaire, qui est de l'est à l'ouest, sous le 13° parallèle, et s'étant un peu écarté vers le sud-ouest, l'aperçut pour la première fois. Les uns ont appelé cette île la Caroline, du nom du roi d'Espagne Charles II, et les autres l'île de Saint-Barnabé, parce qu'elle fut découverte le jour de la fête de cet apôtre. Elle fut encore vue l'année passée par un autre vaisseau que la tempête fit changer de route, en allant d'ici aux îles Marianes. Le gouverneur des Philippines avoit souvent donné ordre au vaisseau qui va presque tous les ans aux Marianes, de chercher cette île et les autres qu'on soupçonne être aux environs; mais ces ordres avoient été inutiles, Dieu réservant à ce temps-ci la découverte, et comme nous l'espérons, l'entière conversion de ces peuples.

Ces étrangers ajoutent que de ces trente-deux îles, il y en a trois qui ne sont habitées que par des oiseaux; mais que les autres sont

extrêmement  
mandé qu  
prennent  
sière et le  
tude innoc  
tent. Ces  
Saraon,  
Yfatue,  
Puc, Fat  
Tavis, S  
Mutacous  
Pyalcun  
par les d  
gitan. L  
toutes ce  
tient sa  
tions lui  
étranger  
est la fil  
nus, ils  
grandes  
sont. Le  
lignes,  
gures.  
aussi q  
les aut  
n'en o  
femme

extrêmement peuplées. Quand on leur demande quel est le nombre des habitants, ils prennent un morceau de sable ou de poussière et le montrent, pour marquer la multitude innombrable des hommes qui les habitent. Ces îles se nomment *Pais, Lamulutup, Saruon, Yaropis, Valayyay, Sâtavoh, Cutac, Yfatuc, Piraulop, Ytai, Pic, Piga, Lamurrec, Puc, Falait, Carivaruvong, Flatu, Lamutâr, Tavts, Sappén, Tacawlap, Rapiyang, Tâton, Mutacusan, Piylu, Olatan, Palu, Cucumyat, Pylacunung*. Les trois qui ne sont habitées que par les oiseaux sont : *Piculat, Hulalan, Tagitan*. Lamurrec est la plus considérable de toutes ces îles. C'est où le roi de tout ce pays tient sa cour. Les chefs de toutes ces habitations lui sont soumis. Il s'est trouvé parmi ces étrangers un de ces chefs avec sa femme, qui est la fille du Roi. Quoiqu'ils soient à demi-nus, ils ont des manières et un certain air de grandeur qui font assez connoître ce qu'ils sont. Le mari a tout le corps peint de certaines lignes, dont l'arrangement forme diverses figures. Les autres hommes de cette troupe ont aussi quelques lignes semblables, les uns plus, les autres moins. Mais les femmes et les enfants n'en ont point. Il y a dix-neuf hommes et dix femmes de différents âges. Le tour et la cou-

leur de leurs visages approchent assez du tour et de la couleur du visage des habitants des Philippines. Les hommes n'ont point d'autre habit qu'une espèce de ceinture qui leur couvre les reins et les cuisses, et qui fait plusieurs tours à l'entour de leurs corps. Ils ont sur les épaules plus d'une aune et demie de grosse toile, dont ils se font une espèce de capuchon qu'ils lient par-devant, et qu'ils laissent pendre négligemment par derrière. Les hommes et les femmes sont habillés de la même manière, excepté que les femmes ont un linge un peu plus long, qui descend depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

Leur langue est différente de celle des Philippines, même de celle des îles Mariannes. Leur manière de prononcer approche de la prononciation des Arabes. La femme qui paroît la plus considérable, a plusieurs anneaux et plusieurs colliers d'écaïlle de tortue, qu'on appelle ici *carey*, et les autres d'une matière qui nous est inconnue. Cette matière, qui ressemble assez à l'ambre gris, n'est pas transparente.

Voici la manière dont ils ont vécu sur mer pendant soixante et dix jours qu'ils y ont été à la merci des vents. Ils jetoient en mer une espèce de nasse, faite de plusieurs petites branches d'arbres liées ensemble. Cette nasse avoit une

grande  
son, et  
de sorti  
manière  
et ils n  
que la  
voient

Ils n  
voulur  
brouto  
entend  
son de  
de cha  
ment a  
guère  
la men  
se nou  
ceufs.  
sont g  
chant  
tent t  
ce qu  
Ils  
litéss  
n'av  
non  
nies  
divi

grande ouverture pour laisser entrer le poisson, et se terminoit en pointe pour l'empêcher de sortir. Le poisson qu'ils prenoient de cette manière étoit toute la nourriture qu'ils avoient, et ils ne buvoient point d'autre eau que celle que la pluie leur fournissoit, et qu'ils recevoient dans des écorces de coco.

Ils n'ont point de vaches dans leurs îles. Ils voulurent s'enfuir quand ils en virent qui broutoient l'herbe, aussi bien que lorsqu'ils entendirent un petit chien aboyer dans la maison des missionnaires. Ils n'ont point non plus de chats, ni de cerfs, ni de chevaux, ni généralement aucune bête à quatre pieds. Ils n'ont même guère d'autres oiseaux que ceux qui vivent sur la mer. Ils ont cependant des poules dont ils se nourrissent, mais ils n'en mangent pas les œufs. Malgré cette disette de toutes choses, ils sont gais et contents de leur sort : ils ont des chants et des danses assez régulières ; ils chantent tous ensemble, et font les mêmes gestes, ce qui a quelque agrément.

Ils sont surpris du gouvernement, de la politesse et des manières d'Europe, dont ils n'avoient aucune connoissance. Ils admirent non seulement la majesté auguste des cérémonies dont l'Eglise se sert pour célébrer l'office divin, mais aussi la musique, les instruments,



les danses des Espagnols, les armes dont ils se servent, et surtout la poudre à canon. Ils admirent encore la blancheur des Européens; car pour eux ils sont tous basanés, aussi bien que les habitants de ce pays.

Il n'a pas paru jusqu'à présent qu'ils aient aucune connoissance de la divinité, ni qu'ils adorent des idoles: on n'a remarqué en eux qu'une vie toute animale. Tout leur soin est de chercher à boire et à manger. Ils ont une grande défiance pour leur roi et pour les chefs de leurs bourgeois, et ils leur obéissent avec beaucoup d'exactitude. Point d'heure réglée pour leurs repas; ils boient et mangent en quelque temps et en quelque endroit que ce soit, lorsqu'ils ont faim et soif, et qu'ils trouvent de quoi se contenter; mais ils mangent peu à chaque fois, et ils ne font point de repas assez fort pour suffire à toute la journée.

Leur civilité et la marque de leur respect consiste à prendre la main ou le pied de celui à qui ils veulent faire honneur, et à s'en frotter doucement tout le visage. Ils avoient parmi leurs petits meubles quelques scies, faites non pas de fer, mais d'une grande écaille qu'on appelle ici *tacloba*, qu'ils aiguissent en les frottant contre certaines pierres. Ils en avoient aussi une de fer de la longueur d'un doigt. Ils

furent  
marche  
multitu  
on se  
après  
point  
sionna  
gros n  
avec p  
tant d  
leur e  
quand  
d'autr  
faits d  
fort p  
quelq  
ques  
tête,  
veule  
l'on f  
ceper  
ils on  
tant  
Mari  
d'un  
Phil  
croi  
épai

furent fort étonnés, à l'occasion d'un vaisseau marchand qu'on venoit de faire à Guivam, de voir la multitude des instruments de charpenterie dont on se servoit; ils les regardèrent tous les uns après les autres avec admiration. Ils n'ont point de métaux dans leur pays. Le père missionnaire leur ayant donné à chacun un assez gros morceau de fer, ils reçurent ce présent avec plus de joie que si on leur eût donné autant d'or. Ils avoient si grande peur qu'on ne le leur enlevât, qu'ils le mettoient sous leur tête quand ils vouloient dormir. Ils n'ont point d'autres armes que des lances ou des traits faits d'ossements humains. Ils sont d'eux-mêmes fort pacifiques. Lorsqu'il arrive entre eux quelque querelle, elle se termine par quelques coups de poing qu'ils se donnent sur la tête, ce qui arrive rarement; car, dès qu'ils veulent en venir aux mains, on les sépare et l'on fait cesser le différend. Ils ne sont point cependant stupides ni pesants; au contraire, ils ont du feu et de la vivacité. Ils n'ont pas tant d'embonpoint que les habitants des îles Marianes; mais ils sont bien proportionnés et d'une taille à peu près semblable à celle des Philippinois. Les hommes et les femmes laissent croître leurs cheveux qui leur tombent sur les épaules.

Quand ces étrangers apprirent qu'on les alloit conduire en présence du père missionnaire, ils se peignirent tout le corps d'une certaine couleur jaune, ce qui passe chez eux pour un grand agrément. Ils sont si contents de trouver ici en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie, qu'ils se sont offerts à retourner dans leur pays pour attirer ici leurs compatriotes, et pour leur persuader d'entrer en commerce avec ces îles. Notre gouverneur goûte beaucoup ce dessein, dans la vue qu'il a de soumettre tout ce pays au roi d'Espagne; ce qui ouvreroit une grande porte à la propagation de l'Évangile. Le plus vieux de ces étrangers avoit déjà été jeté une fois sur les côtes de la province de Caragan dans une de nos îles; mais comme il n'avoit trouvé que des infidèles qui demeurent dans les montagnes et le long de ces côtes désertes, il étoit retourné en son pays sans avoir connoissance de l'abondance et des richesses de ces îles. Ils sont fort adroits à plonger; et l'on dit qu'ils prirent dernièrement à la pêche deux grandes perles dans leurs nacres, qu'ils rejetèrent dans la mer, parce qu'ils n'en connoissoient pas le prix. On a déjà baptisé les enfants; on instruit les autres des mystères de notre religion !

• Ces Insulaires raconteront qu'une de leurs îles

Je  
persu  
une n  
fants  
dans  
d'ouv  
nous  
nous  
dans  
fond

n'est  
à-dir  
ne so  
part  
ne le  
l'ann  
eux,  
n'on  
tent

l'Eu  
Ron  
sem  
et p  
com  
peti

Je vous écris tout ceci, mon révérend père, persuadé que vous aurez de la joie d'apprendre une nouvelle si avantageuse à ceux de vos enfants qui auront le bonheur de porter la foi dans ces nouveaux pays. Nous avons besoin d'ouvriers pour fournir à tant de travaux; nous espérons que vous aurez la bonté de nous en envoyer, et de ne pas nous oublier dans vos saints sacrifices. Je suis avec un profond respect, etc.

n'est habitée que par une espèce d'Amazones, c'est-à-dire, des femmes qui font une république où elles ne souffrent que des personnes de leur sexe. La plupart ne laissent pas d'être mariées; mais les hommes ne les viennent voir qu'en une certaine saison de l'année, et après quelques jours ils retournent chez eux, remportant avec eux les enfants mâles qui n'ont plus besoin de nourrices. Toutes les filles restent, et les mères les élèvent avec un grand soin.

Deux missionnaires des Indes partirent pour l'Europe, et l'un d'eux, le P. Sarrano, alla jusqu'à Rome implorer la protection du Pape pour l'établissement de cette mission, d'où il vint à Paris en 1705, et passa ensuite en Espagne avec des lettres de recommandation de Louis XIV pour Philippe V son petit-fils.

**BREF**

De notre Saint Père le Pape au Roi,

*A Notre très cher Fils en Jésus-Christ, le Roi très chrétien.*

CLÉMENT XI, PAPE.

**Notre très cher Fils en Jésus-Christ, salut :**  
 Comme c'est avec justice qu'on doit attribuer l'état florissant où est depuis tant d'années votre royaume, au grand zèle qu'a Votre Majesté de cultiver et de défendre la Religion catholique, dont elle a donné des marques éclatantes en tant d'occasions; nous nous persuadons aisément que c'est vous faire plaisir que de vous donner occasion d'étendre et d'augmenter cette même religion.

Nous avons appris par les lettres de notre vénérable frère l'archevêque de Manille, et par la relation que nous ont présentées quelques religieux de la Compagnie de Jésus, nos chers fils, qui sont venus à Rome en qualité de députés, qu'au-delà des Philippines, dans cette vaste mer qui est vers la Chine, où vos vaisseaux naviguent quelquefois, on a dé-

Chariss

Ces  
Quem

à tot

scribe

catho

occas

vit; s

posse

gioni

beat

D

tissin

ses i

Reli

cepi

pisc

**BREVE**

**Summi Pontificis ad Regem Francorum.**

*Charissimo in Christo Filio nostro Ludovico, Francorum  
Regi christianissimo.*

**CLEMENS PP. XI.**

**CHARISSIME** in Christo Fili noster, salutem.  
Quemadmodum singularis illa felicitas, quæ  
à tot annis regnum istud fruitur, jure est ad-  
scribenda peculiari studio fovendæ ac tuta nã  
catholicæ Religionis, quod Majestas tua tot in  
occasionibus luculenter ac magnificè declara-  
vit; sic meritò credimus nihil fieri gratius tibi  
posse, quàm si occasio aliqua ejusdem Reli-  
gionis amplificandæ ornandæque tibi ipsi præ-  
beatur.

Detectæ sunt nuper ultra Philippinas in vas-  
tissimo illo circa Sinas Oceano, quem tuæ clas-  
ses interdum navigant, novæ insulæ, in quas  
Religio catholica nondum penetravit. Id ac-  
cepimus è litteris venerabilis fratris Archie-  
piscopi Manilani, et è narratione nobis oblata

couvert depuis peu de nouvelles Iles, où la Religion catholique n'a point encore pénétré. Ces religieux nous ont rapporté que ces Iles étoient fort peuplées; que les habitants avoient un excellent naturel, et qu'ils étoient assez portés à embrasser la Religion catholique.

C'est pourquoi, comme nous savons que vous avez un zèle ardent pour étendre le culte divin et la Religion catholique, nous vous exhortons et nous vous prions de vouloir bien, si l'occasion s'en présente, vous intéresser à une entreprise d'une si grande importance pour le salut des ames, et de vous donner la peine d'écrire au Roi catholique, pour lui recommander la nouvelle mission qu'on a dessein d'établir dans ces Iles. Car, quoique ce monarque y soit déjà assez porté par sa piété, qu'il tire du sang et des exemples de Votre Majesté, nous sommes persuadés qu'une recommandation comme la vôtre fera une forte impression sur son esprit.

Nous avons sujet d'applaudir au Roi votre petit-fils, comme nous l'avons fait par nos lettres, de ce qu'il marche avec tant de piété et d'éclat sur les pas de son illustre aïeul, et de ce qu'il a un zèle ardent pour l'accroissement de la Religion, non seulement en Europe, mais jusqu'aux extrémités du monde, ayant assigné depuis peu un revenu considérable pour l'entretien des missionnaires qui travaillent dans la Californie.

per dile  
Soc'etat  
mine ad  
permag  
lis, et a  
tis prop

Pro  
pagand  
tatem,  
momen  
velis, s  
novam  
nandar  
lico n  
accend  
sanguin  
telligit  
ipsum

Et

tuo g  
quòd  
prema  
ampli  
sed et  
ità p  
Calif  
pecu  
petu

per dilectos filios religiosos quosdam viros Societatis Jesu, qui Romam procuratorio nomine advenere. Iis in insulis, ut ipsi referunt, permagno numero sunt homines optimæ indolis, et ad Fidem catholicam amplectendam satis propensi.

Pro eo itaque desiderio, quo flagras, propagandi divinum cultum, et catholicam veritatem, te hortamur et rogamus, ut opus tanti momenti ad salutem animarum promoveri velis, si qua se dabit occasio, ac præsertim ut novam missionem ad ipsas illas insulas destinandam commendare per litteras Regi catholico ne graveris : etsi enim eum satis incitat accendatque pietas sua, quam à Majestatis tuæ sanguine et exemplis hausit, nihilominus intelligimus quantum habitura sit ponderis apud ipsum tam insignis commendatio.

Et habemus sanè unde eidem Regi nepoti tuo gratulemur, ut nostris litteris fecimus, quòd Avi vestigia tam splendide, tam religiose premat, studiumque singulare præ se ferat amplificandæ Religionis, non solum in Europa, sed etiam in remotissimis regionibus, ubi non ità pridem Præconibus evangelicis in insula California laborantibus, summam non levem pecuniæ singulis annis erogandam certo et perpetuo censu assignavit.



Pour ce qui regarde le secours de ces îles qu'on vient de découvrir, et le dessein qu'on a d'y établir le Christianisme; il semble qu'il seroit à propos que le Roi catholique ordonnât au gouverneur des Philippines d'équiper un vaisseau; et de fournir aux missionnaires tout ce qui leur seroit nécessaire. Plus ce secours sera prompt, plus l'avantage qu'on en retirera sera grand, et plus la bénédiction que Dieu répandra sur sa personne et sur ses royaumes sera abondante.

Nous recommandons particulièrement à Votre Majesté, notre cher fils André Cérano, religieux de la Compagnie de Jésus; l'un des procureurs qui sont venus ici des Philippines, lequel aura l'honneur de se présenter devant Votre Majesté pour prendre ses ordres sur une entreprise si importante, et pour vous engager par ses humbles prières à presser une expédition que vous êtes si capable de faire réussir par votre haute sagesse. C'est avec toute la tendresse possible que nous prions Dieu qu'il vous conserve long-temps en parfaite santé, et que nous vous donnons notre bénédiction apostolique. A Rome, le premier jour de mars 1705, l'an cinquième de notre pontificat.

Quod  
detectas  
christian  
esse vid  
torem P  
et opera  
tari. Q  
fructus  
sum et  
dundak

Inter  
virum  
terum  
insulis  
posito  
di tar  
atque  
consil  
cenda  
cui d  
et a  
impe  
1705

Quod verò spectat ad insulas illas recens detectas adjuvandas et invehendam in easdem christianam Fidem, id maximè præstandum esse videtur à Rege Catholico, ut per Governatorem Philippinarum navem comparari jubeat, et operariis illuc mittendis necessaria suppeditari. Quod quanto citius fieri poterit tantò fructus major existet, tantòque uberior in ipsum et regna sua superni Numinis favor redundabit.

Interim verò dilectum Filium religiosum virum Andream Serranum Societatis Jesu, alterum ex procuratoribus, qui ex Philippinis insulis in has partes advenerunt, te hoc proposito aditurum ut de opportunitate suscipiendi tam salutarem expeditionem tecum agat, atque ad eam urgendam te, quem maximis consiliis parem esse novit, suis precibus incendat, enixè commendamus Majestati tuæ, cui diurnam incolumitatem à Deo precamur, et apostolicam benedictionem amantissime impertimur. Datum Romæ die primâ martii 1705, pontificatûs nostri anno quinto.

---

**LETTRE**

Du Roi au Roi d'Espagne.

**TRÈS HAUT**, très excellent et très puissant Prince, notre très cher et très aimé bon frère et petit-fils : Nous avons appris par le P. Ser-rano, de la Compagnie de Jésus, procureur de la province des Philippines, la nouvelle découverte faite depuis peu de plusieurs îles très-peuplées, situées entre les Philippines et les îles Marianes. Il nous en a raconté lui-même, dans l'audience que nous lui avons donnée, beaucoup de particularités que nous avons entendues avec plaisir ; et nous avons été très aise de savoir que les pères de sa Compagnie, animés de leur zèle ordinaire pour la propagation de la foi, avoient dessein de faire de nouvelles missions dans ces îles. Il part pour aller en rendre compte à **VOTRE MAJESTÉ**, et pour lui demander en même temps de protéger cette entreprise. Quoique l'utilité que la religion en doit recevoir suffise pour engager **VOTRE MAJESTÉ** à l'appuyer de son autorité, nous sommes persuadés qu'Elle sera bien aise de joindre encore

à une rai  
 comman  
 de ces  
 bien ord  
 pines d  
 secours  
 dans ces  
 ils sont  
 fin, nou  
 très/ex  
 très che  
 sa saint

Écrit

1705.

à une raison aussi pressante, celle de la recommandation que nous lui faisons en faveur de ces nouvelles missions, et qu'Elle voudra bien ordonner aux gouverneurs des Philippines de fournir à ces missionnaires tous les secours dont ils auront besoin pour passer dans ces Iles, et pour y accomplir l'ouvrage où ils sont appelés; et la présente n'étant à autre fin, nous prions Dieu qu'il vous ait, très haut, très excellent et très puissant Prince, notre très cher et très aimé bon frère et petit-fils, en sa sainte et digne garde.

Écrit à Versailles, le dixième jour de juin 1705.

Votre bon frère et grand-père

LOUIS

COLBERT.

## BREF

De N. S. P. le Pape au Roi d'Espagne.

*A Notre très cher Fils en Jésus-Christ, Philippe, Roi  
Catholique des Espagnes,*

CLÉMENT XI, PAPE.

Comme nous ne doutons point que VOTRE MAJESTÉ ne soit bien aise d'avoir occasion de faire éclater le zèle qu'Elle a pour le culte divin et pour la propagation de la foi; c'est avec beaucoup de joie que nous lui proposons celle qui se présente, et dont nous avons été informé par les lettres de notre vénérable frère l'Archevêque de Manille, et par ce que nous en ont exposé de vive voix nos chers fils André Serrano et Dominique Medel, religieux de la Compagnie de Jésus, venus ici des Philippines.

Ils rapportent qu'il y a quelques années, des étrangers, poussés par la tempête, ou plutôt, comme on le doit croire, conduits par la Providence, abordèrent aux Philippines, se disant habitants de cer-

Sum

Charissim

CHAI

Confisi

Majesta

rum se

Religio

cam: li

présen

teris v

la, et

dreas

Jesu,

expos

Ref

tempe

fuisse

pinas

## BREVE

Summi Pontificis ad Regem Hispanorum.

*Charissime in Christo Filio nostro Philippo, Hispaniarum Regi Catholico,*

CLEMENS PP. XI.

CHARISSIME in Christo Fili noster, Salutem. Consi gratam admodum fore eximie pietati Majestatis tuæ occasionem explicandi præclarum zelum, quo pro divini cultûs et catholice Religionis propagatione fervet, libenti animo eam tibi proponimus, quæ satis insignis in præsens occurrere videtur ex eis, quæ suis literis venerabilis frater Archiepiscopus Mantuæ, et viva voce dilecti filii religiosi viri Andreas Serranus et Dominicus Medel Societatis Jesu, ex Philippinis insulis huc advecti, nobis exposuerunt.

Referunt itaque appulsos elapsis annis vi tempestatis, sed potius, ut pium est credere, fuisse divinâ Providentiâ ad præfatas Philippinas adductos externos nonnullos homines,

tain<sup>s</sup> îles qui n'avoient point été découvertes, selon ce qu'on en pouvoit juger, ou du moins dont on n'avoit point eu jusqu'alors de connoissances bien claires; et que ces îles, qui sont en grand nombre et fort peuplées, devoient être situées entre les Philippines et les îles Mariannes.

Qu'à juger du caractère et du naturel de ces peuples, non seulement par ce qu'en témoignent ces étrangers, mais encore plus par ce qu'on avoit pu en remarquer, il paroissoit qu'ils étoient d'un esprit docile, fort porté à l'équité, et tout à fait exempts des superstitions de l'idolâtrie. Si ces rapports sont conformes à la vérité, voilà un grand champ ouvert aux fidèles pour porter dans ces pays, qu'on croit n'être pas bien éloignés des terres soumises à votre obéissance, les lumières de la foi; si, suivant l'inclination que vous avez à favoriser les missions, vous donnez ordre à vos ministres de fournir les vaisseaux et les secours nécessaires aux missionnaires qui sont prêts à se transporter dans ces îles.

C'est à quoi nous vous exhortons fortement, et nous avons même lieu de nous en flatter, par ce que vous avez déjà fait pour d'autres pays, et particulièrement pour cette partie de l'Amérique septentrionale, qu'on appelle la Californie, où votre zèle n'a rien épargné pour l'avancement de la reli-

qui se  
quas c  
nostr  
hacten  
et inte  
jacere  
valde

Quo  
dolem  
quod  
explica  
summo  
perstit  
undeq  
præcla  
rendan  
ut cre  
quæ a  
nam f  
in pi  
riis, e  
um p

Qu  
horta  
bis a  
habea  
nu ea  
cipue

qui se ad quasdam insulas pertinere dixerunt, quas conjicere erat nondum ab ullo nautarum nostri orbis fuisse detectas, aut saltem esse hactenus incertâ et obscurâ famâ vix cognitâ, et inter Philippinas ipsas, et Marianas insulas jacere, multas illas quidem numero, et incolis valdè frequentes.

Quod verò attinet ad eorum populorum indolem, ipsi nedum suo testimonio, sed eo quod præferrebant miti ac facili ingenio, satis explicabant docilem eam esse et in æquitatem summopere propensam, idolatricæ verò superstitionis prorsùs nesciam. Quæ ubi veritati undequaque consentiant, campum et quidem præclarum aperire videntur fidelibus ad inferendam in illas partes non magno admodum, ut creditur, locorum intervallo, à regionibus quæ autoritati tuæ subsunt, dissitas, christianam fidem, ubi tu propenso, quo esse soles in pium missionum opus animo, sanctis Operariis, eo proficisci paratis, navigia et comæum per administros tuos suppeditari mandes.

Quod ut facere velis, te etiam atque etiam hortamur, et te quidem facturum non levi nobis argumento pollicemur, cum exploratum habeamus quanto fervore et quàm liberali manu eandem Deï causam aliis in locis, et præcipuè in eâ Americæ septentrionalis insulâ,



gion, ce qui est pour nous un grand sujet de vous féliciter, et ce qui doit vous donner une gloire immortelle.

Vous participerez par là au gain des ames, qui sera, comme on l'espère, très considérable dans cette nouvelle mission; aussi bien qu'au mérite et à la récompense qu'on peut en attendre, et ce sera avec justice que vous serez regardé comme le principal auteur d'un si grand bien. Sur quoi, comme sur une affaire que, dans la place que nous occupons, nous avons fort à cœur, vous serez plus particulièrement instruit par notre Nonce ordinaire, et par le même André Serrano notre cher fils, religieux de la Compagnie de Jésus, qui par le zèle ardent dont il est animé pour cette sainte entreprise, se rend digne de la faveur royale de VOTRE MAJESTÉ à qui nous le recommandons très particulièrement, et à qui nous souhaitons une longue vie, comblée de toutes sortes de prospérités; en lui donnant très affectueusement notre bénédiction apostolique. Donnée à Rome le 1<sup>er</sup> de mars 1705, l'an cinquième de notre Pontificat.

que Ca  
nobis n  
et perp  
Itaq  
à prop  
proind  
randun  
ticeps  
tanti b  
re, qu  
cordi  
noſter  
religio  
Jesu, c  
lutaren  
propte  
que et  
diu so  
cupin  
aman  
prim  
quint

quæ California dicitur, promoveris, undè certè nobis magna suppetit tibi gratulandi occasio, et perpetua tuo nomini laus accessit.

Itaque animarum lucri, quod nunc quoque à propositâ novâ profectione speratur, ac proindè meriti, quòd jure maximum indè sperandum est, itemque spiritualis mercedis particeps procul dubio efficieris, ac præcipuus tanti boni auctor meritò reputaberis. De quâ re, quæ sanè pro munere nostro nobis valdè cordi est, tecum pluribus aget cum Nuncius noster ordinarius, tum idem ipse dilectus filius religiosus vir Andreas Serranus è Societate Jesu, quem laudabili zelo promovendi tam salutarem expeditionem intimè incensum, ac propterea regio tuo favore dignum, etiam atque etiam commendamus Majestati tuæ, quam diù sospitem et bonis omnibus cumulatam esse cupimus, eidem apostolicam Benedictionem amantissimè impertimur. Datum Romæ die primâ martii 1705, Pontificatûs nostri anno quinto.

## BREF

**De N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque de Mexique.**

*A notre Vénérable Frère l'Archevêque de Mexique.*

CLEMENT XI, PAPE.

Notre Vénérable Frère, Salut. Dans le dessein que nous avons de nous servir, selon le devoir de notre charge, des occasions favorables pour travailler à la propagation de la foi dans les pays où l'Évangile n'a pas encore été reçu, nous ne doutons point que votre piété et votre zèle ne vous portent à nous secourir.

Notre Vénérable Frère l'Archevêque de Manille, par ses lettres, et quelques religieux de la Compagnie de Jésus, qui sont nouvellement arrivés des Philippines à Rome, en qualité de procureurs, nous ont assuré que depuis quelques années on étoit comme certain de découvrir de nouvelles îles dans les mers de la Chine, surtout depuis que quelques habitants de ces îles qui ont été jetés sur les côtes des Philippines, en ont rendu témoignage. On a connu

## BREVE

Summi Pontificis ad Archiepiscopum Mexicanum,

*Venerabili Fratri Archiepiscopo Mexicano.*

CLEMENS PP. XI.

VENERABILIS FRATER, Salutem. Spectatam pietatem ac zelum Fraternitatis tuæ affuturam nobis esse confidimus, dùm, quod muneris nostri ratio postulat, ad propagandam Christi fidem in alias terrarum partes, in quas nondùm invecta est, arreptâ propitiâ occasione, animum cogitationesque nostras dirigimus.

Admoniti itaque per litteras à Venerabili Fratre Archiepiscopo Manilæ, et coràm à religiosis viris Societatis Jesu, qui procuratorio nomine ab insulis Philippinis Romam nuper advenere, spem ibi certam elapsis annis affulsisse detegendi novas insulas in Oceano Sinico, ex quo nonnulli illarum partium incolæ in eas oras conjecti fidem de illis fecerunt, et locorum conditione populorumque indole expli-

par la description qu'ils ont faite de leur pays et des mœurs de leurs compatriotes, qu'il se préparoit de ce côté-là une grande moisson, pourvu qu'on y envoyât des ouvriers évangéliques pour instruire dans la foi ces peuples, qui d'eux-mêmes sont portés à la justice et à la paix. Les dispositions qu'ils ont pour embrasser l'Évangile, sont d'autant plus heureuses, qu'ils n'ont point été élevés jusqu'ici dans l'erreur d'une idolâtrie superstitieuse, quoique d'ailleurs ils vivent dans l'ignorance du culte qui est dû au vrai Dieu, et qu'ils marchent dans les ombres de la mort.

Nous souhaitons donc avec ardeur que la lumière de la vérité soit portée dans ces îles pour le salut éternel de tant d'âmes; et après avoir eu soin d'exciter la piété généreuse du Roi catholique à protéger un si grand ouvrage par les libéralités qu'il a coutume de faire, nous exhortons aussi de toutes nos forces votre fraternité de procurer, avec toute l'attention dont vous êtes capable, tout ce que vous pourrez de secours spirituels et temporels, soit par vous, soit par les fidèles commis à votre vigilance, pour l'exécution d'un dessein si avantageux à la gloire de Dieu. C'est le moyen d'augmenter vos mérites devant le Seigneur, et de nous obliger à augmenter notre bienveillance pour vous. Nous vous donnons, avec toute la tendresse possible, notre bénédiction apostolique. A Rome, ce premier jour de mars 1705.

catâ no  
sem pr  
rarii, d  
ac æqu  
fidem  
modo  
traxer  
veri D

Ut  
ritual  
cupin  
tholi  
liber  
mus  
hort  
fidel  
spir  
tant  
ferr  
veli  
mer  
con  
Ber  
tur

catâ non obscure indicârunt magnam ibi messem proponi, ubi eò mittantur evangelici Operarii, qui in fide erudiant homines pacis per se ac æquitatis amantes, eoque magis ad Christi fidem suscipiendam idoneos, quò nihil usque modo erroris de idolatricâ superstitione contraxerunt, licet alioquin in tenebris, quoad veri Dei cultum, et in umbrâ mortis versentur.

Ut itaque fax veritatis in eas insulas pro spiritali tot animarum salute inferatur, omninò cupimus, et postquam eximiam pietatem Catholici Regis ad promovendum, quâ colet, liberali manu tantum opus incendere curavimus, Fraternitatem quoque tuam omni studio hortamur, ut quibus in rebus per te aut per fideles vigilantie tuæ commissos opem tum spiritualem, tum temporalem, negotio quod tanti momenti est ad divinam gloriam, conferre cognoveris, eam præstare diligentissimè velis; quod cumulum addet tuis apud Deum meritis, et nostram tibi benevolentiam uberius concillabit; et Fraternitati tuæ apostolicam Benedictionem peramanter impertimur. Datum Romæ die primâ martii 1705.

## BREF

De N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque de Manille.

*A Notre Vénérable Frère l'Archevêque de Manille,*

CLEMENT XI, PAPE.

Notre Vénérable Frère, Salut et Bénédiction apostolique. La charité apostolique dont nous sommes embrasés fait que nous ressentons une joie extrême, lorsque nous voyons que les ouvriers évangéliques, qui sont dans les pays les plus éloignés, ne laissent point ralentir le zèle qu'ils ont d'étendre la Religion Catholique, et qu'ils conservent pour nous et pour le Saint-Siège, une filiale et respectueuse obéissance.

Ce sont les sentiments dont nous avons été pénétrés, lorsque nous avons appris, par vos lettres et par le rapport que nous ont fait les procureurs des missions de la Compagnie de Jésus, arrivés ici depuis peu, qu'étant les uns et les autres attentifs à la propagation de la foi, vous aviez conçu le désir et l'espérance de porter l'Evangile en des lieux où il n'a point encore été annoncé, surtout depuis qu'on a

Sommi

Ve

VEN  
Bened  
tolica  
in co  
terra  
cand  
atqu  
gere  
H  
Fra  
nob  
Soc  
ad  
te  
m  
ah

## BREVE

Summi Pontificis ad Archiepiscopum Manilensem.

*Venerabili Fratri Archiepiscopo Manila,*

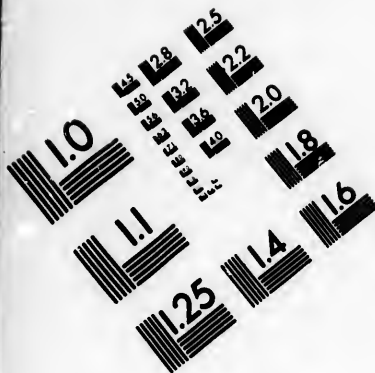
CLEMENS PP. XI.

VENERABILIS Frater, Salutem et apostolicam Benedictionem. Nullis conclusa finibus apostolica nostra charitas tunc maximè exultat, cum in cordibus eorum, qui in remotissimis à nobis terrarum partibus agunt, fervere zelum amplificandæ Catholicæ Religionis, et filialem in nos atque in hanc sanctam sedem observantiam vigere conspicimus.

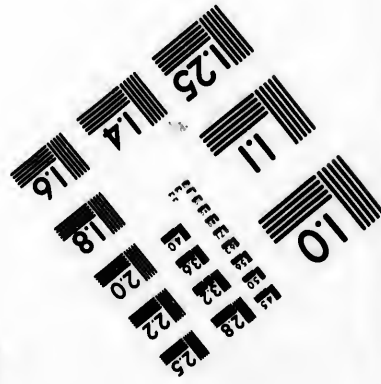
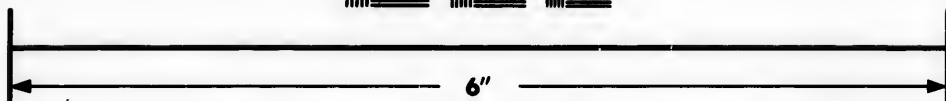
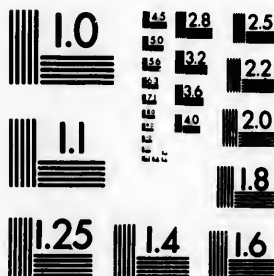
Hoc sanè gaudio affecti fuimus, ubi tum ex Fraternalitatis tuæ litteris, tum ex narratione nobis factâ à religiosis viris procuratoribus Societatis Jesu, qui ex istis partibus huc nuper advenerunt, agnovimus spem ac desiderium à te et ab illis qui solliciti sunt de fidei incrementis conceptum, invehendi ipsam fidem in alia loca ad quæ nondum delata est, ex quo per







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5  
3.6 4.5 5.6 7.1 9.0

10  
11  
12  
15  
20  
25

appris, par quelques personnes du pays qui avoient abordé par hasard aux Philippines, que leslles qu'ils habitent étoient en grand nombre et très peuplées; que les hommes y étoient d'un naturel fort doux et bienfaisant; qu'ils aimoient la justice, et que n'ayant point été corrompus par une éducation païenne et superstitieuse, ils seroient plus aisément susceptibles des impressions de la loi évangélique.

Nous avons donc songé efficacement à leur procurer un si grand bien; et, pour cette fin, nous avons fait nos efforts, par nos lettres, et par le moyen de notre Nonce auprès du Roi catholique, pour lui persuader de ne point laisser échapper une si belle occasion de gagner des ames à Dieu, et de se rendre agréable à sa divine Majesté, ne doutant pas qu'il ne l'embrace avec cette piété et cette générosité qui lui fait accorder partout ailleurs sa protection royale à tous les missionnaires occupés à instruire les nations étrangères.

Dans la confiance que ses soins ne seront pas inutiles, nous avons cru devoir vous marquer combien nous avons cette affaire à cœur; non pas tant pour vous presser d'y apporter tout le soin et la vigilance dont vous êtes capable, que pour vous exciter toujours davantage à avancer, par vos conseils, par vos prières et par celles des peuples qui vous sont confiés, une œuvre si agréable à Dieu. Cependant nous vous donnons notre Bénédiction apostolique, comme

fortuito  
ad ista  
unde  
rum f  
nio m  
imbui  
ceptis  
lum t  
eorum

Adj  
tuimu  
gregis  
nostr  
ni off  
jestat  
anima  
Rex i  
ghan  
tem a

D  
latur  
tibi e  
sit, n  
lant  
stim  
fasis  
puli

fortuitum elapsis annis nonnullorum hominum ad istas insulas appulsum innotuit, regiones unde illi prodierunt amplas esse, et populorum frequentia cultas, ibique homines ingenio mites, ac in æquitatem propensos facile imbui posse suavissimis Evangelicæ Legis præceptis, utpotè qui ethnica superstitionis nullum unquam antea præjudicium, quo mens eorum labefactari posset, persenserint.

Adjecimus itaque nos ipsi quo majori potuimus studio animum ad tantum Dominici gregis bonum promovendum; egimusque tum nostris litteris, tum per Nuntium nostrum omni officiorum genere apud Catholici Regis Majestatem, ne dimitteretur tam præclara lucrandi animas et demerendi Deum occasio, quam imò Rex ipse complecti vellet eâ pietate atque magnanimitate, quâ ipse alibi Operariis veritatem ad exterarum nationes allaturis adfuerat.

Dùm itaque fructum nostræ sollicitudinis relatu-  
ros nos esse confidimus, significantum tibi esse duximus, quantum res ipsa nobis cordi sit, non tam ut commendemus curam ac vigilantiam tuam, quam ut tibi sponte incitato stimulos addamus, quatenus consiliis tuis, et fasis ad Deum precibus, et piis crediti tibi populi studiis atque conatibus, urgeas hoc opus

un gage de la bienveillance singalite que nous  
 avons pour vous. Donnée Rome à Saint-François, sous  
 l'anneau du Pecheur, le premier jour de mars de  
 l'année 1765, et le sixieme de notre Pontificat.

[The following text is extremely faint and illegible due to the quality of the scan. It appears to be the main body of a letter.]

Deo proce  
 singulari  
 our, per  
 tionem  
 timur. De  
 nulo  
 lificatus

EDIFICANTES ET CURIOSUS.

Deo procul dabo gratissimum, dum nos  
singulari benevolentia, qua te complacui-  
mur, perpetuum digna apostolicam Benedic-  
tionem Fraternaliter tibi et suaviter imper-  
timur. Datum Romae apud S. Petrum, sub an-  
nulo Pontificis, die prima mensis 1700, Pon-  
tificatus nostri anno quinto.

non  
com  
de  
scat.

## LETTRE

Du cardinal Paulucci, au P. André Serrano, de la  
Compagnie de Jésus, procureur des Philippines.

MON RÉVÉREND PÈRE,

LES Brefs que Notre Saint Père le Pape a écrits au Roi très Chrétien et au Roi Catholique, aussi bien que ceux qu'il a adressés aux Archevêques de Mexique et de Manille, mais beaucoup plus encore ce que vous avez entendu souvent vous-même de sa propre bouche, a dû suffisamment vous faire connoître les sentiments de joie et de consolation avec lesquels Sa Sainteté a appris la nouvelle que vous lui avez apportée, qu'il se présenteoit une heureuse occasion d'étendre la Religion Catholique dans des Iles des mers de la Chine, inconnues jusqu'ici au reste du monde, et qui viennent d'être découvertes par une providence particulière de Dieu. Vous avez vu avec quelle ardeur et quel zèle Sa Sainteté travaille à avancer de tout son pouvoir une entreprise quelle prévoit devoir être si glorieuse au nom chrétien et si avantageuse au salut des âmes, et dont elle espère que le succès sera heureux, avec le secours de la miséricorde de Dieu.

Dom car  
Serrano  
rum P

Al

Ex iis  
Serenis  
tholico  
Maniles  
pluriès  
ut arbi  
atque  
tium à  
propit  
licie F  
que a  
cio no  
dectet  
zelo  
negot  
Christ  
lutem  
opitu  
um i



## LITTERÆ

Dom cardinalis Paulucci ad Ven. Patrem Andream  
Serrano; e Societate Jesu, procuratorem insula-  
rum Philippinarum.

ADMODUM REVERENDE PATER,

EX iis quæ Summus D. N. nuperrimè scripsit  
Serenissimis Regibus Christianissimo et Ca-  
tholico, necnon Archiepiscopis Mexicano et  
Manilensi, multòque etiam uberius ex iis quæ  
pluries Paternitati tuæ coràm explicavit, satis,  
ut arbitror, intelligere potuisti quàm gratum  
atque jucundum acciderit suæ Sanctitati nun-  
tium à te ipso non ità pridem allatum, quòd  
propitia offeratur occasio propagandæ Catho-  
licæ Religionis in eas Oceani Sinici insulas  
quæ antehac orbi nostro nullo planè commer-  
cio notæ, divini Numinis Providentiâ recens  
detectæ sunt; quantòque insuper studio et  
zelo sua Sanctitas promovendum suscepit  
negotium tanti momenti, quod in maximam  
Christiani nominis gloriam animarumque sa-  
lutem cessurum probè novit, ac sperat divinâ  
opitulante gratiâ ad optatum exitum perduc-  
tum iri.

Cependant ce souverain Père des fidèles, dont la charité tendre et apostolique n'a point de bornes, peu content de ce qu'il a fait jusqu'ici, et des instructions qu'il vous a données pour le succès de cette affaire, n'a pas eu avoir encore pleinement satisfait au devoir de sa charge pastorale. Ayant donc appris que vous devez bientôt partir pour retourner aux Philippines, il-m'a ordonné de vous écrire, afin que mes lettres, que vous porterez avec vous pendant votre voyage, et que vous vous remettrez souvent devant les yeux, vous rappelle le souvenir de la sollicitude paternelle du Souverain Pontife sur cette entreprise, et vous soient un motif pressant et continué d'en procurer l'exécution de toutes vos forces.

C'est dans cette vue que Sa Sainteté, qui compte expressément sur votre piété et sur votre zèle, qui lui sont parfaitement connus, se sert aujourd'hui de moi pour vous avertir et vous exhorte tout de nouveau de la manière la plus forte, de n'épargner ni peines ni travaux, et d'employer toute votre industrie pour le succès d'un dessein si grand et si avantageux à la Religion. Surtout l'intention de Sa Sainteté est que votre premier soin soit d'assembler au plus tôt une troupe sainte de zélés missionnaires, qui aillent éclairer ces îles nouvellement découvertes, et porter le flambeau de l'Évangile à ces malheureuses nations qui marchent dans les ténèbres, afin qu'elles commencent à ouvrir les yeux à la lumière,

Vere  
aposto  
contine  
sit, qu  
cui deb  
cūm te  
reditur  
meas  
te dari  
dinem  
quam

Itaq  
perspe  
rursus  
ut null  
dustria  
ao per  
mie di  
memor  
operat  
netur  
morte  
lucem  
rem e  
Alios

Veritatem summi Patris eximia et verè apostolica charitas, quæ nullis profectò finibus contineri se patitur, per ea quæ hactenus gessit, quæque abundè te monuit, Pastoralis Officij debito satis adhuc factam non esse ducens, cum te Romæ brevi discessurum audiverit, ut reditum ad Philippinas insulas aggrediaris, meas hasce litteras, quasi itinera comites, ad te dari jussit, ut Pontificiam eà in re sollicitudinem assidua tibi in mentem revocent, et quam exixe commendent.

Itaque sus Sanctitas, me interprete, te cujus perspecta pietati ac zelo plurimum confidit, rursus etiam atque etiam admonet et hortatur, ut nulli labori, nullis officiis, nulli parcas industria, quæ tam sanctum et plenum opus urgeri ac perfici posse cognoveris. Illud autem in primis diligenter curare te vult, ut necessaria ad memoratas novas insulas expeditio sacrarum operariorum, quanto citius fieri poterit, adornetur et peragatur, quorum ope infelices illi mortalium greges, qui in tenebris ambulant, lucem evangelicæ veritatis aspicere ac Creatorem et Salvatorem suum agnoscere incipiant. Alios præterea pios fideles per te excitari ve-

et à connoître leur Créateur et leur Sauveur. Sa Sainteté demande ensuite de vous que vous exhortiez le reste des fidèles à procurer libéralement, selon leur pouvoir, à ces peuples abandonnés, les secours spirituels et temporels, nécessaires pour répandre parmi eux la semence de l'Évangile, et pour la cultiver avec fruit.

Quoique Sa Sainteté soit bien convaincue que vous êtes de vous-même assez porté à seconder ses saintes intentions, elle a cru cependant devoir inspirer cette nouvelle ardeur à votre zèle, tout enflammé qu'elle le connoît, afin que vous comprissiez davantage qu'elle n'a rien de plus à cœur que de vous voir satisfaire pleinement à ce que demande de vous en cette occasion la gloire de Dieu, les souhaits ardens du Souverain Pontife, l'institut et l'esprit de votre Compagnie, dans laquelle vous trouverez d'illustres et de nombreux exemples que vous devez vous proposer pour modèles.

Mais afin que les Missionnaires, qui, embrasés du zèle de la gloire de Dieu, passeront dans ces nouvelles îles, entreprennent ces glorieux travaux avec plus de fermeté, et les continuent avec plus de consolation, le Souverain Pontife accorde avec sa bénédiction apostolique, indulgence plénière de tous leurs péchés à tous ces missionnaires, et à chacun d'eux, à l'heure de la mort, pourvu qu'ils soient véritablement pénitents, qu'ils se soient confessés, qu'ils aient participé au sacrement de l'eucharistie.

hement  
poterun  
proveh  
cremen

Quib  
titas m  
tentava  
los, ta  
duxit,  
magic  
honori  
institue  
supped  
propon  
cias.

Cæt  
tendur  
gloriae  
profec  
prædic  
incum  
Missio  
mortis  
ac sac  
facere

hementer cupit Sanctitas sua, ut quocumque poterunt spiritualia vel temporalia subsilia ad provehenda in illis partibus fidei semina et incrementa, libera et animo conferre velint.

Quibus omnibus conficiendis et ei sua Sanctitas minimè negatur te sponte tua sedulo intentum fore, nihilominus nova hoc stimula, tanquam calor currenti admodum tibi duxit, ut partem intelligas Sanctitatis sue nihil magis in votis esse, quam ut tu hâc in re et Dei honori, et Pontificis desiderio, et tui ordinis instituto, unde plurima et quidem egregia tibi suppeditabantur exempla, que imitanda tibi proponere debes, quam cumulatissimè satisfacias.

Cæterum ut Missionarii, quos ad transmittendum in ante dictas novas insulas divinæ gloriæ zelus accendet, eò libentiùs hujusmodi profectorem suscipiant, ibique catholicæ fidei prædicationi alacriùs etiam atque studiosiùs incumbant, Summus Pater universis eisdem Missionariis, et eorum cuilibet in articulo mortis constitutis, si verè penitentes et confessi ac sacrâ communionem refecti, vel quatenus id facere nequiverint, saltem contriti, nomen

en que, s'ils ne le peuvent pas, du moins ils soient  
 sagement contrits; qu'ils aient prononcé de bou-  
 che, s'il est possible; ou du moins qu'ils aient dé-  
 volement invoqué de cœur le saint nom de Jésus.  
 Obezissez donc avec promptitude et fervour aux or-  
 dres de Sa Sainteté; supportez toutes les peines qui  
 vous arriveront; acquiescez-vous des fonctions d'un  
 prédicateur de l'Evangile, remplissez votre minis-  
 tère, espérant que le Seigneur de Justice se garde  
 pour vous, et que le Seigneur, le juste Juge, vous le  
 donne en récompense. Pour moi, en acquiesçant  
 des ordres de Sa Sainteté, qui m'a chargé de vous  
 déclarer ses intentions, je prie Dieu qu'il daigne bé-  
 nir vos travaux et vos soins, et qu'il vous accorde un  
 très grand et une continuelle augmentation de  
 ses grâces. A Rome, le 25 Janvier 1704, etc.

*[Faint, mostly illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

Jesu ore,  
 voté invo  
 torum se  
 cum apos  
 Domino  
 crataque  
 in omnib  
 nisterium  
 tibi curro  
 nus in ill  
 scio nom  
 precor co  
 nigné, ti  
 caelestium  
 Roma, d

Jesu ore, si potuerint, sin minus corde, devotè invocaverint, plenariam omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem, cum apostolica Benedictione, misericorditer in Domino concedit et elargitur. Strano itaque et atque animo Pontificis mandatis, obsequere, in omnibus labore, opus hoc Evangelicis; ministerium tuum imple, velens repositam esse tibi coronam justitiæ, quam reddet tibi Dominus in illa die justus Judex. Tum ego Pontificio nomine hæc tibi significare jussus, Deum precor conatus studiaque tua secundare benignè, tibi que prosperum iter cum assidua celestium gratiarum accessione largiri. Datum Romæ, die 28 februarii 1705, etc.

## LETTRE

De P. Gilles Wibaut, missionnaire de la Compagnie de Jésus aux Philippines, au P. de Glanville, de la même Compagnie.

A Manille, ce 20 décembre 1701.

MON REVEREND PERE,

*La paix de N. S.*

J'APPRENDS en ce moment qu'il y a un vaisseau dans notre rade qui doit mettre incessamment à la voile pour Pondichery. Je profite du peu de temps qu'il me donne pour ne pas laisser cette occasion de vous écrire. Je vous ai déjà mandé que quelques efforts qu'on se soit donnés pendant dix ans, pour savoir des nouvelles des PP. Duberton et Cortil, débarqués dans une des îles *Palao*s, pour annoncer la foi à ces insulaires, on n'en a jamais pu rien découvrir; ainsi on ne doute plus qu'ils n'aient été massacrés par ces barbares.

Cette province des Philippines a deux vice-

provinc  
rianes et  
nière qu  
vidence.  
grosse l  
des moy  
qui n'o  
progrès  
aux pen  
de Die  
tous les  
disting  
établ  
nombre  
d'y être  
manche  
naire,  
rendre  
exercic  
souvent  
ne voi  
Un j  
Indiens  
des feu  
de mou  
fit vole  
n'étoit  
vement



provinces qui en dépendent : celle des *Marianes* et celle de *los Pintados*. C'est à cette dernière que je fus d'abord destiné par la Providence. Ma demeure ordinaire étoit dans une grosse bourgade, qui se nomme *Giram*. Un des moyens qu'ont employés les missionnaires qui m'ont précédé, pour l'établissement et le progrès de la foi dans ces îles, a été d'inspirer aux peuples une tendre dévotion envers la Mère de Dieu. Les habitants de *Giram* sont, de tous les insulaires, ceux qui se sont le plus distingués par une dévotion si solide. Ils ont établi une congrégation, qui est devenue très-nombreuse, et tous ceux qui ont le bonheur d'y être admis, ne manquent pas tous les dimanches, même pendant l'absence du missionnaire, lorsqu'il visite les îles voisines, de se rendre à l'église pour vaquer à leurs saints exercices. Aussi la sainte Vierge les a-t-elle souvent favorisés d'une protection spéciale. Je ne vous en rapporterai qu'un seul exemple.

Un jour qu'on célébroit une fête, quelques Indiens s'avisèrent de témoigner leur joie par des feux qu'ils allumèrent, et par des décharges de mousquets. Un vent impétueux qui s'éleva fit voler la flamme sur le toit de l'église, qui n'étoit couverte que de chaume; quelque mouvement qu'on se donnât, on ne put jamais l'é-

malades. Comme le feu gaignoit déjà les portes et les soliveaux, j'allai au plus vite en retirer le saint sacrement; et tout ce que les Indiens purent faire, fut de sauver des flamme les ornemens et tout ce qui sert au culte divin. Au même instant, on m'avertit d'aller administrer les sacrements à une femme du voisinage, qui étoit sur le point d'expirer de plusieurs blessures mortelles. Je me rendis dans sa maison; je la trouvai baignée dans son sang; et après lui avoir procuré les derniers secours de l'Eglise, je me dressai un autel, et je demeurai auprès du saint sacrement jusqu'au soir, que je le portai en procession dans une autre maison plus commode, où, par les soins que se donnèrent les congreganistes, je trouvai un autel richement paré, avec un fort beau tabernacle. Je demurai trois semaines dans cette maison, tandis qu'on élevoit une chapelle propre à célébrer les saints mystères, jusqu'à ce que l'Eglise qu'on commençoit à rebâtir dans la même enceinte fut entièrement achevée.

Cette pauvre femme que j'avois laissée mourante, est celle-là même sur laquelle le Seigneur, par l'intercession de la sainte Vierge, a fait écarter les richesses de sa puissance et de sa bonté. Elle s'appelle *Marie Diandoy*. Elle étoit en prière devant une statue de la sainte

Vier  
dans  
de  
trist  
gad  
de  
gad  
on l  
he m  
de  
par  
« Je  
« il  
« la  
« a  
mei  
po  
il  
de  
sev  
de  
rét  
sev  
apr  
por  
mè  
phy  
ave

Vierge, qu'on avoit transportée de l'église dans sa maison, et elle implora l'assistance de cette mère de miséricorde, au sujet du triste événement qui alarmoit toute la bourgade. Il y avoit dans une chambre voisine un de ses parents, qu'on croyoit parfaitement guéri de quelques accès de folie, pour lesquels on l'avoit enfermé l'année précédente. Ce malheureux fut pris tout-à-coup d'un nouvel accès de fureur, et entrant dans la chambre de sa parente, il s'écria d'un ton de voix terrible : « Je viens de brûler l'église de cette bourgade ; il ne me reste plus qu'à tuer tous les habitants, et c'est par toi que je vais commencer. » En même temps il la peit de la main gauche par les cheveux, et d'un grand poignard qu'il tenoit de la main droite, il lui en donna huit coups, qui firent autant de blessures mortelles. Son sang, qu'une fièvre violente retenoit au lit, se leva aux cris de sa mère, et d'une main encore faible, il arrêta comme il put ce furieux, tombe que sa sœur appela du secours. On vint aussitôt, et après avoir lié ce malheureux, on l'enferma pour le reste de ses jours. On appliqua des remèdes aux blessures de cette vertueuse néophyte ; mais les personnes qui la pansèrent avoient si peu d'expérience, que de huit plaies,

ils n'en aperçurent que cinq. Elles étoient toutes très profondes; une entr'autres, au-dessous de l'épaule droite, par laquelle sortoit tout ce qu'elle avaloit de liquide. On ne pouvoit concevoir qu'elle ne fût pas tombée morte aux pieds de son meurtrier; mais on fut bien plus surpris, lorsqu'on la trouva tout-à-coup parfaitement guérie, nonobstant trois accidents mortels qui lui survinrent.

On ne douta plus que sa prompte guérison ne fût l'effet d'une protection miraculeuse de la sainte Vierge, dont elle avoit implorée le secours avec tant d'ardeur, et tous convinrent de lui en rendre de solennelles actions de grâce. Au jour fixé, on chanta les premières vêpres du saint nom de Jésus, et le lendemain, la messe votive de la sainte Vierge; il y eut prédication l'après-midi, avec les litanies en musique et la procession. Marie Blandoy assista à toutes ces cérémonies, comme si elle n'avoit reçu aucune blessure, et elle n'en ressentit depuis nulle incommodité.

La vie de nos Indiens *Pintados* est très dure et très pénible. Quoique la bourgade de Givam passe pour être la moins pauvre de toutes ces lies, à cause du petit commerce qu'elle fait tous les ans avec Manille, cependant, ceux qu'on regarde comme les plus aisés, parce

qu'ils s'occupent  
rent par  
cette m  
ployés à  
dans les  
dans cel  
des palm  
dans les  
ments, l  
Tel qui  
se trou  
quand il  
poisson  
rit que  
peu de  
passerou  
riz, à mo  
Ceux qu  
en temp  
mais con  
garde, i  
avec les  
même d  
ver qu'a  
soient à  
quand s  
le saler  
tout ren

qu'ils s'occupent de ce commerce, n'en retirent pas chaque année plus de cent écus, et cette modique somme est presque toute employée à la provision de riz, qu'il leur faut faire dans les autres bourgades : car il n'en croît pas dans celle de Givam, où l'on ne trouve que des palmiers en abondance; aussi voit-on que dans leurs maisons, leurs meubles, leurs vêtements, leurs repas, tout respire la pauvreté. Tel qui tient un rang considérable dans le pays se trouve heureux et croit faire bonne chère, quand il a, avec un peu de riz, un morceau de poisson mal assaisonné, souvent il ne se nourrit que de racines cuites dans l'eau avec un peu de sel. Pour ce qui est des pauvres, ils passeront une année entière sans manger de riz, à moins qu'on ne leur en donne par aumône. Ceux qui sont adroits à tirer, abattent de temps en temps quelques cerfs ou quelques sangliers; mais comme sous ce climat la chair n'est pas de garde, ils ont coutume de partager leur chasse avec leurs parents et leurs voisins. Il en est de même du poisson, qu'ils ne peuvent conserver qu'après l'avoir exposé au soleil; s'ils l'exposent à la lune, ne fût-ce que pendant une nuit, quand même ils auroient pris la précaution de le saler, ils le trouveroient le lendemain matin tout rempli de vers. Les rivières, les puits, et

surtout les fontaines qui sortent des rochers, fournissent leur boisson ordinaire. Ils font du vin du fruit de leurs palmiers, mais il n'est guère d'usage, parce qu'il est aussi fort que la plus forte eau-de-vie.

Les hommes sont laborieux et bons artistes; ils excellent principalement dans la peinture, dans les ouvrages d'orfèvrerie et de sculpture. Les principaux du lieu, surtout ceux qui ont demeuré dans la maison des missionnaires, touchent parfaitement bien la harpe: ils savent jouer du violon et de plusieurs autres instruments de musique, et ils se font un honneur et un plaisir de consacrer leurs talents à la célébration du service divin. Ceux qui habitent les autres bourgades, et particulièrement les montagnes, s'appliquent à l'agriculture: les autres qui vivent sur les côtes de la mer, n'ont guère d'autre occupation que la pêche. A parler en général, nos Indiens sont pleins de vivacité pour entreprendre, et de hardiesse pour braver sur mer les tempêtes. Ils se raillent même de ceux qui dans de semblables périls témoignent quelque frayeur.

Leurs femmes aiment à s'occuper, et on ne les voit jamais oisives; elles travaillent en toiles, en dentelles, et quelques-unes en broderies. Elles ont beaucoup de modestie et de pudeur,

et sont naïves et vraies, le conte leur paraît vices.

Après mes chers supérieurs, maintenant pas moins l'on m'a toutes les pour le évêques. rer de se ici en très d'Espagne remplies qui sont fort belle les paroiss nicains, les Jésuites d'être cha églises, et de Manille des curés

Nous

et sont naturellement portées à la piété. A dire vrai, le désintéressement de nos Indiens, et le contentement où ils vivent au milieu de leur pauvreté, compent la racine à bien des vices.

Après avoir paisé environ onze ans avec mes chers Indiens *Pintados*, un ordre de mes supérieurs m'a appelé à Manille, où je suis maintenant, et où, grâce à Dieu, je ne trouve pas moins de travail que dans la mission d'où l'on m'a tiré. Cette ville est dans la capitale de toutes les Philippines, qui sont gouvernées, pour le spirituel, par un archevêque et trois évêques. Mais ces prélats ne peuvent guère tirer de secours des prêtres séculiers, qui sont ici en très petit nombre; c'est pourquoi les rois d'Espagne ont ordonné que les cures fussent remplies par les religieux des différents ordres qui sont établis dans cette ville, et qui ont de fort belles églises. On a donc partagé toutes les paroisses entre les PP. Augustins, Dominicains, Récollets, Augustins déchaussés; et les Jésuites. Chacun de ses curés ne laisse pas d'être chargé de la conduite de deux ou trois églises, et dans les endroits les plus éloignés de Manille, ils ne peuvent avoir de secours que des curés voisins.

Nous avons dans cette ville un grand col-

lège, et un séminaire où l'on enseigne la théologie, la philosophie, les belles-lettres. Il y a outre cela différents prédicateurs et deux ou trois pères occupés jour et nuit à confesser, à enseigner la doctrine chrétienne, et à visiter les malades et les prisonniers. Les études y fleurissent, et l'on s'en va sortir de ce séminaire plusieurs évêques, des docteurs en théologie, beaucoup de religieux, et un grand nombre de sujets qui excellent en toutes sortes de sciences. On n'y reçoit que les enfants des Espagnols, suivant les intentions du fondateur. Le revenu de l'archevêque est de dix mille écus, et celui des évêques à proportion. L'état ecclésiastique et séculier est entretenu des libéralités de Sa Majesté Catholique, qui envoie tous les ans du Mexique de quoi fournir à cette dépense.

Pour ce qui est du gouvernement politique, tout est réglé avec beaucoup de sagesse par les ordonnances royales. Il y a une cour de justice, composée de conseillers, d'un fiscal, et d'un président, qui est en même temps gouverneur de Manille et capitaine-général de toutes les îles. Ce premier officier se renouvelle tous les cinq ans, et en cas de mort, le premier conseiller tient sa place, jusqu'à ce que le roi d'Espagne y ait pourvu. Les officiers subal-

ternes dé-  
lement du  
deux ans  
vince, ave  
sort les pr  
piales, do  
cour de ju  
site tous le  
diction; m  
rien décide  
du curé. A  
dépote un  
des Indien  
contre le j

Les PP.  
qui se sont  
au salut de  
coup de fr  
dans le ro  
dans l'île  
reçu, il y a  
où il me fa  
vous ne se  
entrepris  
sister aux f  
année, dans  
tous les éd  
d'une cer



ternes dépendent de cette cour, et principalement du gouverneur, qui envoie tous les deux ans un juge espagnol dans chaque province, avec autorité de juger en dernier ressort les procès des Indiens, hors les causes capitales, dont la connoissance est réservée à la cour de justice, séante à Manille. Ce juge visite tous les ans chaque bourgade de sa juridiction; mais il ne peut, ni rien innover ni rien décider, que de l'avis et du consentement du curé. Au bout de deux ans, la même cour députe un autre juge, pour écouter les plaintes des Indiens, au cas qu'ils en eussent à faire contre le juge qui l'a précédé.

Les PP. Gabriel Gruson et Pierre Cruyldof, qui se sont consacrés en même temps que moi au salut de ces Indiens travaillent avec beaucoup de fruit dans leurs missions; le premier, dans le royaume de Mindanao, et le second, dans l'île de Scypan, l'une des Marianes. J'ai recu, il y a peu de jours, une lettre de celui-ci, où il me fait part de quelques événements que vous ne serez pas fâché d'apprendre. Il avoit entrepris de bâtir une église, laquelle pût résister aux furieux ouragans qui s'élèvent chaque année dans ces îles, et qui abattent presque tous les édifices; il cherchoit pour cela du bois d'une certaine espèce; mais les Indiens aux-

quels il en parla, soit paresse, soit crainte qu'ils avoient de certains nègres manchiens habitans des forêts, et appellees en leur langue *macanda*, répondirent constamment que cette sorte d'arbre ne se trouvoit pas dans l'île. Le père avoit déjà perdu toute espérance, lorsque la veille de l'Assomption, un jeune enfant qui ne faisoit encore que begayer, se présenta à lui : Mon père, s'écria-t-il, ..... et ne pouvant dire autre chose, il lui montra de la main un endroit de l'île, en prononçant plusieurs fois le nom de l'arbre, dont le père avoit l'idée. Aussitôt le père se transporta dans cet endroit avec ses domestiques et plusieurs neophytes, et il trouva l'arbre qu'il cherchoit, et en peu de temps il éleva une belle église.

Ce missionnaire avoit à son service un jeune homme de vingt ans, qui le servoit avec beaucoup de zèle. Un de ces *macanda* mit en œuvre tous les secrets de son art diabolique pour le faire périr; et en effet, le jeune homme tomba tout à coup dans une langueur, qui faisoit craindre pour sa vie. Le P. Craydolf, croyant que sa maladie étoit naturelle, employa d'abord les remèdes ordinaires. Mais nonobstant ces remèdes, la maladie augmentoit chaque jour avec des symptômes extraordinaires, accompagnés de visions horribles qui le tour-

ment  
à la d  
étoit  
dome  
nature  
de sa  
sonlag  
une  
son d  
un arb  
vigges  
dirant  
mesur  
pesta  
avait e  
que vo  
le jour  
de n'y  
la vie  
une ex  
cet aff  
à tou  
ajout  
force  
point  
qu'il  
missi  
nisme

mentaient toutes les nuits, et le réduisaient  
 à la dernière extrémité. Dans l'affliction où  
 étoit le missionnaire de la perte d'un si fidèle  
 domestique, il eut recours à des remèdes sur-  
 naturels, et appliqua au malade une croix  
 de saint Ignace. Dès lors le malade sentit un  
 soulagement; et peu après il se trouva dans  
 une santé parfaite. Le jour même de sa guéris-  
 son, dès le matin, on vit un homme pendu à  
 un arbre voisin de l'église. Plusieurs Indiens  
 vinrent en informer le missionnaire; et lui  
 dirent que ce misérable étoit le plus fameux  
 macanda de toute l'île; qu'il étoit conjuré de  
 peste du jeune homme; et qu'à cet effet il  
 avoit employé toute sa science magique; mais  
 que voyant ces efforts inutiles, il l'avoit dit  
 le jour précédent que le désespoir qu'il étoit  
 de n'y pouvoir réussir, le feroit à s'arracher  
 la vie à lui-même. Le père, après avoir fait  
 une exhortation pathétique à tous ceux que  
 cet affreux spectacle avoit rassemblés, dit  
 à tous les macanda que vous connoissez, leur  
 ajouta-t-il, qu'ils peuvent réunir toutes leurs  
 forces pour me nuire, et que je ne les crains  
 point. Il y a long-temps, répondirent-ils,  
 qu'ils s'efforcent de procurer la mort aux  
 missionnaires, afin d'exterminer le christia-  
 nisme; mais ils ont été plusieurs fois con-

traints d'avouer leur baptême et leur foi-  
blesse.

Un dimanche que le P. Craydell passoit le long du rivage de la mer, pour aller visiter un malade, il trouva quelques Indiens qui travailloient à des barques; il leur demanda s'il n'y avoit pas d'autres jours dans la semaine, où ils pussent vaquer à ce travail, et quelle raison pouvoit les porter à transgresser ainsi le précepte de l'Eglise, qui leur ordonne de sanctifier le jour de dimanche, en s'abstenant de toute œuvre servile, et l'employant aux saints exercices de la piété chrétienne. Ils répondirent d'un ton brutal, que telle étoit leur volonté. Le père poursuivit son chemin; mais peu d'heures après, lorsqu'au retour de chez son malade, il passa par le même endroit, il trouva réduites en cendres et les barques et la grange où on les fabriquoit, et les Indiens, qui avoient été si peu dociles à ses remontrances, convertis de confusion, et donnant des marques du plus vif repentir.

Au mois d'octobre 1719, il se passa une scène bien plus tragique dans l'enceinte même de cette ville. Le gouverneur, abusant de l'autorité que lui donnoit sa place, se livra à tous les excès que pouvoit lui suggérer la plus insatiable avarice. Les conseillers d'état, le no-

blette,  
conserv  
de se  
ration  
voyoit  
attendr  
long-ter  
Le go  
toit que  
et il les  
Ayant f  
garniso  
grand  
religieu  
à l'égar  
cigaux  
sistique  
l'enferm  
toute  
boncho  
An p  
sortires  
A leur  
les Esp  
et s'ass  
rues. Pe  
tude, o  
la foi;

blotte, les marchands étoient, ou détenus prisonniers sous divers prétextes, ou contraints de se réfugier dans les églises. La consternation devint générale dans la ville, où l'on voyoit bien que le remède, qu'on ne pouvoit attendre que de la cour d'Espagne, seroit très long-temps à venir.

Le gouverneur n'en demeura pas là ; ce n'étoit que le commencement de ses violences, et il les poussa jusqu'aux dernières extrémités. Ayant fait charger l'artillerie, et ordonné à la garnison de prendre les armes, il appela de grand matin tous les supérieurs des maisons religieuses, et les fit arrêter. Il en usa de même à l'égard du doyen de la cathédrale, des principaux chanoines, et de plusieurs autres ecclésiastiques. Enfin il fit prendre l'évêque, et l'enferma dans le château qu'il avoit garni de toute sorte de munitions de guerre et de bouche.

À premier bruit de cet attentat, les nobles sortirent de leur voile et prirent les armes. À leur exemple, les marchands, les bourgeois, les Espagnols et les Indiens, tous s'armèrent et s'assemblèrent tumultuairement dans les rues. Parmi les bruits confus de cette multitude, on n'entendoit qu'un cri général : *Vive la foi, que le tyran meure !* Plusieurs religieux

se mêlèrent parmi le peuple pour arrêter le massacre, qui étoit inévitable dans une pareille conjoncture. Quelques-uns d'eux étant allés au palais pour conjurer le gouverneur de prendre des sentiments de douceur et de paix, furent suivis de plusieurs bourgeois. Le fils du gouverneur ordonna à la garnison de s'avancer et de tirer sur eux; mais les soldats, persuadés qu'ils ne demandoient que la liberté de leur archevêque et de tant de religieux et d'ecclésiastiques détenus sans aucune raison, ne quittèrent point leur poste. Le commandant fit mettre le feu à deux pièces d'artillerie; mais le canonier pointa ses canons de telle sorte qu'ils ne pouvoient faire aucun mal. Au même temps toute cette multitude entra dans le palais. Le gouverneur donna ordre à ses gardes-de-corps de tirer; mais la même considération qui avoit arrêté les soldats, les porta à mettre bas les armes. Alors un religieux s'approcha du gouverneur, et lui fit les plus respectueuses remontrances sur les malheurs où il se précipitoit lui-même; mais le gouverneur, loin de se rendre à ses prières, n'en devint que plus furieux. Retirez-vous d'ici, lui dit-il, et à l'instant il tira son pistolet sur un bourgeois qui étoit auprès de ce religieux, et le blessa à la main. Celui-ci se sentant blessé, et voyant que

le go  
main  
tand  
sur l  
fils le  
autre  
au co  
plus  
tend  
est n  
A  
com  
vren  
le c  
nom  
nem  
est t  
étoi  
répo  
Ent  
et i  
ver  
nou  
par  
tou  
enc  
au

le gouverneur s'avançoit contre lui le sabre à la main, lui cassa le bras droit d'un coup de fusil, tandis qu'un autre lui donna un coup de sabre sur la tête, qui le fit tomber comme mort. Son fils levant pareillement le sabre pour frapper un autre bourgeois, reçut un coup de fusil droit au cœur, et expira sur le champ. Alors ce ne fut plus qu'un cri de cette multitude, et l'on entendoit de toutes parts : *Vive la foi ! le tyran est mort.*

Aussitôt nobles, bourgeois, peuple, tous comme de concert, allèrent au château délivrer l'archevêque; et, un genou en terre, ils le conjurèrent pour l'amour de Dieu, et au nom du Roi, de prendre en main le gouvernement de ces îles. Ce saint vieillard, qui est un religieux de l'ordre de Saint-Jérôme, étoit inconsolable de tant de calamités, et ne répondoit que par l'abondance de ses larmes. Enfin il se rendit aux prières de toute la ville, et il gouverna avec un applaudissement universel pendant deux ans, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau gouverneur, qui, par sa prudence et par sa modération, s'attire les bénédictions de tout le peuple.

Le gouverneur, qu'on croyoit mort, étoit encore en vie; mais il avoit soin de n'en donner aucun signe. Pendant que le peuple étoit oc-

eupé à délivrer les prisonniers, le P. Jacques Otazo s'approcha de lui, pour voir s'il respiroit encore, et lui cria à l'oreille de prononcer le saint nom de Jésus. Il reconnut la voix du missionnaire, et jetant un profond soupir : « Ah ! mon père, lui dit-il, ne m'abandonnez » pas jusqu'à ma mort, que j'ai bien méritée » par mes péchés. » Il fit une confession générale au missionnaire, qui demeura cinq heures entières auprès de lui, le couvrant de temps en temps de son manteau lorsque la populace approchoit. Enfin, malgré ces précautions, il fut aperçu d'un homme de la lie du peuple, qui se jeta sur lui et lui perça le cœur d'un coup de poignard. Mort bien funeste, qui lui fut prédite long-temps auparavant par le P. Laurent de Avina. Ce missionnaire, lequel, après avoir été conseiller d'état, qui est la première charge de ce royaume, étoit entré dans notre Compagnie, où il a vécu près de trente ans, alla trouver le gouverneur, et lui représenta en termes mesurés, mais avec force, tous les maux que causoit son avarice. « Père, lui répondit-il froidement, je veux des écus, et non pas des conseils. Un jour viendra, lui dit le père, que vous » désirerez peut-être vainement ces conseils salutaires que vous rejetez, et que cet argent qui » est votre idole vous sera inutile. » On assure

que le  
à gar  
peut  
ra atti  
miséri  
d'une

Il a  
voyer  
gan,  
cet or  
car,  
sions  
nison  
les au  
que p  
de no  
comm  
qu'il é  
soin q  
lerie,

Ce  
les ro  
consp  
roi d  
leurs  
mun.  
gard  
contr



que tous les matins il avoit coutume de réciter à genoux le chapelet avec ses domestiques; peut-être que cette étincelle de dévotion lui aura attiré la puissante intercession de la Mère de miséricorde, pour lui obtenir de Dieu la grâce d'une sincère pénitence.

Il avoit reçu ordre du roi d'Espagne d'envoyer des soldats à la forteresse de Samboangan, qui est dans l'île de Mindanao. Il exécuta cet ordre, mais son avarice le rendit superflu; car, comme il n'y envoyoit point les provisions nécessaires pour la subsistance de la garnison, la plupart des soldats désertèrent et les autres y périrent de misère. M. l'archevêque prit à cœur cette entreprise. Il y envoya de nouveaux officiers et un renfort de troupes, commandées par don Sébastien Amorrera, qu'il établit gouverneur de la forteresse, et il eut soin que rien ne manquât, ni argent, ni artillerie, ni provisions.

Ce secours vint à propos; car on apprit que les rois voisins mahométans avoient tramé une conspiration secrète contre les Espagnols. Le roi de Butig exhortoit ses voisins à joindre leurs forces aux siennes contre l'ennemi commun. Le roi de Mindanao paroissoit vouloir garder la neutralité. Le roi de Jolo crut au contraire qu'il étoit de son intérêt de recher-

cher l'alliance des Espagnols. Ce prince et don Amorrera se firent plusieurs présents l'un à l'autre. Enfin, au mois de septembre de l'année 1720, un ambassadeur vint de sa part demander une entrevue au gouverneur, et lui dire que s'il vouloit bien la lui accorder, il se rendroit *incognito* à la forteresse. Don Amorrera ayant répondu qu'il étoit très sensible aux marques d'amitié et de confiance que lui donnoit ce prince, le lendemain il arriva dans cinq ou six galères, accompagné des principaux de la noblesse de Jolo. On lui rendit tous les honneurs militaires, et le gouverneur le reçut à l'entrée de la salle du palais.

Après les premiers compliments : « Je viens, » dit le roi de Jolo, me consoler avec mon » ami, de la tristesse qui m'accable depuis » que la mort m'a enlevé la reine. » Il commanda ensuite à son cortège de l'attendre dans la salle, et il entra seul dans le cabinet avec le gouverneur, auquel il dit que la mort de la reine n'étoit qu'un prétexte dont il se servoit; mais que la véritable raison qui l'aménoit, et le secret motif de sa confiance, étoit de s'assurer la couronne à lui et à son fils aîné, par le moyen d'une alliance stable et permanente avec les Espagnols; qu'il étoit informé que quelques-uns des principaux de Jolo tramoient contre lui.

une tr  
raison  
un am  
Manill  
résolut  
présent  
de Pe  
homme  
lège de  
ce qu'  
dans le  
que le  
le voir  
avec le  
confier  
trine c  
fisamm  
il l'en  
Manill  
neur  
choisi  
d'un p  
Il dem  
de Ba  
hoang  
états,  
recev  
fois t

une trahison secrète, et que, pour les mêmes raisons, il avoit pris la résolution d'envoyer un ambassadeur à l'archevêque gouverneur de Manille. Le gouverneur le confirma dans cette résolution; puis ils se firent mutuellement des présents; et le roi se retira avec sa suite.

Peu de temps après, il envoya un gentil-homme au P. Pierre Estrada, recteur du collège de Samboangan, pour lui faire excuse de ce qu'il ne l'avoit pas reconnu, lorsqu'il entra dans la salle du gouverneur, où il étoit, mais que le lendemain il lui rendroit visite. Il vint le voir en effet; et dans l'entretien qu'il eut avec lui, il lui dit que son dessein étoit de lui confier son fils aîné, pour lui enseigner la doctrine chrétienne, et que quand il seroit suffisamment instruit des vérités de la religion, il l'enverroit avec une seconde ambassade à Manille, afin que M. l'archevêque lui fit l'honneur de le baptiser de sa main, et qu'il lui choisît une épouse chrétienne, digne du rang d'un prince héritier présomptif de sa couronne. Il demanda ensuite des missionnaires pour l'île de Basilan, la plus voisine de Jolo et de Samboangan. Aussitôt qu'il fut arrivé dans ses états, il ordonna à ses sujets de Basilan de bien recevoir les missionnaires, et d'envoyer deux fois toutes les semaines à la forteresse deux

vaisseaux chargés de vivres. Ensuite il dépêcha un ambassadeur à Manille, qui y fut reçu avec les honneurs les plus extraordinaires.

La même semaine, deux autres ambassadeurs arrivèrent à Samboangan, l'un de la part du roi de Mindanao, et l'autre de la part du prince Radamura son frère, qui avoit en sa puissance les plus fortes places du royaume. L'un et l'autre avoient intérêt de rechercher l'alliance des Espagnols. Celui-ci, qui savoit la langue espagnole, fit entendre que le prince Radamura, son maître, étoit l'ainé du roi défunt, qu'il étoit porté d'inclination pour la religion chrétienne, et qu'il souhaitoit des missionnaires. La nouvelle n'en fut pas plutôt répandue, que les Indiens du voisinage de Samboangan sortirent de leurs forêts pour venir se faire instruire et recevoir le baptême.

Cette nouvelle église ne fut pas long-temps paisible. Le 3 décembre de la même année, le prince Radamura envoya avertir le gouverneur, que Balasi, roi de Butig, s'étoit mis en mer avec une flotte d'environ cent galères, pour surprendre la forteresse de Samboangan. Il arriva en effet le 8 du même mois. La forteresse fut vivement attaquée, et le peu de soldats qui y étoient se défendirent avec beaucoup de valeur. Balasi comptoit beaucoup sur

la pa  
assur  
porte  
confi  
la for  
lui fit  
fossé  
sang  
flotte  
trois  
sions  
tiens  
feu à  
Le  
l'entr  
verne  
Jolo  
veno  
pagn  
Mah  
faver  
pect  
nison  
de t  
tem  
bass  
que  
con

la parole de ses nécromanciens, qui l'avoient assuré qu'il étoit invulnérable, et qu'il remporteroit une pleine victoire. Dans cette folle confiance, il escalada le premier la muraille de la forteresse; mais une pierre énorme qu'on lui fit tomber sur la tête, le précipita dans le fossé; où ses gens le tirèrent tout couvert de sang, et le portèrent à une galère. Toute la flotte consternée se retira, à la réserve des trois plus grandes galères chargées de provisions, qui ne purent sortir du fleuve. Les chrétiens en déchargèrent les vivres, et minent le feu à ces bâtimens.

Le jour suivant, deux barques parurent à l'entrée de la rivière, qui apportoit au gouverneur des lettres, par lesquelles les rois de Jolo et de Mindanao lui donnoient avis qu'ils venoient avec leurs flottes au secours des Espagnols. Un si prompt secours de la part des Mahométans contre les Mahométens, et en faveur des chrétiens, parut d'autant plus suspect au gouverneur, qu'un soldat de la garnison, de la nation Pampango, la plus fidèle de toutes les nations indiennes, l'avoit secrètement averti, que lorsqu'il accompagnoit l'ambassadeur espagnol à Jolo, il avoit découvert que ces insulaires méditoient une entreprise contre les chrétiens, et qu'une magicienne

avait présenté au roi de Jolo une lettre venue de la Mecque, qui lui promettoit l'empire de toutes les Philippines. Don Amorrera usa de dissimulation; il leur répondit dans les termes les plus civils, que leur secours étoit désormais inutile, et qu'ils pouvoient s'en retourner avec la gloire d'une fidèle alliance, sans exposer leurs troupes aux périls et aux fatigues de la guerre.

Les deux rois ayant reçu cette réponse, qui ne s'accordoit pas avec leurs vûes, levèrent le masque, et joignirent leurs flottes à celle de Butig, commandée par le frère de Balasi, qui venoit d'être tué. Ces trois flottes entrèrent dans le fleuve, et bloquèrent la forteresse. Un des missionnaires s'embarqua à temps dans une galère, pour aller demander du secours à Manille. Il m'écrivit de l'île de Zébu ces tristes nouvelles. Nous conférâmes aussitôt avec les missionnaires des îles de Leyté et de Samal, et avec le juge espagnol, qui est capitaine de la province, sur les moyens de sauver les peuplades qui étoient sans défense. M. l'évêque de Zébu, et le général espagnol, par l'avis du recteur du collège, dépêchèrent trois galères bien équipées, avec un aumônier pour encourager les soldats et prendre soin de leur conscience. Le choix tomba sur le P. Doria, de

l'illustration  
ces trois  
Iligan  
déjà re  
mené  
toient  
avec la  
panglo  
forter  
lerie  
les M  
Les  
fortes  
quie  
towa  
droitu  
de al  
de q  
qui n  
et ce  
na te  
dans  
Nou  
quip  
men  
pres  
les f  
bêir

l'illustre famille des Doria de Gênes. Quand ces trois galères arrivèrent à la forteresse de Illigan, les mahométans de Malanao s'étoient déjà retirés, après avoir brûlé la peuplade, et mené en esclavage les chrétiens qui ne s'étoient pas retirés à temps dans la forteresse avec la petite garnison d'Espagnol et de Pampango. Il n'y avoit de munitions dans cette forteresse que pour charger deux fois l'artillerie; la première décharge fit un tel effet sur les Mahométans, qu'ils levèrent le siège.

Les trois galères ne se croyant pas assez fortes pour attaquer des trois flottes qui bloquoient la forteresse de Sambouangan, s'en retournèrent à Zebu; mais une frégate venue en droiture du port de Jolo, se trouvant à la vue de la forteresse, fut tout-à-coup entourée de quarante galères ennemies. Le capitaine, qui n'avoit nulle expérience, perdit courage, et se croyant perdu, il se mit à pleurer comme un enfant. Ce fut un coup de la Providence dans cette triste conjoncture, que le P. Jean Nouet se trouva dans la frégate. Il exhorta l'équipage à combattre et à mourir généreusement pour la foi, et son discours fit tant d'impression sur les esprits, qu'on le pria de faire les fonctions de capitaine, avec promesse d'obéir punctuellement à ses ordres. Alors le père

défendit de tirer aucun coup de canon sans son ordre, et il se contenta de prendre des mesures, pour parer les flèches empoisonnées que les Mahométans tiroient de leurs galères. Cependant, l'ennemi s'approchoit insensiblement, tandis que tout l'équipage étoit dans l'inaction. Quand le père aperçut que les galères étoient à la portée qu'il souhaitoit, il leur présenta le flanc du navire, et commanda de tirer toute l'artillerie à la fois, ce qui s'exécuta si heureusement, qu'un grand nombre de galères ennemies furent coulées à fond. Les Mahométans qui croyoient que les chrétiens étoient dépourvus de toutes munitions de guerre, prirent aussitôt la fuite, et laissèrent à la frégate la mer libre, pour s'en retourner à Jolo.

Nonobstant cette victoire, le siège continua encore plus de deux mois. Tous les chefs subalternes de la place étoient blessés ou malades. L'un des missionnaires étoit retenu au lit par une fièvre continue. Le père recteur sortoit d'une longue maladie; mais l'état de langueur où il étoit, n'affoiblit point son courage: il se faisoit transporter en chaise sur le rempart pour administrer les sacrements aux blessés, et pour animer les soldats par sa présence. Le seul don Amorrera, qui fit des prodiges de valeur, jouissoit d'une santé parfaite; il étoit

jou  
de  
Cep  
leur  
n'et  
avo  
tran  
éto  
les  
jou  
cou  
hon  
voy  
qua  
les  
ou  
mür  
rétin  
-E  
l'anc  
env  
lui  
se  
Le  
ses  
laq  
ver  
con



jour et nuit sous les armes, faisant les fonctions de commandant, de canonnier et de soldat. Cependant les Mahométans s'occupaient de leurs sortilèges pour empêcher que l'artillerie n'eût son effet, et s'étant aperçus que le feu avoit pris seulement à l'ainée, ils s'écrièrent, transportés de joie, que le Dieu des chrétiens étoit vaincu, et ils coururent en foule vers les remparts. Ce fut alors que toute l'artillerie jouant à la fois, nettoya la campagne et la couvrit de morts et de blessés. Enfin, les Mahométans, ou épouvantés des prodiges qu'ils voyoient sur les remparts, ou effrayés de la quantité de soldats que le feu de la place et les maladies contagieuses leur avoient enlevés, ou intimidés par l'approche du prince Radamura, furent forcés de lever le siège, et de se retirer.

En effet, le prince Radamura ayant jeté l'ancre dans un port voisin de la forteresse, envoya une ambassade au gouverneur, pour lui donner avis de son arrivée. Don Amorrera se contenta de lui faire une réponse honnête. Le prince jugeant qu'on ne se fioit pas trop à ses promesses, écrivit une seconde lettre, par laquelle il offroit sur la simple parole du gouverneur, de se rendre à la forteresse, peu accompagné et sans armes. C'est ce qu'il exécuta

à la lettre. Après avoir renouvelé ses alliances avec les Espagnols, il dit que son principal dessein étoit de faire la guerre au roi de Jolo, pour venger la mort de son roi son père, et recouvrer les pièces d'artillerie dont ce prince s'étoit emparé; qu'à l'égard du roi de Mindanao, son frère, il ne prétendoit pas pour le présent lui faire la guerre, à moins qu'il ne se joignit au roi de Jolo contre les Espagnols. Il ajouta que les Mahométans de Batig et de Malapan étoient naturellement très lâches, et avoient fait de trop grandes pertes, pour vouloir encore venir les triquer de la guerre. Après cette entrevue, le prince Bédamura envoya une provision abondante de vivres à la forteresse, et se retira dans ses états.

En finissant cette lettre, j'en reçois une du P. Estrada, qui m'apprend que la reine de Sibuyan, fille du roi de Jolo, souhaite avec empressement de se faire instruire de la doctrine chrétienne, et de recevoir le baptême; et que les nouveaux fidèles, qui tous ces mouvements de guerre avoient obligés de se réfugier dans leurs montagnes, reviennent peu à peu dans leurs peuplades. Aidez-nous, mon révérend père, à prier le Seigneur qu'il nous envoie de nouveaux missionnaires, pour remplacer ceux qui vont recevoir au oïsb la ré-

despentes de leurs travaux. Plus de cinquante  
sont nées depuis que je suis arrivé en cette  
province. Il ne sera pas possible d'entreprendre  
de nouvelles missions, si le P. Angelin Tol-  
lar, qui se trouve en Espagne, ne vient avec  
lui avec de nouveaux secours d'ouvriers évangéliques.

Je suis avec respect, etc. - Les quatre-vingt  
de vous entretenir, mais je ne puis  
de vous entretenir, mais je ne puis  
de vous entretenir, mais je ne puis

**LETTRE**

De P. Jean Antoine Camero, missionnaire de la  
Compagnie de Jésus, au P. d'Aubenton, de la  
même Compagnie, supérieur de Sa Majesté Ca-  
tholique. (Traduite de l'espagnol).

A Agaña, ce 20 mars 1722.

**MON RÉVÉREND PÈRE,**

*La paix de N. S.*

Je me fais un devoir et un plaisir de vous  
rendre compte de la découverte qu'on vient  
de faire d'un nouvel archipel habité par un  
grand peuple d'infidèles, qui s'offrent en foule

au zèle des ouvriers évangéliques. C'est le seul moyen que j'aie de partager avec tant de missionnaires la reconnaissance qu'ils vous doivent de la protection dont vous les honorez.

Presqu'au même temps qu'on se mit en possession des îles Mariannes, on eut connoissance de quelques-unes des îles dont j'ai l'honneur de vous entretenir, auxquelles on donna dès lors le nom d'îles Carolines. On regardoit l'île de Guahan, la plus grande des Mariannes, comme la porte qui devoit ouvrir l'entrée d'une multitude innombrable d'îles australes, tout à fait inconnues; et parce que les îles qu'on appelle *Carolines* sont, pour ainsi dire, à la tête de ces îles australes, il n'y a point de tentatives que les gouverneurs de Guahan n'aient faites, pour réussir dans une si importante découverte: mais les mouvements qu'ils se donnèrent en divers temps furent toujours inutiles.

Cependant le P. Bauvens, l'un des missionnaires des îles Mariannes, loin de se décourager de ce peu de succès, se portoit avec plus d'ardeur encore à une si utile entreprise. Il en parloit un jour au P. Louis de Sanvitores, qu'on peut justement appeler l'apôtre des Mariannes, puisque c'est lui qui le premier y a porté les lumières de la foi, et qui l'a cimentée de son sang, en expirant sous le fer des idolâtres:

« Ne vous impatientez point, répondit l'homme apostolique; attendez que la moisson soit mûre. Alors on verra les habitants des Carolines venir eux-mêmes chercher les moissonneurs pour la recueillir. Il semble que l'accomplissement de cette prédiction ait été réservé à ces derniers temps. Vous en jugerez par le récit que je vais faire.

Le 19 juin de l'année dernière on aperçut une barque étrangère peu différente des barques marianoises, mais plus haute; en sorte qu'un soldat espagnol, qui la vit de loin voguer à pleines voiles, la prit pour une frégate. Cette barque aborda à une terre déserte de l'île de Guahan du côté de l'est, qu'on appelle *Tarofoso*. Elle portoit vingt-quatre personnes: onze hommes, sept femmes et six enfans. Quelques-uns mirent pied à terre comme en tremblant; et se glissant sous les palmiers, y firent leurs provisions de racos.

Un Indien marianois, qui péchoit aux environs de cette côte, les ayant aperçus, alla en donner avis au P. Mascati, vice-provincial, qui étoit pour lors dans la bourgade de Iaarah. Aussitôt le père, le chef de la bourgade et quelques Marianois se mirent dans des canots, et allèrent au secours de ces pauvres insulaires, qui ne savoient, ni en quel pays ils

étoient, ni à quelle nation ils avoient affaire. Le chef de la bourgade avoit l'épée au côté; cet objet frappa des insulaires, et les fit pâmer d'effroi, s'imaginant que c'étoit fait de leur vie. Les femmes, saisies de la même frayeur, poussèrent des cris lamentables. On avoit beau leur témoigner par des signes qu'ils n'avoient rien à craindre, il n'étoit pas possible de les rassurer.

Cependant l'un d'eux plus hardi que les autres, ayant aperçu le P. Muscati sur le rivage, dit en sa langue deux ou trois mots à ses compagnons; et sautant à terre, alla droit vers le missionnaire, et lui offrit quelques bagatelles de son île. C'étoient quelques morceaux de corail dont ces insulaires se font des bracelets, et une sorte de pâte de couleur jaune ou incarnate dont ils se peignent le corps. Le père embrassa tendrement l'insulaire, et reçut son présent avec bonté.

Ces démonstrations d'amitié dissipèrent tout ombrage: la confiance succéda à la frayeur; et ceux qui étoient restés dans la barque, ne firent plus difficulté de mettre pied à terre. Ils y trouvèrent abondamment de quoi apaiser leur faim, et se refaire des fatigues qu'ils avoient souffertes. Le missionnaire leur fit donner des habits, afin qu'ils parussent avec

plus  
que  
eût  
des  
de  
I  
stru  
un  
la p  
ter  
de  
voi  
pro  
aux  
voil  
bar  
cha  
mie  
rès  
des  
bar  
me  
chi  
me  
les  
au  
pl

plus de décence, et les engagea à venir passer quelques jours à Inaraban, jusqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles du gouverneur-général des Marianes, à qui il avoit fait part de l'arrivée de ces nouveaux hôtes.

La barque de ces insulaires est d'une construction remarquable: elle a pour toute voile un fin tissu de feuilles de palmier; la proue et la poupe sont semblables pour la figure, et se terminent l'une et l'autre en une pointe élevée, de la forme d'une queue de dauphin. On y voit quatre petites chambres: l'une est à la proue, la seconde à la poupe, les deux autres aux deux côtés du mat, où est attachée la voile, mais qui débordent en dehors de la barque, et y forment comme deux ailes. Ces chambres ont un toit fait de feuilles de palmiers, de la figure d'une impériale de carrosse, propre à garantir de la pluie et des ardeurs du soleil. Au dedans du corps de la barque, sont différents compartiments où se mettent la cargaison et les provisions de bouche. Ce qu'il y a de surprenant dans ce bâtiment, c'est qu'on n'y voit aucun clou, et que les planches sont si bien jointes les unes aux autres par une espèce de ficelle qu'ils y emploient, que l'eau ne peut s'y insinuer.

Le 21, une nouvelle barque étrangère,

quoique semblable à celles des îles Marianes, aborda à la pointe de Orote, qui est à l'ouest de l'île de Guaban. Elle ne contenoit que quatre hommes, une femme et un enfant. On leur donna des vêtements, et on les conduisit à Umatag, où étoit pour lors le gouverneur-général don Louis Sanchez, pour les confronter aux autres insulaires, et voir s'ils étoient de la même nation. Leur joie fut inexprimable dès qu'ils se virent, et ils se la témoignèrent par de tendres et de continuel embrasements.

On a vu depuis que ces deux barques étoient en compagnie de quatre autres, de l'île de Farroilep pour se rendre à celle d'Ulée; que dans cette traversée, ils avoient été surpris d'un vent d'ouest qui les avoit dispersés de côté et d'autre; que, pendant vingt jours, ils avoient erré au gré des vents dans un risque continuel de faire naufrage; qu'ils avoient beaucoup souffert de la faim, de la soif, et des efforts extraordinaires qu'il leur avoit fallu faire pour résister à la violence des courants. Ils étoient effectivement tous languissans, et leurs mains étoient écorchées à force de tirer la rame. Un d'eux, encore jeune, et d'une complexion très forte en apparence, ne survécut pas long-temps à tant de fatigues.

On l'  
princi  
féra le

Ces  
pièce  
pent le  
bes. Le  
une ex  
leur co  
leur to  
outre  
de mém  
sorte d  
ture ju  
le corps  
tachment  
des gra  
ils en p

Ces  
ils l'ont  
née. La  
gros  
barbe a  
leur du  
ce. Les  
Indiens  
soient  
J'en ai



On l'instruisit, autant qu'il fut possible, des principaux mystères de la foi, et on lui conféra le baptême à l'article de la mort.

Ces insulaires ont pour tout vêtement une pièce de toile ou d'étoffe dont ils s'enveloppent les reins, et qu'ils passent entre les jambes. Leurs chefs, qu'ils appellent *tamales*, ont une espèce de robe fendue par les côtés, qui leur couvre les épaules et la poitrine, et qui leur tombe jusqu'aux genoux. Les femmes, outre la pièce de toile dont elles se ceignent de même que les hommes, ont encore une sorte de jupe qui leur descend depuis la ceinture jusqu'à mi-jambes. Les nobles se peignent le corps, et se percent les oreilles, où ils attachent des fleurs, des herbes aromatiques, des grains de coco, ou même de verre, quand ils en peuvent attraper.

Ces peuples sont bien pris dans leur taille : ils l'ont haute, et d'une grosseur proportionnée. La plupart ont les cheveux crépus, le nez gros, de grands yeux et très perçants, et la barbe assez épaisse. Pour ce qui est de la couleur du visage, il y a entr'eux de la différence. Les uns l'ont semblable à celle des purs Indiens : on ne peut douter que d'autres ne soient des métis nés d'Espagnols et d'Indiennes. J'en ai vu un qui m'a paru être mulâtre, c'est-

-dire fils d'un Nègre et d'une Indienne. Il n'est pas aisé d'expliquer d'où peut venir ce mélange du sang; et la diversité de leur couleur. C'est sur quoi je hasarderai quelques conjectures dans la suite de cette lettre.

Le 28 juin, don Sanchez fit conduire ces indiens dans la ville d'Agdama, capitale des Isles Marianes, et la demeure fixe des gouverneurs. Comme ils étoient tous fort affoiblis, on s'appliqua d'abord au rétablissement de leur santé, et on y réussit par les soins du Père Chavarri, notre apothicaire. On songea ensuite à les instruire des mystères de la foi. La chose n'étoit pas facile; leur langage nous étoit tout-à-fait inconnu, et nous manquions d'interprètes pour nous faire entendre. Cependant comme quelques-uns demeuroient dans notre maison, à force de les fréquenter et de les faire parler sur les choses que je leur indiquois par signes, en moins de deux mois je fus en état de traduire en leur langue le signe de la croix, l'Oraison dominicale, le Symbole des Apôtres, les Commandemens de Dieu, et un abrégé du catéchisme. Ils les apprirent par cœur, et les répétoient souvent en présence de leurs compatriotes: je leur faisois ensuite une instruction, qui se terminoit par un petit repas. C'étoit une innocente amorce qui les attiroit plus volontiers à l'église.

Le jour de la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, un Espagnol m'apporta entre ses bras un de ces petits Carolins d'environ quatre ans, qui étoit à l'extrémité, afin que lui donnasse le baptême. A peine l'eût-il reçu qu'il commença à se mieux porter, et peu de jours après il se trouva dans une santé parfaite. Cet enfant m'a charmé dans la suite par sa promptitude à apprendre la doctrine chrétienne, et par sa facilité à imiter les manières polies et civiles d'Europe. J'administrai encore le baptême à quatre autres de ces enfants le jour de saint Michel. Cette cérémonie se fit avec plus de solennité, et avec un grand concours de peuple. Leurs parents y avoient donné leur consentement, et s'étoient engagés à le laisser à Agdara, et à les confier à nos soins, supposé qu'ils retournassent dans leurs îles sans être accompagnés de quelques missionnaires. Nous avons pris ces précautions pour prévenir le danger où ils auroient été de retomber dans l'infidélité, si dans un âge si tendre ils avoient été abandonnés à eux-mêmes et à la conduite de leurs parents, qui n'avoient pas encore embrassé la foi.

Les Carolins adultes s'étant convaincus de la nécessité du baptême pour aller au ciel, et éviter les peines éternelles de l'enfer, me té-

moignèrent plusieurs fois le désir qu'ils avoient d'être chrétiens. Comme ils ne perdoient point de vue leur patrie, où ils prétendoient retourner incessamment, et qu'il étoit moralement impossible que, destitués de pasteurs, et au milieu d'une terre infidèle, ils ne se pervertissent de nouveau, et ne se replongeassent dans leur première infidélité, on ne crut pas devoir sitôt leur accorder cette grâce.

Il y avoit quatre mois qu'ils demuroient dans l'île de Guahan. Ils y avoient ramassé tout ce qu'ils avoient pu de clous, de haches et d'autres instruments de fer, qui leur paroissoient d'un prix infini. L'envie de porter ce trésor dans leur pays, et le désir de revoir leurs femmes et leurs enfants, dont ils étoient séparés, augmentoient leur impatience naturelle, et ils sollicitoient leur départ avec la dernière vivacité.

Notre gouverneur songeoit à les satisfaire; mais son dessein étoit de garder en otage les principaux d'entr'eux et de renvoyer les autres, par le moyen desquels on pourroit établir un commerce réglé entre les Mariannes et les Carolines. Il me communiqua ses vues, et aussitôt j'écrivis au révérend père provincial et lui demandai la permission d'accompagner ces insulaires pour prendre connoissance de

leur  
et ju  
auroi  
le go  
pour  
pagn  
me su  
dema

La  
pas co  
termin  
sidoit  
austral  
han; q  
venir  
pour g  
minist  
que ce  
table e  
parce  
ges de  
condui  
impres  
craign  
à Mani  
les mai  
parfait  
dence.

leur pays, de leur génie et de leurs coutumes; et juger par moi-même de la disposition qu'il auroient à recevoir la doctrine chrétienne. M. le gouverneur me promettoit un bâtiment pour ce voyage, et de plus il donnoit aux Espagnols et aux Philippinois la permission de me suivre. Plusieurs s'étoient déjà offerts, et me demandoient la préférence.

La réponse du P. Provincial ne se trouva pas conforme à mes desirs; c'est ce qui me déterminâ à aller le trouver à Inarahan, où il résidoit pour lors. Je lui représentai que ces îles australes étoient peu éloignées de l'île de Guahan; qu'il étoit très facile d'y aller et d'en revenir, surtout ayant leurs propres habitants pour guides; qu'il y avoit toute sûreté pour les ministres évangéliques, non seulement parce que ces peuples sont d'un naturel doux, traitable et ennemi de toute cruauté; mais encore parce qu'on auroit soin de conserver des otages de leur nation, qui répondroient de leur conduite. Tout ce que je pus dire ne fit nulle impression sur l'esprit du P. Provincial; qui craignoit que cette entreprise ne fût pas goûtée à Manille, et qu'on ne le blâmât d'y avoir donné les mains. Je retournai donc à Agdana avec une parfaite résignation aux ordres de la Providence. J'y trouvai nos moulaires qui pressoient

plus que jamais leur retour dans leur terre natale. Ils étoient sans cesse autour du gouverneur, et le supplioient, encore plus par leurs larmes que par leurs paroles, de leur laisser la liberté de retourner dans leur patrie. Ils tâchoient d'émouvoir sa compassion, en l'assurant que leur mort étoit certaine, si leur départ étoit plus long-temps différé; qu'ils étoient accablés d'amertume et d'ennui; que l'éloignement de leurs parents et le désir de les revoir leur étoit l'appât et le sommeil; qu'enfin la vie leur devenoit insupportable. Ce sont leurs propres termes que je rapporte; car je leur servois d'interprète. M. le gouverneur, qui avoit changé de dessein, les consoloit par de bonnes paroles, et tâchoit de les amuser jusqu'à l'entrée de l'hiver, que la mer n'est plus tenable: sa vue étoit de ne les renvoyer qu'au printemps, afin d'avoir le loisir de préparer tout ce qui étoit nécessaire pour aller reconnoître leurs îles. Cependant une de ces sept femmes mit un enfant au monde; que son père m'apporta pour lui conférer le baptême. M. le gouverneur y tint avec les fœts, et lui donna le nom de Louis-Philippe. Le départ de nos insulaires étoit retardé, et que j'avois acquis une suffisante connoissance de leur langue, je profitai de leur

séjour  
taille  
de la  
modu  
nem  
avec  
nou  
rapp  
ente  
vu l  
à di  
le p  
d'un  
me  
ven  
une  
dan  
atte  
qui  
et,  
cro  
ces  
san  
tud  
gré  
Esp  
pro

séjour à Gushan pour m'instruire plus en détail du nombre et de la situation de leurs Iles, de leur religion et de leur oréance, de leurs mœurs, de leurs coutumes et de leur gouvernement. Je n'ose pas me promettre de savoir avec la dernière justesse la situation de ces nouvelles Iles, puisque je ne le fais que sur le rapport des Indiens; cependant s'il y a quelque erreur, je crois qu'elle n'est pas considérable, vu les précautions que j'ai prises. J'ai entretenu à diverses fois ceux de ces Insulaires qui ont le plus d'expérience; et comme ils se servent d'une boussole qui a douze aires de vent, je me suis exactement informé quelle route de vent ils suivent quand ils naviguent d'une Ile à une autre, et combien de temps ils mettent dans leur traversée. J'ai fait en même temps attention à la construction de leurs barques, qui n'ont pas la légèreté de celles des Marianès, et, après avoir bien examiné toutes choses, je crois ne pas me tromper en disant que toutes ces Iles, dont ils ont pu me donner connoissance, sont entre le 6<sup>e</sup> et le 11<sup>e</sup> degré de latitude septentrionale, et courent par les 30 degrés de longitude à l'est du cap du Saint-Esprit.

Les Iles de cet archipel se partagent en cinq provinces, qui ont chacune leur langue particu-

lière ; mais toutes ces langues , quoique différentes entre elles , paroissent tirer leur origine d'une seule ; et , à en juger par la ressemblance des termes , il est vraisemblable que cette langue mère dont elles dérivent est la langue arabe.

La première province , qui est à l'est , s'appelle *Cittac*. *Torres* ou *Hogoleu* est l'île principale : elle a beaucoup plus d'étendue que l'île de *Guahan*. Ses habitants sont nègres , mulâtres et blancs. Elle est gouvernée par un petit roi qui se nomme *Tahulucapit*. Ce seigneur a sous sa domination un grand nombre d'îles , les unes assez grandes , et les autres plus petites , mais qui sont toutes très peuplées , et qui ne sont éloignées les unes des autres que de huit , quinze ou trente lieues. Voici le nom de celles qui s'étendent du nord - est à l'ouest : *Etel* , *Ruao* , *Pis* , *Lamoil* , *Falalu* , *Ulalu* , *Magur* , *Flou* , *Pullep* , *Lesguischel* , *Temetem* , *Schoug*. Celles qui courent du sud - est au sud - ouest sont *Cuop* , *Capugeug* , *Foup* , *Penle* , *Pat* , *Scheug*. On y compte encore un grand nombre de petites îles.

La seconde province commence à quatre degrés et demi à l'est du méridien de *Guahan*. Elle contient environ vingt - six îles un peu considérables , dont 14 sont fort peuplées. Elles

sont  
tude

Ube

Par

line

Jean

de S

avec

qu'e

cinq

situ

sept

20 C

pau

me

seig

que

Gua

de

tou

dés

- 20 J

con

qu

fer

go

ap

es



sont situées entre le 8° et le 9° degrés de latitude septentrionale. Les noms de ces îles sont *Ulée*, *Lamurrec*, *Setedel*, *Iselus*, *Kurrupuc*, *Farroilep*, et les autres qui sont marquées distinctement dans la carte. En 1698, le pilote Jean Rodriguez se trouvant échoué sur le banc de Sainte-Rose, découvrit l'île de *Farroilep* avec ses deux petites îles collatérales, et jugea qu'elle n'étoit guère éloignée que de quarante-cinq lieues de l'île de Guahan, et qu'elle étoit située entre le 10° et le 11° degrés de latitude septentrionale.

Cette province se partage en deux principautés, celle d'*Ulée*, dont le seigneur se nomme *Gofala*, et celle de *Lamurrec*, qui a pour seigneur un nommé *Mattison*. Les Indiens que la tempête vient de pousser dans l'île de Guahan, et qui me donnent la connoissance de ce que j'ai l'honneur de vous mander, sont tous nés dans cette province, et la plupart sont des îles d'*Ulée* et de *Farroilep*.

A deux degrés à l'ouest de l'île de Guahan, commence la troisième province. L'île de *Feis*, qui est à la tête, et qui est très peuplée et très fertile, a environ six lieues de tour. Elle est gouvernée par un seigneur particulier qu'on appelle *Metrang*. A un degré plus loin à l'ouest, est un amas d'îles qui composent la province.

Elles occupent vingt - cinq lieues en longueur et quinze en largeur. En 1712, elles furent découvertes par le capitaine Bernard de EGuy. Ces îles sont *Falalep*, qui a cinq lieues de tour, *Oisscur*, *Mogmog*, et les autres qu'on peut voir dans la carte. C'est à *Mogmog* que réside le seigneur de toutes ces îles. Il s'appelle *Caschatel*. Quand les barques naviguent dans ce golfe, aussitôt qu'elles sont à la vue de *Mogmog*, on amène les voiles, et c'est là une des marques que ces insulaires donnent à leur seigneur de leur respect et de leur soumission. L'île de *Zarraol*, qui est à quinze lieues de ce groupe d'îles, appartient à la même province. On donne le nom de *Lumululutu* aux îles qui sont à l'est; on appelle *Egoy* toutes celles qui sont à l'ouest. Ces insulaires vivent de cocos, de la pêche qui y est abondante, de six ou sept sortes de racines semblables à celles qui croissent dans les îles Mariannes.

La quatrième province est à l'ouest de la troisième, à trente lieues environ de distance. *Yap*, l'île principale, a plus de quarante lieues de tour. Elle est fort peuplée, et également fertile. Outre les diverses racines qui tiennent lieu de pain aux habitants, on y trouve des patates, qu'ils nomment *Camotes*, et qui leur sont venues des Philippines, ainsi que me l'a

rappo  
tif de  
conte  
un de  
frères  
ans,  
provi  
sarias  
les re  
ments  
plus  
leur t  
plante  
s'y so  
en for  
Ces  
de co  
gnent  
rejou  
gnific  
ce qu  
île de  
qu'er  
fer p  
vent  
quel  
à l'a  
gna

rapporté un de nos Indiens des Carolines, natif de cette île, lequel se nomme *Cayal*. Il raconte que son père, nommé *Coorr*, qui tenoit un des premiers rangs dans l'île, trois de ses frères, et lui, qui n'avoit alors que vingt-cinq ans, furent jetés par la tempête dans une des provinces des Philippines, qu'on appelle *Bisayas*; qu'un missionnaire de notre Compagnie les recueillit avec amitié, leur donna des vêtements et des morceaux de fer, qu'ils estimèrent plus que toute chose; que s'en retournant dans leur île, ils y portèrent des semences de plusieurs plantes, et entre autres des patates; qu'elles s'y sont si fort multipliées, qu'ils ont eu de quoi en fournir les autres îles de cet archipel.

Ces insulaires font une pâte odoriférante, de couleur jaune et incarnate, dont ils se peignent le corps dans leurs jours de fête et de réjouissance. C'est, selon leur idée, une magnifique parure. Le même Indien m'ajouta, ce que j'ai peine à croire, qu'il y a dans son île des mines d'argent, mais qu'on n'en tire qu'en petite quantité, faute d'instruments de fer propres à creuser la terre où elles se trouvent; que quand il leur tombe sous la main quelque morceau d'argent vierge, on travaille à l'arrondir, pour en faire un présent au seigneur de l'île, et qu'il en a chez lui d'une

grandeur propre à lui servir de siège. Ce seigneur s'appelle *Teguir*. A six ou huit lieues de distance, sont trois autres petites îles qui forment un triangle, *Ngolii*, *Laddo* et *Petanararas*.

La cinquième province est à quarante-cinq lieues environ de l'île d'*Yop*; elle contient un certain nombre d'îles, auxquelles on donne communément le nom de *Palas*, et que nos Indiens nomment *panleu*. Ils assurent qu'elles sont en grand nombre; mais ils n'en comptent que sept principales, situées du nord au sud *Pelilieu*, *Coengal*, *Tagaleteu*, *Codeal*, *Yalap*, *Mogulibee* et *Nagarool*. Ils disent que le seigneur de toutes ces îles s'appelle *Yaray*, et tient sa cour à *Yalap*; que ces îles sont habitées par un peuple nombreux, mais inhumain et barbare; que les hommes et les femmes y sont entièrement nus, et se repaissent de chair humaine; que les Indiens des Carolines regardent cette nation avec horreur, comme l'ennemie du genre humain, et avec laquelle il est dangereux d'avoir le moindre commerce. Ce rapport me paroît fidèle, et est conforme à ce que nous en a appris le P. Bernard Messia, comme on peut le voir dans sa relation.

Au sud-ouest de la dernière de ces îles, en-

viron  
deux  
pays  
sont  
latitu  
restér  
til, a  
autres  
voit d  
enfant  
nouve  
qu'on  
nai fe  
tirer  
étoit a  
noiss  
le nor  
moign  
sir qu  
deven  
ment  
où il  
dire  
den  
tou  
qu'  
qu'a  
nom

viron à vingt-cinq lieues de distance, sont les deux îles de Saint-André, que les naturels du pays appellent *Sonrol* et *Cadocopuei*. Elles sont situées à 5 degrés et quelques minutes de latitude septentrionale. *Sonrol* est l'île où restèrent, en 1710, les PP. Duberron et Cortil, avec quatorze autres personnes, et entre autres un Indien appelé *Moac*, qui leur servoit d'interprète, sa femme et deux de ses enfants. On n'a eu depuis ce temps-là aucune nouvelle de ces deux pères, quelque soin qu'on ait pris de s'en informer. Je questionnai fort nos Indiens des Carolines, croyant tirer d'eux quelques lumières de ce qui leur étoit arrivé; mais ils n'en avoient nulle connoissance. Ce ne fut que quand je prononçai le nom de *Moac*, que des Indiens d'Ulée témoignèrent par un mouvement de joie le désir qu'ils avoient d'apprendre ce qu'ils étoient devenus: ils me demandèrent avec empressement s'ils vivoient encore, et si je savois où ils étoient. « Il y a plusieurs années, me dirent-ils, qu'ils ont disparu; nous avons demandé inutilement de leurs nouvelles dans toutes nos îles, et nous ne doutons point qu'ils n'aient péri sur mer. » Ils ajoutèrent qu'à l'est de toutes ces îles que je viens de nommer, il y en a un grand nombre d'autres,

et une surtout très étendue, qu'on nomme *Fahpat*, dont les habitants adorent le *tibouca*, espèce de poisson cétacée, extrêmement vorace; que ces insulaires sont nègres pour la plupart, et de mœurs sauvages et barbares. C'est tout ce qu'ils en savent; encore n'ont-ils ces connoissances que par quelques habitants de ces îles, que la tempête avoit jetés sur leurs côtes.

Voilà, comme vous voyez, mon révérend père, un grand archipel, dont les habitants sont bien dignes de compassion; ils n'ont presque aucune idée de religion; ils vivent sans culte, et dépourvus de la plupart des connoissances les plus naturelles à l'homme raisonnable. Je leur ai demandé qui avoit fait le ciel et la terre, et toutes les choses visibles; ils m'ont répondu qu'ils n'en savoient rien. Cette ignorance peut néanmoins leur devenir avantageuse, et leur conversion sera peut-être plus facile: n'ayant point l'esprit préoccupé des systèmes fabuleux de tant de sectes, les vérités de l'évangile trouveront des âmes plus dociles à recevoir cette divine semence.

Ils reconnoissent néanmoins de bons et de mauvais esprits; mais, selon leur manière de penser toute matérielle, ils donnent à ces pré-

tendu  
trois  
stance  
celles

Vo  
que le  
pèce  
prits

la fem

maria

*Eliule*

*Espri*

premi

dans

son âg

*Eliule*

*leng*,

réverd

il est l

Cep

eu po

enfant

très ad

sent q

ciel p

qu'il a

âge dé

jusqu'

tendus esprits, un corps, et jusqu'à deux ou trois femmes. Ce sont, selon eux, des substances célestes d'une espèce différente de celles qui habitent la terre.

Voici en peu de mots le ridicule système que leurs pères leur ont transmis par une espèce de tradition. Le plus ancien de ces esprits célestes est un nommé *Saharour*, dont la femme s'appeloit *Halmolu*. Ils eurent de ce mariage un fils auquel ils donnent le nom de *Eliulep*, qui signifie en leur langue le grand Esprit, et une fille nommée *Ligoband*. La première épousa *Letenhicul*, qui étoit né dans l'île d'Uléc. Elle mourut à la fleur de son âge, et son ame s'envola aussitôt au ciel. *Eliulep* avoit eu d'elle un fils nommé *Lugueileng*, ce qui veut dire la milieu du ciel. On le révere comme le grand seigneur du ciel, dont il est l'héritier présomptif.

Cependant *Eliulep*, peu satisfait de n'avoir eu pour tout fruit de son mariage qu'un seul enfant, adopta *Reschahulleng*, jeune homme très accompli, qui étoit de *Lamurrec*. Ils disent que se dégoûtant de la terre, il monta au ciel pour y jouir des délices de son père; qu'il a encore sa mère à *Lamurrec* dans un âge décrépit; qu'enfin il est descendu du ciel jusqu'à la moyenne région de l'air, pour en-

trotent à sa mère, et lui faire part des mystères célestes. Autant de fables grossières inventées par les habitants de Lannarrec, pour s'attirer plus de considération et de respect dans les îles circonvoisines.

*Ligobaud*, sœur d'*Elialep*, se trouvant enceinte au milieu de l'air, descendit sur la terre, où elle mit au monde trois enfants. Elle fut bien étonnée de voir la terre aride et infertile. A l'instant, de sa voix puissante, elle la couvrit d'herbes, de fleurs, d'arbres fruitiers; elle l'enrichit de toute sorte de verdure, et la peupla d'hommes raisonnables.

Dans ces commencemens, on ne connoissoit point la mort; c'étoit un court sommeil. Les hommes quittoient la vie le dernier jour du déclin de la lune, et dès qu'elle commençoit à reparoitre sur l'horizon, ils ressuscitoient comme s'ils se fussent réveillés après un sommeil paisible. Mais un certain *Erigiregers*, esprit mal intentionné, et qui se faisoit un supplice du bonheur des humains, leur procura un genre de mort contre lequel il n'y eut plus de ressource, quand on étoit une fois mort, on l'étoit pour toujours; aussi l'appellent-ils *Elus Melabu*; c'est à-dire, mauvais esprit, esprit malfaisant; au lieu qu'ils appellent les autres esprits, *Elus Melafirs*,

qui s  
Ils m  
certe  
ciel p  
appor  
connu

voyer  
métho

Lug

l'une

Carre

Falatu

de ce

homme

célest

vol ve

à pein

tomb

pleur

mais i

mier

l'aide

fois e

ments

Les

de Fa

leurs

respe



qui signifie *bons esprits, esprits bienfaisants*. Ils mettent au rang des mauvais esprits un certain *Moragrog*, qui, ayant été chassé du ciel pour ses manières grossières et insolentes, apporta sur la terre le feu qui avoit été inconnu jusqu'alors. Cette fable, comme vous voyez, a beaucoup de rapport à celle de *Luc* méthée.

*Lugueilong*, fils d'*Elinlep*, eut deux femmes l'une céleste, qui lui donna deux enfans, *Carrer* et *Melliau*; l'autre terrestre, née à *Falala*, de la province d'*Huogoleu*. Il eut de celle-ci un fils appelé *Oulesat*. Ce jeune homme ayant su que son père étoit un esprit céleste, dans l'impatience de le voir, prit son vol vers le ciel comme un nouvel Icare. Mais à peine se fût-il élevé dans les airs, qu'il retomba sur la terre. Cette chute le désola; il pleura amèrement sa malheureuse destinée, mais il ne se désista pas pour cela de son premier dessein. Il alluma un grand feu, et à l'aide de la fumée, il fut porté une seconde fois en l'air, et parvint jusqu'aux embrassements de son père céleste.

Les mêmes Indiens m'ont dit que dans l'île de *Falala* il y a un petit étang d'eau douce où leurs dieux viennent se baigner, et que par respect pour ce bain sacré, il n'est point d'in-

mystères  
ventées  
s'attirer  
dans les  
vant en-  
sur la  
nts. Elle  
et in-  
te, elle  
es frui-  
verdure,  
connois-  
rt som-  
le der-  
qu'elle  
ils res-  
réveillés  
certain  
et qui se  
humains,  
lequel  
on étoit  
es; aussi  
à - dire,  
eu qu'ils  
*Melafirs*,

humains qui osent en approcher, de crainte d'encourir l'indignation de leurs divinités : idée assez semblable à ce que la fable rapporte de Diane, et d'Actéon, qui s'attira le ressentiment de cette déesse, par l'imprudence qu'il eut de la regarder dans le bain. Ils donnent une ame raisonnable au soleil, à la lune et aux étoiles, où ils croient qu'habite une nombreuse nation céleste; autres restes fabuleux de la poésie d'Homère, et des erreurs des Origénistes.

Telle est la doctrine des habitants des îles Carolines, dont néanmoins ils ne paroissent pas être fort entêtés : car, bien qu'ils reconnoissent toutes ces fabuleuses divinités, on ne voit parmi eux ni temple, ni idole, ni sacrifice, ni offrande, ni aucun autre culte extérieur. Ce n'est qu'à quelques-uns de leurs enfants qu'ils rendent un culte superstitieux. Leur coutume est de jeter les cadavres le plus loin qu'ils peuvent dans la mer, pour y servir de pâture aux iburons et aux baleines. Mais lorsqu'il meurt quelque personne d'un rang distingué, ou qui leur est chère par d'autres endroits, ses obsèques se font avec pompe, et avec les plus grandes démonstrations de douleur.

Au moment que le malade expire, on lui peint tout le corps de couleur jaune : ses pa-

rents e  
davic  
mine.  
aigus,  
tions e  
un mor  
lors qu  
coupée  
l'éloge  
plus be  
agilité  
toutes  
commen  
marque  
pent les  
le cada  
jedne r  
se dede

Il y  
dans u  
au-ded  
rent lo  
nent la  
metten  
d'alime  
l'ame c  
Ils e  
de bie

rents et ses amis s'assembloient autour du cadavre, pour pleurer de concert la perte commune. Alors leur douleur s'exhale en des cris aigus, et l'on n'entend plus que des lamentations et des gémissements. A ces cris, succède un morne et profond silence; et c'est pour lors qu'une femme élève une voix entrecoupée de sanglots et de soupirs, et prononce l'éloge funèbre du défunt. Elle vante dans les plus beaux termes sa beauté, sa noblesse, son agilité à la danse, son adresse à la pêche, et toutes les autres qualités qui l'ont rendu recommandable. Ceux qui veulent donner des marques plus sensibles de douleur, se coupent les cheveux et la barbe, et les jettent sur le cadavre. Ils observent tout ce jour-là un jeûne rigoureux, dont ils ne manquent pas de se dédommager la nuit suivante.

Il y en a qui renferment le corps du défunt dans un petit édifice de pierre, qu'ils gardent au-dedans de leurs maisons. D'autres les enterrent loin de leurs habitations, et ils environnent la sepulture d'un mur de pierres. Ils mettent auprès du cadavre diverses sortes d'aliments, dans la persuasion où ils sont que l'ame du défunt les suce et s'en nourrit.

Ils croient qu'il y a un paradis où les gens de bien sont récompensés, et un enfer où les

méchants sont punis. Ils disent que les ames qui vont au ciel retournent le quatrième jour sur la terre, et demeurent invisibles au milieu de leurs parents.

Il y a parmi eux des prêtres et des prêtresses qui prétendent avoir commerce avec les ames des défunts. Ce sont ces prêtres, qui, de leur pleine autorité, déclarent ceux qui vont au ciel, et ceux dont le partage est l'enfer. On honore les premiers comme des esprits bienfaisants, et on leur donne le nom de *tahutup*, qui signifie *saint Patron*. Chaque famille a son *tahutup*, auquel on s'adresse dans ses besoins. S'ils sont malades, s'ils entreprennent un voyage, s'ils vont à la pêche, s'ils travaillent à la culture de leurs terres, ils invoquent leur *tahutup*. Ils lui font des présents qu'ils suspendent dans la maison de leurs *tamoles*, soit par intérêt, pour obtenir de lui les grâces qu'ils demandent, soit par gratitude, pour le remercier des faveurs qu'ils ont reçues de sa main libérale. Mais les habitants de l'île d'Yap ont un culte plus grossier et plus barbare. Une espèce de crocodile est l'objet de leur vénération. C'est sous cette figure que le démon exerce sur ces peuples une tyrannie cruelle. Il y a parmi eux des espèces d'enchanteurs, qu'ils disent avoir communication avec

le m  
cour  
mém  
faire

La  
perm  
une  
disen  
neuf.  
gran  
obtie  
Il lui  
mari  
licite.  
qu'el  
le mé  
qu'il  
certa  
sition  
meur  
de so  
avoit  
Lo  
nulle  
mole  
de fé  
sort,  
la p

le malin esprit, et qui cherchent par son secours à procurer des maladies, et la mort même, à ceux dont ils ont intérêt de se défaire.

La pluralité des femmes est non seulement permise à tous ces insulaires, elle est encore une marque d'honneur et de distinction. Ils disent que le tamole de l'île d'Huogolen en a neuf. Ils ont horreur de l'adultère comme d'un grand péché : mais celui qui en est coupable obtient aisément la rémission de son crime. Il lui suffit de faire quelque riche présent au mari de celle avec qui il a eu un commerce illicite. Le mari peut répudier sa femme lorsqu'elle a violé la foi conjugale, et la femme a le même pouvoir de répudier son mari, lorsqu'il cesse de lui plaire. Dans ce cas, ils ont certaines lois qu'ils observent pour la disposition de la dot. Lorsque quelqu'un d'eux meurt sans postérité, la veuve épouse le frère de son mari défunt : usage conforme à ce qui avoit été ordonné aux Hébreux. ( *Deut. 25.* )

Lorsqu'ils vont à la pêche, ils ne portent nulle provision dans leurs barques. Leurs tamoles s'assemblent dans une maison au mois de février, et là ils jugent, par la voie du sort, si la navigation doit être heureuse, et la pêche abondante. Ce sort consiste en des

noeuds qu'ils font à des feuilles de palmier. Ils les comptent l'un après l'autre, et le nombre pair ou impair décide du bon ou du mauvais succès de leur entreprise.

Au milieu de la radeuse et de la barbarie où vivent ces insulaires, il ne laisse pas d'y avoir parmi eux une certaine police, qui donne à connoître qu'ils sont plus raisonnables que la plupart des autres Indiens, en qui on ne voit guère que la forme humaine. L'autorité du gouvernement se partage entre plusieurs familles nobles, dont les chefs s'appellent *tamoles*. Il y a outre cela dans chaque province un principal *tamole*, auquel tous les autres sont soumis.

Ces *tamoles* laissent croître leur barbe fort longue, pour se concilier plus de respect; ils commandent avec empire, parlent peu et affectent un air grave et sérieux. Lorsqu'un *tamole* donne audience, il paroît assis sur une table élevée: les peuples s'inclinent devant lui jusqu'à terre, et de plus loin qu'ils arrivent, ils marchent le corps tout courbé, et la tête presque entre les genoux, jusqu'à ce qu'ils soient auprès de sa personne: alors ils s'assoient à plate terre, et les yeux baissés, ils reçoivent ses ordres avec le plus profond respect. Quand le *tamole* les congédie, ils se re-

stant e  
quand  
lorsqu'  
sont un  
ses ord  
lui bon  
demand  
sainte  
hutte  
palmier  
traites  
qu'ils

On  
prison  
conten  
à dans  
timées  
à l'édu  
appren  
d'astro  
de son  
une sp  
et il en  
qu'ils  
qu'ils  
La  
de con  
pulsiv

tirant en se courbant de la même manière que  
 quand ils sont venus, et ne se relâchant que  
 lorsqu'ils sont hors de sa présence. Ses paroles  
 sont autant d'ordres qu'on observe; on rend à  
 ses ordres une obéissance aveugle; enfin, on  
 lui baise les mains et les pieds, quand on lui  
 demande quelque grâce. Les maisons ordi-  
 naires des insulaires ne sont que de petites  
 huttes fort basses, et couvertes de feuilles de  
 palmier; mais celles des tuteurs sont cou-  
 vertes de bois, et ornées de peintures telles  
 qu'ils savent les faire.

On ne punit point les criminels, soit par la  
 prison, soit par des peines afflictives. On se  
 contente de les exiler dans une autre Ile. Il y  
 a dans chaque peuplade deux maisons des-  
 tinées, l'une à l'éducation des garçons, l'autre  
 à l'éducation des filles. Mais tout ce qu'on y  
 apprend se réduit à quelques principes vagues  
 d'astronomie. La plupart s'y appliquent à cause  
 de son utilité pour la navigation. Ils ont une  
 sphère où sont tracés les principaux cercles,  
 et il enseigne à ses disciples le rumb de vent  
 qu'ils doivent suivre, selon les diverses routes  
 qu'ils ont à tenir sur la mer.

La principale occupation des hommes est  
 de construire des barques, de pêcher et de  
 cultiver la terre. L'affaire des femmes est de

faire la cuisine, d'aider leurs maris lorsqu'ils ensemencent les terres, et de mettre en œuvre une espèce de plante sauvage, et un autre arbre qui s'appelle *balibago*, pour en faire de la toile. Comme ils manquent de fer, ils se servent de cognées et de haches de pierre pour couper le bois. Si par hasard un vaisseau étranger laisse dans leurs îles quelques vieux morceaux de fer, ils appartiennent de droit aux tamoles, qui en font faire des outils le mieux qu'il est possible. Ces outils sont un fonds dont le tamole tire un revenu considérable : car il les donne à louage, et ce louage se paye assez cher.

Ils sont accoutumés à se baigner trois fois le jour, le matin, à midi et sur le soir. Ils prennent leur repos dès que le soleil est couché, et ils se lèvent avec l'aurore. Le tamole ne s'endort qu'au bruit d'un concert de musique que forme une troupe de jeunes gens qui s'assemblent le soir autour de sa maison, et qui chantent à leur manière certaines poésies, jusqu'à ce qu'on les avertisse de cesser.

Pendant la nuit, au clair de la lune, ils s'assemblent de temps en temps pour chanter et danser devant la maison de leur tamole. Leurs danses se font au son de la voix, car ils n'ont point d'instrument de musique. La beauté de la danse consiste dans l'exacte uni-

form  
més,  
les u  
tête  
Les  
donn  
sorte  
més  
dent  
leur  
assez  
pied

L  
espè  
leur  
gard  
un c  
gna  
den  
dive  
*ifaij*  
A la  
piqu  
toile  
tien  
pre  
ils c  
pre



formité des mouvements du corps. Les hommes, séparés des femmes, se postent vis-à-vis les uns des autres; après quoi ils remuent la tête, les bras, les mains, les pieds en cadence. Les ornements dont ils ont soin de se parer, donnent, selon eux, un nouvel agrément à cette sorte de danse. Leur tête est couverte de plumes ou de fleurs; des herbes aromatiques pendent de leurs narines; et l'on voit attachées à leurs oreilles des feuilles de palmier tissues avec assez d'art. Ils ont aux bras, aux mains et aux pieds d'autres ornements qui leur sont propres.

Les femmes, de leur côté, se donnent une espèce de divertissement plus convenable à leur sexe. Elles demeurent assises, et se regardant les unes les autres, elles commencent un chant pathétique et langoureux, accompagnant le son de leurs voix du mouvement cadencé de la tête et des bras. C'est pourquoi ce divertissement s'appelle en leur langue *tanger ifaifil*, qui veut dire la *complainte des femmes*. A la fin de la danse, le tamole, quand il se pique de libéralité, tient en l'air une pièce de toile qu'il montre aux danseurs, et qui appartient à celui qui a l'adresse de s'en saisir le premier. Outre le divertissement de la danse, ils ont plusieurs autres jeux où ils donnent des preuves de leur adresse et de leur force, en

s'exerçant à manier la lance, à jeter des pierres et à pousser des balles en l'air. Chaque saison a une sorte de divertissement qui lui est propre.

La pêche de la baleine, selon la description que m'en a fait un Indien de l'île d'Ulée, est pour ces peuples un spectacle charmant. Dix ou douze de leurs îles, disposées en manière de cercle, forment une espèce de port, où la mer jouit d'un calme perpétuel. Quand une baleine paroit dans ce golfe, les insulaires se mettent aussitôt dans leurs canots, et se tenant de côté de la mer, ils avancent peu à peu en effrayant l'animal et le poussant devant eux jusqu'à ce qu'ils l'aient conduit sur des bas-fonds non loin des terres. Alors les plus adroits se jettent dans la mer. Quelques-uns d'eux dardent la baleine de leurs lances, et les autres l'amarront avec de gros cables dont les bouts sont attachés au rivage. Aussitôt s'élève un grand cri de joie parmi un peuple nombreux, que la curiosité a attiré sur les bords de la mer; on tire la baleine à terre, et la pêche se termine par un grand festin.

Quand il y a des inimitiés entre ces insulaires, elles s'apaisent d'ordinaire par quelque présent. Mais quand les inimitiés sont publiques, et entre deux bourgades, il n'y a que la guerre

qui  
des p  
Leur  
comb  
faire

Lo

d'en

de pa

au me

chaos

trois

mier

d'une

ment

le pr

à hon

quel

aussi

rang

guer

de

vain

I

sin

nah

nié

gal

po

qui les termine. Ils n'ont d'autres armes que des pierres et des lances armées d'os de poisson. Leur manière de faire la guerre ressemble aux combats singuliers, chacun d'eux n'ayant à faire qu'à l'ennemi qu'il a en tête.

Lorsque deux peuplades ennemies ont résolu d'en venir à une action décisive, on s'assemble de part et d'autre dans une vaste campagne, et au moment que les troupes sont en présence, chacun des deux partis forme un escadron de trois rangs. Les jeunes gens occupent le premier rang; le second est de ceux qui sont d'une plus haute taille, et les plus âgés forment le troisième. Cette lutte commence par le premier rang, où chacun combat d'homme à homme à coups de pierres et de lance. Quand quelqu'un est blessé et hors de combat, il est aussitôt remplacé par un guerrier du second rang, et enfin par un autre du troisième. La guerre se termine par des cris de triomphe de la part des victorieux qui insultent aux vaincus.

Les habitants de l'île d'Ulée et des îles voisines m'ont paru plus civilisés et plus raisonnables que les autres. Leur air et leurs manières sont plus respectueuses. Ils ont de la gaieté dans l'esprit, ils sont retenus et circonspects dans leurs paroles, et ils s'attendent

aisément sur les infirmités et les misères d'autrui. Cette retenue et cette sensibilité naturelle me font juger que leurs esprits se rendroient aisément dociles à nos instructions, et que la semence de l'évangile fructifieroit dans leurs cœurs.

Il y a parmi eux beaucoup de métis et quelques nègres ou mulâtres qui leur servent de domestiques. Il est vraisemblable que les nègres viennent de la Nouvelle-Guinée, où ces insulaires ont pu aller par le côté du sud. Pour ce qui est des blancs, sans m'arrêter aux moyens dont la divine Providence a pu se servir pour les conduire dans ces îles, je vous rapporterai simplement mes conjectures fondées sur ce que nous apprend le P. Collin, jésuite, au chapitre XX de son histoire des îles Philippines.

Il raconte que Martin Lopez, pilote du premier vaisseau qui passa de la Nouvelle-Espagne au secours des Philippins en l'année 1566, complota avec vingt-huit autres de jeter le reste de l'équipage dans une île déserte, de s'emparer du vaisseau et d'aller pirater sur les côtes de la Chine; que le complot fut découvert; que pour prévenir leur mauvais dessein, on les abandonna eux-mêmes dans une île de barbares située à l'est des Marianes. Il

est à  
une  
Indi  
se so  
îles.

Ce  
fruit  
vent  
d'au  
mal  
ni f  
trou  
truir

A  
la pe  
fidél  
notr  
men  
révé  
plis  
pris  
gnit  
ses  
man  
sacr

est à croire que ces rebelles furent jetés dans une des Carolines, et qu'ils y ont épousé des Indiennes, d'où sont venus des métis, lesquels se sont extrêmement multipliés dans toutes ces îles.

Ces insulaires ont pour tout aliment des fruits, des racines et les poissons qu'ils peuvent pêcher. Ils ont néanmoins des poules et d'autres oiseaux : mais on n'y voit aucun animal à quatre pieds. La terre ne produit ni riz, ni froment, ni orge, ni blé d'Inde. On y trouve quantité de bois très propres à construire des barques.

Au moment où je finis cette lettre, je reçois la permission d'aller reconnoître ces terres infidèles, et de monter une des barques que M. notre gouverneur y doit envoyer immédiatement après les fêtes de Pâques. Ainsi, mon révérend père, mes vœux sont enfin accomplis : daigne le Seigneur bénir cette entreprise, et n'avoir point d'égard à mon indignité, afin qu'elle n'arrête pas le cours de ses miséricordes sur ce grand peuple ! Demandez pour moi cette grâce dans vos saints sacrifices, en participation desquels je suis, etc.

## RELATION

En forme de Journal, de la découverte des Îles  
Palao, ou Nouvelles Philippines.

Le navire sur lequel nous nous embarquâmes pour aller à la découverte des Îles Palao, s'appeloit le *Sainte-Trinité*, et avoit quatre-vingt-six hommes d'équipage : il étoit commandé par le sergent-major des Français Radilla, et montoit avec lui les PP. Dubouron et Corail, missionnaires jésuites, accompagnés du frère Etienne Baudin, qui alloient porter la foi chez ces insulaires. Ce fut le 14 novembre 1710 que je sortis des Îles Philippines, et que je fis route pour reconnaître les Îles Palao, me servant d'abord pour route par 23 degrés 9 minutes de latitude, et par 144 degrés 22 minutes de longitude.

Je naviguai quinze jours, comme il est marqué dans la carte jour par jour, et le 29 novembre, nous découvrirent la terre, qui nous restoit au nord-est, 3 degrés nord à environ 3 lieues, ayant observé la variation de 4 à 5 degrés nord-est dans cette route. Nous revirâ-

mes de  
et nous  
que le

*André*  
de ce

Lors  
aperçu  
lequel  
crioient  
*bonnes*

Manilla  
se mon  
vinrent  
s'appel  
nombre  
coup  
témoig  
nous

Ces  
compl  
cepté  
mores  
crépus  
garant  
un pe  
la tête  
duque  
droite

mes de bord pour en approcher de plus près, et nous découvrîmes qu'il y avoit deux îles, que le P. Duberron nomma *les îles de Saint-André*, parce qu'on célébroit ce jour-là la fête de ce grand apôtre.

Lorsque nous fûmes proche des îles, nous aperçûmes un bateau qui venoit à nous, et dans lequel il y avoit de ces insulaires, qui nous criaient de loin *mapia, mapia*, c'est-à-dire, *bonnes gens*. Un Palao qui avoit été baptisé à Manille, et que nous avions mené avec nous, se montra à eux, et leur parla : aussitôt ils vinrent à bord; ils nous dirent que ces îles s'appeloient *Sonsoroi*, et qu'elles étoient du nombre des îles Palaos. Ils firent paroître beaucoup de joie d'être avec nous, et ils nous le témoignèrent en nous baisant les mains, et en nous embrassant.

Ces peuples sont bien faits de corps, et d'une complexion robuste; ils vont tout nus, excepté vers la ceinture, où ils se couvrent d'un morceau de natte; leurs cheveux sont presque crépus; ils ont fort peu de barbe; et pour se garantir de la pluie, ils portent sur les épaules un petit manteau fait de fil de patates, et sur la tête une espèce de chapeau de natte, autour duquel ils attachent des plumes d'oiseaux toutes droites. Ils furent surpris de voir nos gens se

mer du tabac, et ils parurent faire grand cas du fer; quand ils en apercevoient, ils le regardoient avec des yeux avides, et ils nous en demandoient sans cesse.

Après midi, deux autres bateaux vinrent à nous chargés chacun de huit hommes. Aussitôt qu'ils approchèrent de notre bord, ils se mirent à chanter : ils régloient la cadence en frappant des mains sur leurs cuisses. Quand ils eurent abordé, ils prirent la longueur de notre bâtiment, s'imaginant qu'il étoit fait d'une seule pièce de bois : quelques autres comptèrent les hommes qui étoient sur notre bord. Ils nous apportèrent quelques cocos, du poisson et des herbes. Les îles sont toutes couvertes d'arbres jusque sur le bord de la mer. Leurs bateaux nous parurent assez bien faits : ils se servent de voiles latines, et un côté du bateau est soutenu par un contrepoids qui l'empêche de tourner.

Nous leur demandâmes à quel air de vent restoit la principale de leurs îles, qui s'appelle *Panloq*, et ils nous montrèrent le nord-nord-est. Ils ajoutèrent qu'au sud-quart-sud-ouest, et au sud-quart-sud-est, sont encore deux îles, dont l'une s'appelle *Merières*, et l'autre *Poulo*.

Quand nous nous fâmes un peu approchés de la terre, j'envoyai mon aide - pilote pour

cherche  
mouill  
de lieu  
teaux d  
sulaires  
prit, le  
mer l'e  
put tro  
parce c  
avoit g  
tour, j  
autre h  
alla tou  
me le p  
de roch  
l'ancre.

Pend  
voile c  
au sud  
nous d  
qui éto  
dans le  
mission  
demeur  
soudre  
vérités  
cer les  
qu'il fit



chercher avec la sonde un endroit où l'on pût mouiller. La chaloupe étant arrivée à un quart de lieue de l'île, elle fut abordée par deux bateaux du pays où il y avoit plusieurs de ces insulaires; l'un d'eux ayant aperçu un sabre, le prit, le regarda attentivement, et se jeta à la mer l'emportant avec lui. Mon aide-pilote ne put trouver aucun lieu propre à jeter l'ancre, parce que le fond étoit de roche, et qu'il y avoit grand fond partout. Quand il fut de retour, j'envoyai encore sur les trois heures un autre homme pour chercher un mouillage. Il alla tout auprès de la terre, et il trouva, comme le premier, qu'il y avoit partout grand fond de roche, et ainsi nul endroit où l'on pût jeter l'ancre.

Pendant ce temps-là, je me soutenois à la voile contre le courant qui portoit avec vitesse au sud-est. Mais le vent étant venu à manquer nous dérivâmes au large. Alors les insulaires qui étoient venus sur notre bord rentrèrent dans leur bateau pour s'en retourner: les deux missionnaires voulurent engager l'un d'eux à demeurer avec nous; mais ils ne purent l'y résoudre. Ils l'entretenirent quelque temps des vérités de la religion, et ils lui firent prononcer les saints noms de Jésus et de Marie, ce qu'il fit d'une manière très affectueuse. On l'in-

Interrogea sur la grandeur de l'île, et sur le nombre de ses habitants : il répondit que l'île avoit bien deux lieues et demie de tour, et qu'il pouvoit y avoir huit cents personnes; qu'ils vivoient de cocos, de poissons et d'herbages. J'observai la hauteur du soleil à midi, et je me trouvai par 5 degrés, 16 minutes de latitude nord; et la variation au lever du soleil fut trouvée de 5 degrés nord-est.

Les courants nous emportèrent au large vers le sud-est avec violence, de sorte que nous ne pûmes regagner la terre que le quatrième jour à 6 heures du matin. Nous nous trouvâmes alors à l'embouchure des deux îles. J'envoyai la chaloupe pour chercher un bon mouillage. Ce fut inutilement. Elle revint à quatre heures du soir, apportant pour nouvelle, qu'il y avoit grand fond de roche partout, et qu'il étoit impossible de jeter l'ancre. Le cinquième, à 7 heures du matin, les PP. Duberron et Cortil formèrent le dessein d'aller à terre pour y planter une croix. Don Padilla et moi leur représentâmes les dangers auxquels ils s'exposeroient, ce qu'ils avoient à craindre des inulaires dont ils ne connoissoient point le génie, et l'embaras où ils se trouveroient si les courants jetoient le vaisseau au large, en sorte qu'il ne pût approcher de la terre pour les prendre ou

pour les secourir. Leur zèle n'éprouva aucune de ces difficultés : ils persistèrent dans leur première résolution. Ils laissèrent dans le faïre Boudin, dans le navire, et ils entrèrent dans la chaloupe avec le contre-maître de vaisseau; et l'enseigne des troupes qu'on destinoit à mettre à terre. Ils emmenèrent aussi le Balcon dont j'ai parlé, avec sa femme et ses enfants. Après leur départ, nous nous continuâmes à la voile toute la journée contre les courants, à la faveur du vent; mais le soir le vent ayant manqué, le courant nous jeta au large. Nous n'eûmes toute la nuit un fanal au beaupré, et un autre à l'arrière, afin que, de l'île, on pût découvrir où nous étions. La nuit nous eûmes quelques guinea du nord-est au nord-ouest, de l'ouest, et du sud-est; et le matin, à la pointe du jour, la grande île nous restoit au nord-quart-nord-ouest, à environ huit lieues.

Jusqu'au neuvième à midi, nous fîmes tous nos efforts pour approcher de terre, sans pouvoir rien gagner; au contraire, nous nous éloignions de plus en plus. Je me trouvai par 5 degrés 28 minutes de latitude; nous eûmes conseil sur le parti qu'il y avoit à prendre. Don Padilla, le frère Jésuite, mon aide-pilote et moi, fûmes d'avis de faire route pour découvrir l'île de Panloq, capitale de toutes ces

Nes, qui est éloignée de celle que nous quittons d'environ cinquante lieues.

Ce fut le onzième jour, à neuf heures du matin, que nous découvrîmes Panloq, et à midi je me trouvai par 7 degrés 14 minutes de latitude nord, environ à une lieue au large de l'île. Sur les quatre heures du soir, quatre bateaux s'approchèrent de notre bord, se tenant néanmoins au large de la longueur d'un demi-cable. Peu après ils furent suivis de deux autres bateaux. Enfin, quelques-uns de ces insulaires qui étoient dans les bateaux, se jetèrent à la mer, et vinrent à notre bord; ils ne cherchoient qu'à voler ce qui pouvoit leur tomber sous la main. L'un d'eux voyant une chaîne attachée au bord, la haloit de toutes ses forces pour la rompre et l'emporter; un autre en fit autant à un organeau; un troisième ayant mis la tête dans un sabord, vit des rideaux de lit; il les prit à deux mains, et les tiroit de toutes ses forces; mais quelques-uns de nos gens l'ayant aperçu, y accoururent, et aussitôt il se jeta à la mer.

Don Padilla voyant jusqu'où ces barbares portoient leur avidité, fit mettre les soldats sous les armes: car il y avoit bien quatre-vingts hommes dans ces six bateaux, et il leur fit signe de ne point approcher. Enfin, sur les

cing  
la te  
signe  
à hor  
Alon  
charg  
jeté  
bates  
extra  
plus,  
barqu  
insul  
se pei  
peau  
d'aut  
rent  
Le  
pas d  
sans  
les q  
bates  
en no  
point  
du so  
frais  
ayco  
re d  
canal  
geur.

cinq heures du soir, ils prirent leur route vers  
 la terre; et en se retirant ils décochèrent plu-  
 sieurs flèches contre nous, dont quatre furent  
 à bout, et une s'attacha à la poupe du vaisseau.  
 Alors don Padilla fit faire sur eux une dé-  
 charge de mousqueterie. A ce bruit, ils se  
 jetèrent tous à la mer, et abandonnèrent leurs  
 bateaux, nageant droit à terre avec une vitesse  
 extraordinaire; puis voyant qu'on ne tiroit  
 plus, ils regagnèrent leurs bateaux, s'y em-  
 barquèrent, et s'enfuirent à toutes rames. Ces  
 insulaires vont tous nus; quelques-uns d'eux  
 se peignent le corps de diverses couleurs; leur  
 peau est communément de couleur olivâtre,  
 d'autres l'ont plus noire. Ils ne nous apportè-  
 rent que quelques cocos.

Le deuxième jour, nous n'eûmes presque  
 pas de vent; nous nous tîmes bord sur bord,  
 sans néanmoins trop approcher de la terre. Sur  
 les quatre heures, il vint encore à nous deux  
 bateaux, d'où l'on nous faisait divers signes  
 en nous parlant, et que nous ne comprîmes  
 point sans d'interprète. Sur les neuf heures  
 du soir, les vents vinrent au sud-sud-est, assez  
 frais, et les courants nous portoient au nord  
 avec vitesse: ainsi je pris le parti de passer en-  
 tre deux îles, le cap au nord-nord-ouest; ce  
 canal avoit environ une petite lieue de lar-  
 geur.

Le treizième, étant à l'ouest de ces îles, nous tinmes conseil sur ce que nous avions à faire, et il fut conclu qu'il falloit retourner à Sorsorol, pour apprendre des nouvelles des deux missionnaires qui y étoient restés, et de notre chaloupe. Le dix-huit, je me trouvai nord et sud de l'île. Nous demeurâmes là toute la journée bord sur bord jusqu'à six heures du soir, sans apercevoir aucun bateau, quoique nous ne fussions qu'à une portée de canon de la terre. Nous rêdâmes toute la côte de l'ouest de l'île jusqu'au vingt, qu'un grain forcé de sud-est-nord-est nous obligea de quitter la terre, et de faire vent arrière avec la misaine.

Le vingt-un, nous approchâmes encore de la terre, et à deux heures après-midi nous n'en étions qu'à trois quarts de lieue, sans apercevoir aucun bateau; alors un second grain de l'est-nord-est forcé nous ayant pris, nous obligea de faire l'ouest-nord-ouest avec la seule misaine. Nous tinmes encore une fois conseil, et faisant réflexion que nous n'avions point de chaloupe, et que nous commencions à manquer d'eau, sans savoir où nous pourrions en faire, nous fûmes tous d'avis que l'unique parti qu'il y eût à prendre, étoit de nous en retourner à Manille pour y porter cette triste nouvelle; mais comme la saison des

vent  
nous  
nao,

www

IL  
missio  
kolan  
terres  
Thom  
Elle e  
lieues  
appel  
Gang

Il  
villes  
la be  
rope  
de te  
Les p

vents du nord et nord-est étoit déjà formée, nous fûmes obligés de faire le tour de Mindanao, selon qu'il est marqué dans la carte.

## LETTRE

Du P. de la Lane, missionnaire.

A Tarkolan, en l'année 1705.

IL y a sept mois que je suis entré dans la mission du Carnate, et que je demeure à Tarkolan, grande ville qui est au milieu des terres, à la hauteur de Madras et de Saint-Thomé, au 3° degré de latitude septentrionale. Elle est éloignée de Pondichery d'environ trente lieues, et située dans le vaste continent qu'on appelle communément la presqu'île en deçà du Gange.

Il y a dans cette péninsule plusieurs grandes villes assez peuplées, mais qui n'ont rien de la beauté ni de la magnificence de celles d'Europe, les maisons n'étant pour la plupart que de terre, peu élevées et couvertes de paille. Les principales nations, depuis le cap Comorin

du côté du sud, jusqu'à Agra, capitale de l'Indoustan, vers le nord, sont les *Tamoulers*, les *Bengales*, les *Marattes*, les *Cannots* et les *Mores* : ceux-ci, depuis quelques années, se sont rendus les maîtres de la plus grande partie de ces provinces.

Le pays est chaud, la terre sèche et sablonneuse. On y voit peu d'arbres dont le fruit soit bon. Il s'y trouve beaucoup de cocotiers et de palmiers; on en fait la *raque*, liqueur assez forte, et capable d'enivrer. Les campagnes sont couvertes de riz : elles produisent aussi du blé, mais il n'est pas estimé des Indiens. Les légumes y sont bons; cependant, comme ils sont fort différents de ceux d'Europe, nous avons de la peine à nous y accoutumer. Les principaux fruits sont la *mangue*, qui est une espèce de pavie; la *banane*, qui ressemble à la figue; la *papaye*, qui approche assez de la poire; les melons d'eau, qui ne sont pas si bons que ceux d'Europe : les papayes ont la même couleur que celle de nos melons ordinaires, mais la chair n'en est pas si ferme.

Les Indiens de ces terres sont polis; mais leur politesse est outrée et embarrassante. Ils ont de l'esprit; ils sont grands, bien faits, et exempts de la plupart des vices qui ne sont que trop communs parmi les peuples de l'Europe. Leurs

enfant  
trois m  
rouges  
café b

Les  
vants  
ils n'e  
parce  
se tire  
chesse  
ni vian  
tent d  
Ils son  
Comm  
livres  
caracté  
serven  
manier

Les  
être trè  
mais m  
putatio  
l'astron  
éclipse  
1704, é  
comme  
fois, le  
ni conf



enfants marchent de bonne heure; à peine ont-ils trois mois qu'ils se trainent sur la terre : ils sont rouges d'abord, ou plutôt d'une couleur de café bien teint.

Les Brames, qui sont les nobles et les savants du pays, sont pauvres pour la plupart : ils n'en sont ni moins estimés ni moins fiers, parce que la vraie grandeur, chez les Indiens, se tire de la naissance seule et non pas des richesses. Leur vie est frugale : ils ne mangent ni viande, ni œufs, ni poisson; ils se contentent de riz, de lait, et de quelques légumes. Ils sont les seuls dépositaires des sciences. Comme ils n'ont point d'imprimerie, tous leurs livres sont écrits à la main et en fort beaux caractères, sur des feuilles de palmier. Ils se servent pour écrire d'un stilet de fer, qu'ils manient avec une adresse admirable.

Les Indiens passaient anciennement pour être très habiles en toute sorte de connoissances; mais maintenant ils sont bien déchus de cette réputation. Ils se piquent pourtant encore de savoir l'astronomie : il y en a même qui prédisent les éclipses. Celle de soleil qui arriva en novembre 1704, étoit marquée dans le *Panyangam*, qui est comme la table des saisons de l'année. Toute fois, le calcul ne s'en trouva pas tout-à-fait juste, ni conforme à celui du P. Tachard, qui observa

cette eclipse, et qui en marqua le temps avec plus de précision : le commencement à 8 heures 57 minutes, sa plus grande obscurité de six doigts à 11 heures 30 minutes, et la fin à 10 heures 28 minutes.

Les Brames ont encore des livres de médecine; mais ces livres leur sont assez inutiles, parce qu'ils n'ont presque aucune connoissance de l'anatomie. Toute leur science consiste en quelques secrets, et dans l'usage de certains simples dont ils se servent avec succès. Ils estiment beaucoup leurs histoires, qui sont écrites en vers, et qui contiennent les exploits fabuleux de leurs divinités et de leurs plus célèbres pénitents. Les fables les plus grossières dont elles sont remplies passent dans leur esprit pour des vérités incontestables. J'ai auprès de moi un Brame idolâtre qui lit quelquefois en ma présence un de ces livres appelé *Ramayenam*, c'est-à-dire, *la Vie du dieu Ramen*. Cette lecture l'attendrit souvent jusqu'à lui faire verser des larmes.

Le livre de la loi, écrit en *samouseredam*, qui est la langue savante, est celui qu'ils estiment davantage; cependant il n'y a personne parmi eux qui l'entende : ils ne laissent pas de l'apprendre par cœur, persuadés qu'il suffit d'en réciter quelques mots pour obtenir la remis-

ston  
voir  
son  
que  
lut d  
tous  
moy  
n'a  
ils se  
A  
tent  
feur  
du d  
chos  
Visti  
le bi  
d'an  
d'an  
bien  
O  
men  
n'est  
on le  
a d'  
dent  
par  
sage  
trou

son de ses péchés. Quoique je leur aie fait voir que cette loi, n'étant entendue de personne, est non seulement fautive, mais inutile; que la véritable loi établie de Dieu pour le salut des hommes doit être intelligible, afin que tous connoissent la volonté de Dieu et les moyens qu'ils ont de se sauver : ce discours n'a fait nulle impression sur leur esprit, tant ils sont entêtés de leurs anciennes erreurs.

A l'égard de toutes les fables qu'ils débitent, on remarque que nos livres saints ne leur ont pas été inconnus; car ils font mention du déluge, d'une arche, et de plusieurs autres choses semblables. Ils assurent que leur Dieu *Vishnou* a paru plusieurs fois sur la terre pour le bien des hommes, tantôt sous la figure d'un homme, tantôt sous celle d'une bête ou d'un poisson. Ils s'attendent qu'il paroitra bientôt parmi eux sous la figure d'un cheval.

On ne peut voir un si déplorable aveuglement sans être pénétré de douleur; mais il n'est pas facile de désabuser ces peuples. Quand on leur remet devant les yeux tout ce qu'il y a d'extravagant dans leur créance, ils répondent froidement qu'ils ne suivent que la pure parole de Dieu, et qu'ils ne sont pas plus sages que leurs ancêtres et leurs docteurs. On trouve cependant quelques Brames, qui, plus

éclairés et plus spirituels que les autres, avouent de bonne foi que tout ce qu'on débite au peuple n'est qu'un tissu de fables dont on l'amuse : mais il en est peu qui fassent un aven si sincère.

## OBSERVATIONS

Géographiques faites en 1734, par des pères Jésuites, pendant leur voyage de Chandernagor à Delhi et à Jaëpour.

Le raja d'Amber, Jassing-Savaé, dont les gazettes d'Europe firent mention en 1728 ou 1729, au sujet d'un voyage en Portugal que le P. Figueredo, Jésuite portugais, fit par ses ordres, mourut en 1743. C'étoit un prince riche, puissant et savant dans l'astronomie, pour laquelle il avoit fait des dépenses immenses. Il entretenoit plusieurs astronomes qui observoient jour et nuit, sans discontinuer, dans différents observatoires bâtis magnifiquement à ses frais, surtout à Delhi, dans un grand faubourg dépendant de lui, appelé pour cette raison *Jassing-Poura*, et à Jaëpour, ville considérable et grande au moins comme Or-

léana  
lieue  
dinair  
ges et  
petit e

Ce  
Chand  
plus fa  
il avo  
nouve  
ral dan  
partir  
et qui  
qu'on  
permi  
voyag  
les fai  
tous le  
mourir  
chemi

léans, qu'il a fait bâtir à un peu plus d'une lieue d'Amber, et où il faisoit son séjour ordinaire. Toutes les rues de cette ville sont larges et tirées au cordeau; elle est, dit-on, en petit ce que Delhi est en grand.

Ce prince ayant demandé des Jésuites de Chandernagor, l'espérance de le rendre encore plus favorable aux chrétiens, en faveur de qui il avoit déjà commencé une église dans sa nouvelle ville, déterminâ leur supérieur général dans les Indes à lui en envoyer deux, qui partirent de Chandernagor le 6 janvier 1734, et qui firent les observations géographiques qu'on va rapporter. C'est tout ce que leur a permis de faire en ce genre l'incommodité des voyages en ce pays-ci, surtout lorsqu'il faut les faire par terre, et leur mauvaise santé, tous les deux avant leur retour ayant pensé mourir de maladie, causée par les fatigues du chemin et par les mauvaises eaux.

TABLE de la latitude des lieux suivants, et de leur longitude, par rapport à l'Observatoire royal de Paris.

NOMS DES LIEUX.	Long. est.	Lat. nord.
† Jaëpour, à l'observatoire dans l'enceinte du palais du Raja. . . . .	73 <sup>m</sup> 50'	26 <sup>m</sup> 56'
—Naëlla. . . . .	75 57	26 56
—Parastoli. . . . .	74 13	26 59
oo <i>On n'a pas su le nom de</i>	74 30	27 1
oo <i>ces deux endroits.</i> . . . .	74 42	27 10
Balodar. . . . .	75 3	27 20
Dig. . . . .	75 22	27 25
† Matoura. . . . .	75 49	27 30
Gaugat. . . . .	76 1	27 13
†† Agra . . . . .	76 9	27 10

†† Delhi, à l'observatoire  
du Raja. . . . . 75<sup>m</sup> 0' 28<sup>m</sup> 37'  
Au palais de l'empereur

Les deux †† marquent les villes les plus considérables; une seule †, celles qui le sont un peu moins; et se trait — désigne les plus petits endroits.

NOMS

Mog

Farida

Parval.

Ourel.

Chatéq

Matour

Férosal

Sacour

Jasson

† Etay

Agitma

Sicanda

—Drou

† Corr

Cajoua

Fatépo

Chobé.

com

chosa

Chassa

Alemch

†† He

—Saïda

—Jasdi

Baboul

†† Ber

NOMS DES LIEUX.	Long.	est.	Latit.	nord.
Mogol. . . . .	75	2	28	41
Faridabad. . . . .	75	8	28	27
Parval. . . . .	75	14	28	10
Ourel. . . . .	75	22	27	56
Chatéqui-Saraï. . . . .	75	37	27	44
Mâtoura, Gaugat, Agra, comme ci-dessus.				
Férosabad. . . . .	76	27	27	7
Sacourabad. . . . .	76	39	27	4
Jassondnagar. . . . .	76	49	26	52
† Etaya. . . . .	76	57	26	45
Agitmal. . . . .	77	14	26	32
Sicandara. . . . .	77	28	26	23
—Drouguedas. . . . .	77	46	26	17
† Corregianabad. . . . .	78	2	26	9
Cajoua. . . . .	78	15	26	5
Fatépour. . . . .	78	30	25	56
Chobé. On prononce <i>cho</i> comme dans le mot <i>chose</i> . . . . .				
	78	48	25	46
Chassadpour. . . . .	79	3	25	40
Alemchand. . . . .	79	17	25	34
†† Helabaz. . . . .	79	35	25	26
—Saïdabad. . . . .	79	52	25	25
—Jasdis. . . . .	80	8	25	23
Babouki-Saraï. . . . .	80	25	25	23
†† Benarez. . . . .	80	47	25	21

t de leur  
royal de

at. nord.

26<sup>m</sup> 56<sup>i</sup>

26<sup>m</sup> 56<sup>i</sup>

26<sup>m</sup> 59<sup>i</sup>

27<sup>m</sup> 1<sup>i</sup>

27<sup>m</sup> 10<sup>i</sup>

27<sup>m</sup> 20<sup>i</sup>

27<sup>m</sup> 25<sup>i</sup>

27<sup>m</sup> 30<sup>i</sup>

27<sup>m</sup> 13<sup>i</sup>

27<sup>m</sup> 10<sup>i</sup>

28<sup>m</sup> 37<sup>i</sup>

plus consi-  
ent un peu  
its endroits.

NOMS DES LIEUX.	Long.	lat.	Est.	Nord.
Sedraja . . . . .	81	4	25	17
—Mouja . . . . .	81	21	25	14
Jehanabad . . . . .	81	40	25	10
† Samsam . . . . .	81	58	25	5
—Gothali . . . . .	82	13	25	0
Samsarnagar . . . . .	82	25	25	7
Mahavelipour . . . . .	82	41	25	18
—Novelpour . . . . .	82	52	25	29
†† Patna, chez les Capu- cins . . . . .	83	15	25	58
—Decampour . . . . .	83	24	25	33
Behar . . . . .	83	40	25	33
Dadapour . . . . .	83	55	25	28
—Surgeyara . . . . .	84	10	25	19
Manguere . . . . .	84	31	25	22
—Sultanegange . . . . .	84	47	25	20
Baguelpour . . . . .	84	59	25	18
Calégam . . . . .	85	15	25	18
—Sacrigalli . . . . .	85	45	25	15
† Bagamol . . . . .	85	55	25	1
—Bonapour . . . . .	86	21	25	44
—Camera . . . . .	86	33	24	32
† Cassimbazar, à la loge française . . . . .	86	40	24	9
† Moxudabad, séjour or- dinaire de Nabab de				



NOMS DES LIEUX. Long. est. Latit. nord.

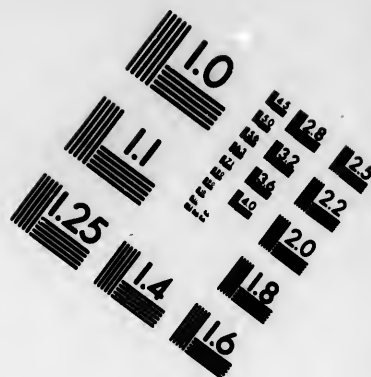
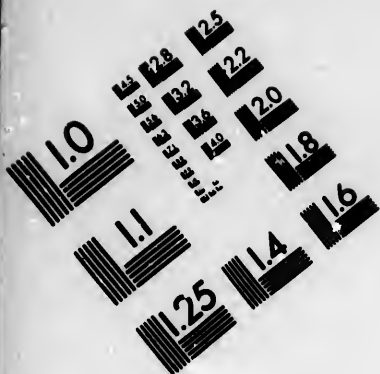
4	25	17
21	25	14
40	25	10
58	25	5
13	25	0
25	25	7
41	25	12
52	25	29
15	25	38
24	25	33
40	25	33
54	25	28
10	25	19
31	25	20
47	25	20
59	25	18
15	25	18
45	25	15
55	25	1
21	25	44
33	25	32
40	24	9

Bengale. . . . .	86	41	24	11
† Chandernagor, à l'é-				
glise de la forteresse. .	86	45	22	51
† Colicotta, colonie an-				
glaise. . . . .	86	2	22	33
Balassor, selon les obser-				
vations du P. Martin,				
jésuite . . . . .	84	36	21	29

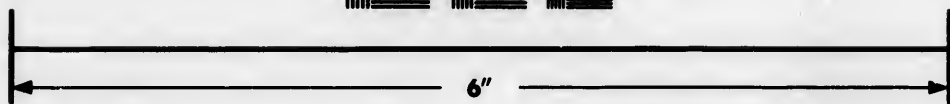
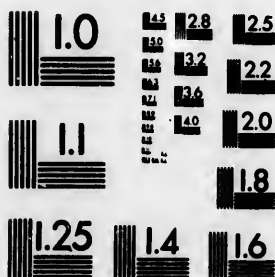
Pour déterminer les longitudes et les latitudes ci-devant, celle de Chandernagor étant connue par un très grand nombre d'observations astronomiques, on a estimé le chemin depuis un lieu jusqu'à l'autre, ayant toujours eu à la main une bonne montre pendant tout le temps qu'on a marché, comparant ce temps avec la vitesse de la voiture, et ayant égard aux détours des chemins. On a eu ensuite devant soi, pour connoître le rumb de vent, une boussole, et cela autant qu'on l'a pu, savoir, depuis Cassimbazar jusqu'à Patna, et depuis Agra jusqu'à Delhi et jusqu'à Jaépour.

Depuis Patna jusqu'à Agra, on n'a pu faire usage de la boussole, parce qu'on étoit en charrette. On y a suppléé en prenant garde au cours du soleil; de plus, pendant tout le





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

128 125  
132 122  
120  
8

11  
10  
8

voyage, on a eu soin, comme il se pratique sur mer, de corriger son estime par l'observation de la latitude de plusieurs endroits. De Chandernagor à Cassimbazar, on n'a rien marqué, parce qu'on a fait ce chemin par eau, et que les détours du Gange auroient demandé beaucoup de temps pour faire une estime juste, outre qu'on a plusieurs fois marché pendant la nuit.

On a vu plusieurs cartes marines; dans toutes, Colicotta, colonie anglaise, est marquée plus à l'est que Chandernagor, au lieu qu'il est certainement tant soit peu plus à l'ouest. Il est étonnant que les pilotes du Gange, qui vont continuellement d'un de ces lieux à l'autre, ne se soient pas corrigés de cette erreur.

Outre les observations pour la latitude, on en a fait aussi quelques-unes pour la longitude. On donnera ci-après les unes et les autres.

*Remarques sur le cours des rivières.*

Le Ganna passe à Delhi, à Matoura, Gangat et à Agra; il passe à cinq quarts de lieue de Faridabad, à deux lieues et demie de Parval ou Parouâl, à deux lieues d'Ourel: tous ces endroits sont sur la rive droite. Les lieux suivants sont sur la gauche: Pherosobad et Sa

com  
J  
mel  
g  
Fate  
s  
et  
imm  
sur  
ge:  
nom  
cons  
L  
fort  
Bena  
demi  
Maha  
liene  
de N  
à tro  
les er  
la riv  
du G  
lienes  
quart  
chanc  
ou  
Saïda

courabad, l'un et l'autre à environ trois lieues; Jassonagard, à deux; Itaya, à une; Agimel et Sicandara, à une lieue et demie; Corregiambad, à deux; Cajoua, à trois et demie; Fatépour, à trois; Chobé, à cinq lieues; Chassadpour, à environ six; Alemchand, à trois et demi. Cette rivière se jette dans le Gange immédiatement au-dessous de Helabaz, qui est sur la gauche du Gemna, et à la droite du Gange: quoique ce dernier fleuve conserve son nom, il ne paroît pas, en cet endroit, plus considérable que l'autre.

La rivière Sonne est grande; on n'a vu que fort peu de son cours pour aller de Patna à Benarez. On le passe en bateau à une bonne demi-lieue plus loin que Gathaoly. Elle va à Mahavelipour, passe à moins d'un quart de lieue de Samsernagar, à plus de deux lieues de Novotpour, et va se jeter dans le Gange, à trois ou quatre lieues au-dessus de Patna; les endroits qu'on vient de nommer sont sur la rive droite. Les lieux suivants sont à la droite du Gange: Cajoua en est distant d'environ trois lieues; Fatépour, de deux; Chobé, de trois quarts de lieue; Chassadpour, un tiers; Alemchand, trois quarts. Ce fleuve passe à Helabaz, où, comme on l'a dit, il reçoit le Gemna; Saidabad, Jessis et Benarez, sont à la gauche

du Gange : Saidabad en est éloigné d'une demi-lieue ; Jasdîs, d'environ une lieue. Benarez est sur le Gange. Cette ville est très grande ; la plupart de ses maisons sont à plusieurs étages : ce qui est rare dans les Indes, et ce qui fait paroître les rues étroites. Depuis un grand nombre de siècles, elle est la plus fameuse ville de l'Inde, parmi les gentils qui lui donnent encore assez souvent le nom de *Cachi*, qu'elle portoit autrefois. Ce qui contribue principalement à la rendre si recommandable, ce sont 1<sup>o</sup> les avantages singuliers et beaucoup plus grands que partout ailleurs, que les païens s'imaginent se procurer en baignant dans le Gange, à un certain endroit qui est devant cette ville ; 2<sup>o</sup> une université encore aujourd'hui la plus célèbre qu'aient les Brames. Ils y enseignent toutes les sciences qui leur sont propres. Les PP. Jésuites séjournèrent deux jours à Benarez, et pendant ce temps, un d'eux, le P. Pons, qui savoit la langue du pays, visita deux fois une grande communauté de savants indiens, à peu près semblable à un monastère de nos religieux ; il conféra avec eux particulièrement sur la religion.

Après Benarez ou Cachi, Matoura, belle et grande ville, avec une forteresse bâtie dans un lieu fort élevé, au pied de laquelle passe le Gange, Matoura, dis-je, tient un des premiers

rang  
gnés  
gentils

De  
derna  
Gang  
lieues  
neuf  
Gotha  
gar,  
Novo

Ce  
Bahar  
gèger  
Sultan  
un per

C'es  
gale,  
cîle à  
un peu  
trouve  
duquel  
dée par  
le chem  
est obli  
Gange,  
de lieue  
min cr

rangs parmi les endroits particulièrement assignés aux bains sacrés par la superstition des gentils.

Depuis Benarez exclusivement, jusqu'à Chandernagor inclusivement, tout est à la droite du Gange. Sedraja en est éloigné d'environ trois lieues; Mounia, d'environ six; Sehanabad, de neuf ou dix; Sasseram, de douze ou treize; Gothaoly, de dix-huit ou vingt; Samsernagar, d'environ quinze; Mahavelipour, treize; Novolpour, quatre.

Ce fleuve passe à Patna, à Becantpour, à Bahar, à Dariapour; s'éloigne un peu de Surgégera; baigne Menguère, ville considérable, Sultanegange, Baguelpour, Calégam; s'éloigne un peu de Chahabad, et arrose Sacrigalli.

C'est ici que commence le royaume de Bengale, en venant de Patna. Il ne seroit pas facile à l'ennemi d'y pénétrer par ce côté: car à un peu plus d'une lieue avant Sacrigalli, on trouve un endroit nommé *Thoriagalli*, proche duquel est une porte ou espèce de barrière gardée par un corps de troupes. Passé cette porte, le chemin va en s'étrécissant; de sorte qu'on est obligé de marcher tout-à-fait sur le bord du Gange, jusqu'à ce qu'à environ un bon quart de lieue de Sacrigalli, on entre dans un chemin creux extrêmement obscur, entre deux



montagnes escarpées. Ce chemin va en montant assez rapidement jusqu'à une seconde porte, qui est l'entrée de Sacrigalli, défendue par un bien plus grand nombre de troupes que la première. Au reste, ce chemin creux est si étroit, qu'il n'y peut passer de front qu'une charrette; et afin que les voyageurs ne s'embarrassent point dans ce passage, il est réglé que ceux qui viennent de Patna, passent le soir, et ceux qui partent de Sacrigalli, passent le matin; et s'il étoit nécessaire de faire autrement, il faudroit avant de passer par une de ces portes, faire avertir à l'autre pour qu'on n'y laissât passer personne.

Après Sacrigalli, le Gange passe à Ragemol, ville considérable, s'éloigne de Cassimbazar d'environ six lieues; baigne Ougly, où les Mores ont une forteresse; Chinchusa, colonie hollandaise; Chandernagor, colonie française; Calicotta, colonie anglaise; ce dernier endroit est à la gauche du fleuve. Corrégianabad est à la droite d'une petite rivière nommée *Rinde*, qu'on passe sur un pont de pierre, et qui va se jeter dans le Gemna.

Entre Sedraja et Mounia, on passe à gue deux petites rivières qui se déchargent dans le Gange; la plus proche de Sedraja s'appelle *Caramnassa*, et l'autre *Savot-Dourgaveti*. La

rivi  
deva  
Ca  
denc  
absol  
Fran  
d'un  
desso  
douz  
gor,  
meus  
d'hui  
n'est  
Ils y  
sons p  
ples  
théold  
dienn  
Ou  
86 de  
grés 5  
d'Oug  
des P  
jour d  
longit  
grés 5  
mand  
est à l

rivière *Kandoc* vient se perdre dans le Gange devant *Patna*, vers le nord de cette ville.

*Cassimbazar* ou *Monudabat*, lieu de la résidence du nabab qui gouverne, pour ainsi dire, absolument un pays aussi étendu que toute la France; *Bonapour*, *Caméra* sont à la gauche d'un petit bras du Gange, qui s'en sépare au-dessous de *Ragemol*, et qui vient à y rejoindre douze à treize lieues au-dessus de *Chandernagor*, à *Noudia*, où il y avoit autrefois une fameuse université de *Brames*. Encore aujourd'hui, ce lieu d'une assez grande étendue, n'est presque peuplé que de gens de cette caste. Ils y enseignent, mais seulement dans des maisons particulières, un grand nombre de disciples *brames*, auxquels ils apprennent la théologie, la philosophie, l'astronomie indienne, etc.

*Ougly*, dont il est parlé ci-dessus, est à 86 degrés 6 minutes de longitude, et à 22 degrés 56 minutes de latitude. A peu près au nord d'*Ougly*, et attenant à ce lieu est le *Bandel* des Portugais, autrefois considérable, et aujourd'hui réduit presque à rien. *Chinchura*, longitude 86 degrés 7 minutes; latitude 22 degrés 54 minutes. *Banquibazar*, dont les Allemands ont été chassés par les Mores, en 1744, est à la gauche du Gange; longitude 86 degrés

4 minutes, latitude 22 degrés 48 minutes. Vis-à-vis de ce lieu, à la droite du Gange, est un grand et beau jardin appartenant à la Compagnie de France.

## OBSERVATIONS

Des hauteurs méridiennes apparentes des Astres, faites en 1734, avec un quart de cercle de deux pieds de rayon.

A Cassimbazar, dans la loge française, en janvier.

	Jours.	Deg.	Min.	Sec.
Bord supérieur du Soleil vers le sud. . . . .	17	45	21	45
	21	46	12	20
	22	46	26	0
La Chèvre, vers le nord. . . . .	16	68	25	30
	19	68	25	0
	21	68	26	6
Pied oriental d'Orion, vers le sud. . . . .	15	56	5	0
	16	56	6	30

La C  
no  
Sirius  
A Pat  
Bord  
leil  
La C  
nor  
Sirius,  
Bord su  
vers  
Cœur d  
sud.

A Ragemol, 10 février.

	Jours.	Deg.	Min.	Sec.
La Chèvre, vers le nord. . . . .		59	21	50
Sirius, vers le sud. . . . .		48	39	0

A Patna, chez les PP. Capucins qui demeurent presq'au milieu de la ville.

Bord supérieur du Soleil vers le sud. . . . .	Jours.	Deg.	Min.	Sec.
	25 février	55	34	0
	27	56	20	0
	1 <sup>er</sup> mars	57	1	40
	2	57	25	0
	5	58	32	50

La Chèvre, vers le nord. . . . .	Jours.	Deg.	Min.	Sec.
	27 février	69	55	30
	2 mars	69	54	30
	4	69	56	0
	5	69	54	20
	6	69	54	20

Sirius, vers le sud. . . . .	Jours.	Deg.	Min.	Sec.
	23 février	47	57	10
	24	47	58	30

A Benarez ou Cachi.

Bord supérieur du Soleil vers le sud. . . . .	Jours.	Deg.	Min.	Sec.
	23 mars	65	53	40

Cœur de l'Hydre vers le sud. . . . .	Jours.	Deg.	Min.	Sec.
	22 mars	57	5	30

Jeune Deg. Min. Sec.

**Béla de la grande Ourse**

vers le nord. . . . . 27 Mars 57 31 30

**Bord supérieur du Soleil**

vers le sud. . . . . 57 45 30

**Cœur de l'Hydre vers le**

sud. . . . . 57 41 40

**Béla de la grande Ourse**

vers le nord. . . . . 57 40 45

**Sirius vers le sud. . . . .**

48 10 45

**Procyon vers le sud. . . . .**

70 26 0

**A Fatépour.**

**Bord supérieur du So-**

leil vers le sud. . . . . 2 avril 69 12 40

**Cœur de l'Hydre vers le**

sud. . . . . 1<sup>er</sup> avril 56 32 45

**Béla de la grande Ourse**

vers le nord. . . . . 1<sup>er</sup> avril 58 9 0

**A Jassondnagar, le 9 avril.**

**Cœur de l'Hydre vers**

le sud. . . . . 55 39 0

**Béla de la grande Ourse**

vers le nord. . . . . 59 6 0

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.

A Agra, dans la maison des pères Jésuites, en  
avril.

Min. Sec.

31 30

bron

7 45 30

45 30

7 40 45

8 10 45

0 26 0

69 12 40

56 32 45

58 9 0

il.

55 39 0

59 6 0

Jours.

Deg. Min. Sec.

Bord supérieur du So-

leil vers le sud. . . . .

14

72 28 0

15

72 48 35

17

73 31 45

Bord inférieur. . . . .

18

73 20 0

Cœur de l'Hydre vers le

sud. . . . .

13

55 13 40

15

55 15 30

16

55 14 50

17

55 16 0

Béts de la grande Ourse

vers le nord. . . . .

13

59 25 40

15

59 24 0

16

59 25 20

25

59 16 0

Épi de la Vierge vers

le sud. . . . .

25 avril

53 3 0

A Jaë, à l'observatoire du Raja.

Bord supérieur du Soleil

vers le sud. . . . .

8 sept<sup>re</sup>

69 8 30

Bord inférieur. . . . .

9

68 14 10

La Lire vers le nord. . . . .

7 août

78 24 20

La queue du Cygne vers

le nord. . . . .

10 sep<sup>re</sup>

72 35 10

## A Delhi, à l'observatoire du Raja.

	Jours.	Deg.	Min.	Sec.
<b>Éto de la grande Ourse</b>				
vers le nord. . . . .	3 mai	60	52	45
	4	60	52	30
<b>Bêta de la grande Ourse</b>				
vers le nord. . . . .	19 mai	68	0	20
	20	68	0	20
<b>Épi de la Vierge vers le sud.</b>				
	5 mai	51	34	40
				ou 45
	20	51	34	20
<b>Le Polaire sous le pôle.</b>				
	19 mai	26	34	15
				ou 20
	20	26	34	0

Observations des distances apparentes du bord inférieur du soleil au zénith, faites au même endroit avec un gnomon.

17 mai	9	36	16	image du Soleil	558
18	9	22	30		558
19	9	9	20		558
21	8	44	6		558
25	7	57	50		558
26	7	47	2		557
27	7	36	50		557
28	7	26	50		557
21 juin	5	24	43		555

La plaque de cuivre où est le trou du gnomon est placée parallèlement à l'axe du monde. Les rayons du soleil viennent tomber sur la circonférence concave d'un quart de cercle, dont le demi-diamètre est d'environ vingt-six pieds; ce quart de cercle est divisé de minute en minute; la corde de trente minutes est de cinq cent-vingt-deux parties, dont trente-deux font le diamètre du trou. L'image du soleil étoit sans penombre, au moins sensible, desorte qu'il étoit facile de la mesurer exactement.

## OBSERVATIONS pour les longitudes faites en 1734.

A Cassimbazar, à la Loge française, immersion du premier satellite de Jupiter, le 30 janvier à 15 heures 41 minutes, environ 25 secondes d'une bonne montre, laquelle ce jour-là même marquoit 14 heures 2 minutes point de secondes au moment du passage de *Bêta* de la grande Ourse par le vertical de la Polaire, et 16 heures 21 minutes 30 secondes au moment de celui de la deuxième de sa queue.

Du passage de ces deux étoiles par le vertical de la Polaire, on a conclu qu'au temps de l'immersion du satellite, la montre avançoit de 2 minutes 50 secondes; ainsi, heure corrigée de l'immersion, 15 heures 38 minutes 35 secondes.

A Fatépour, immersion du premier satel-



lite, le 2 avril à 13 heures 45 minutes point de secondes d'une bonne montre. Ce même jour, selon cette montre, hauteur de la queue du Lion vers l'occident, 46 degrés 9 minutes point de secondes, à 13 heures 50 minutes point de secondes, et hauteur de la luisante de l'Aigle vers l'orient, 19 degrés 1 minute 30 secondes, à 13 heures 57 minutes environ 10 secondes. De la hauteur de ces deux étoiles, on a conclu que la montre avançoit de 1 minute 26 secondes: donc, heure corrigée de l'immersion, 13 heures 43 minutes 34 secondes.

Selon une observation faite à Pékin par le P. Gaubil, jésuite, le 11 avril de cette année 1734, la Connoissance des temps donnoit cette immersion trop tard d'environ 5 minutes: car, observation à Pekin, le 11 avril, à . . . . . 12 h. 31 m. 57 s.

Otant pour la différence des méridiens de Paris et de Pekin. . . . . 7 36 0

Cette immersion devoit arriver à Paris, à. . . . . 4 55 57

Elle est marquée dans la Connoissance des temps, ce qui diffère d'environ 5 minutes. . . . . 5 1 0

Dans ce même livre,

l'immersion du 2 avril est			
marquée à . . . . .	8	36	0
Quant 5 minutes, reste . . . . .	8	31	0
Elle a été observée à			
Fatépour, à . . . . .	13	43	34

Donc différence des méridiens de Paris et de Fatépour, 5 heures et 13 minutes. On peut encore déterminer cette différence des méridiens de la manière suivante. Selon la Connoissance des temps, l'intervalle entre l'immersion du 2 et du 11 avril est de 8 degrés 20 heures 25 minutes qu'il faut retrancher du temps de l'observation faite à Pekin le 11 avril; le reste, savoir, le 2 avril, 16 heures 6 minutes 57 secondes, sera le temps que l'immersion a dû arriver à Pekin. Mais à Fatépour, elle a été observée à 13 heures 43 minutes 34 secondes, ce qui donne pour différence 2 heures 23 minutes 23 secondes, qu'il faut retrancher de la longitude de Pekin 7 heures 36 minutes; il reste 5 heures 12 minutes 37 secondes, ou 5 heures environ 13 minutes pour la différence des méridiens de Paris et de Fatépour.

À Agré, émérsion du premier satellite, le 7 octobre, à 6 heures 42 minutes 9 secondes de la pendule non corrigée, même jour. Selon cette pendule, observation faite par Thuret,

point  
même  
queue  
minutes  
minutes  
disante  
minute  
environ  
étoiles,  
1 mi-  
de l'im-  
secondes.  
par le  
année  
onnoit  
5 mi-  
avril,  
57 s.

o

57

o

hauteur d'Archirus vers l'ouest, 13 degrés 53 minutes point de secondes, à 6 heures 51 minutes 55 secondes; et hauteur de la tête d'Andromède vers l'est, 35 degrés 56 minutes point de secondes, à six heures 58 minutes 17 secondes; ainsi la pendule avançoit de 1 minute 33 secondes: donc, heure corrigée de l'émer-sion du satellite, 6 heures 40 minutes 36 secondes. On n'a pas cru devoir comparer cette observation avec celle du P. Gaubil, faite à Pekin, le 7 septembre, à 6 heures 55 minutes point de secondes du soir, parce que ces deux émersions sont trop éloignées l'une de l'autre.

A Delhi, le 3 mai, commencement d'une éclipse solaire, à 3 heures 57 minutes 11 secondes, fin un peu douteuse à cause de quelques nuages, à 5 heures 55 minutes 15 secondes, pendule non corrigée; la grandeur de cette éclipse a paru être assez exactement de 9 doigts hauteur apparente du bord supérieur du soleil, 29 degrés 1 minute 30 secondes à 4 heure 58 minutes 58 secondes de la pendule, d'où l'on a conclu qu'elle retardoit de 2 minutes 48 secondes; ainsi, commencement de l'éclipse à 3 heures 59 minutes 59 secondes, et fin à 5 heures 58 minutes 3 secondes. Selon une lettre du P. Gaubil, M. l'abbé de Re-  
yilles, et M. Celsius, astronome suédois, ont

obs  
heu  
E  
Hir  
a tr  
arr  
res  
à 1 h  
le c  
fére  
heu  
18 m  
rien  
ajou  
diff  
con  
mér  
secc  
a po  
Del  
A  
de  
58  
mar  
au t  
par  
de 5  
sion

observé à Rome la fin de cette éclipse à 11 heures 52 minutes 1 seconde.

En se servant de la méthode de M. de la Hire, édition de ses tables 1702, page 53, on a trouvé que le commencement de l'éclipse est arrivé à Delhi, lorsqu'il étoit à Rome 11 heures 40 minutes 55 secondes du matin, et la fin à 1 heure 39 minutes 45 secondes du soir; ainsi, le commencement de l'éclipse donne pour différence des méridiens de Rome et de Delhi, 4 heures 19 minutes 4 secondes, et la fin 4 heures 18 minutes 18 secondes. Ces deux différences varient de 46 secondes, dont la moitié 23 secondes ajoutée à la plus petite différence, donne pour différence moyenne 4 heures 18 minutes 41 secondes, à laquelle ajoutant la différence des méridiens de Rome et de Paris, 41 minutes 20 secondes, selon la Connoissance des temps, on a pour différence des méridiens de Paris et de Delhi, 5 heures point de minutes 1 seconde.

A Jaépour, émerision du premier satellite de Jupiter, le 13 août, à 9 heures 22 minutes 58 secondes de la pendule. Ce même jour elle marquoit 10 heures 57 minutes 37 secondes au temps du passage de la queue du Cygne par le vertical de la Polaire: donc elle avançoit de 57 secondes; ainsi, heure corrigée de l'émerision du satellite, 9 heures 22 minutes 1 seconde.

Selon l'observation du P. Gaubil, faite à Pe-kin, le 6 août, de l'émerision de ce satellite, à 10 heures 7 minutes 45 secondes, l'heure marquée par la Connoissance des temps étoit assez juste. Or, ce livre donne l'émerision du 13 août à 4 heures 27 minutes pour Paris, qu'il faut ôter de 9 heures 22 minutes 1 seconde; il reste pour la différence des méridiens de Paris et de Jaëpour, 4 heures 55 minutes.

On a cru déterminer encore plus exactement cette différence, en comparant le milieu de l'éclipse lunaire de décembre 1732, conclu de l'immersion totale de la lune et du commencement de son émerision; ces deux phases, qui sont faciles à observer, l'ayant été à Paris par M. Cassini, et à Jaëpour par les Brames, qui, comme on l'a dit, y observent sans cesse jour et nuit.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1732, à Jaëpour, immersion totale de la lune, à 22 garis 7 pols après le coucher du soleil, commencement de l'émerision à 26 garis 20 pols : donc milieu de l'éclipse à 24 garis et 13 pols et demi après le coucher du soleil..

Chaque garis est de 24 minutes, et contient 60 pols; ainsi, milieu de l'éclipse, à 9 heures 41 minutes 24 secondes après le coucher du soleil. En calculant à la manière des Brames,

c'est-  
le sol  
secon  
à 14  
l'obs  
toire  
58 m  
méri  
55 m  
Le  
ont é  
nette  
étoie

S'  
qui s  
troul  
born  
ce M  
une  
Mor  
gouv  
de la

c'est-à-dire, sans avoir égard à la réfraction, le soleil se coucha à 5 heures 12 minutes 48 secondes; par conséquent, milieu de l'éclipse à 14 heures 54 minutes 12 secondes. Selon l'observation de M. Cassini, faite à l'Observatoire de Paris, milieu de l'éclipse à 9 heures 58 minutes 38 secondes: donc, différence des méridiens de Paris et de Jaépour, 4 heures 55 minutes 34 secondes.

Les observations des satellites de Jupiter ont été faites par le P. Gaubil, avec une lunette de vingt pieds, et par les PP. Jésuites, qui étoient en voyage, avec une de dix-sept pieds.

## MÉMOIRE.

### Sur l'Inde.

S'il falloit rendre un compte exact de tout ce qui s'est passé dans l'Inde pendant les derniers troubles, on se trouveroit forcé de sortir des bornes de la précision qu'on s'est prescrite dans ce Mémoire. On se contentera donc de donner une idée pure et simple du gouvernement des Mores; de l'origine d'Anaverdikan, nabab ou gouverneur d'Arcate; des motifs de la guerre; de la conduite qu'ont tenue les Français pour

l'éviter dans tous les temps, conduite tout à fait opposée à celle des Anglais, qui sont seuls la cause de la continuation des troubles; on fera voir les effets de la guerre, qui n'a causé aucun préjudice au commerce; on y ajoutera un état de comparaison des établissemens français et anglais, avant et depuis la guerre, auxquels on joindra quelques réflexions sur les avantages qu'ils peuvent procurer; on finira par un état des revenus de nos nouvelles concessions.

*Du gouvernement des Mores.*

Le *soubelary* du dékan étoit autrefois ce fameux royaume de Golconde, si connu par la richesse de ses mines de diamants, et gouverné par des princes gentils. La révolution occasionée par les conquêtes d'Aurèngzeb, empereur mogul, contemporain de Louis XIV, changea la forme de ce gouvernement, et de gentil qu'il étoit il devint more.

Toute la presqu'île de l'Inde, qui commence au nord d'Ianaon, et finit au cap Comorin, fut donnée pour apanage, à titre de souveraineté, à Nisam-Elmoulouk, proche parent de ce même Aurèngzeb, et à ses descendants, à condition cependant qu'ils paieroient

un tri  
occas  
Kouli  
nées,  
à cett  
traité  
reton

Ce  
bies o  
rédi  
nemen  
c'est  
dépen  
fait so  
nord  
cent s

Nis  
mois  
les; le  
doit u  
Mogol  
toit re  
étoien  
Nazer  
la sou  
Mouza  
ture d  
Mou

un tribut annuel au Mogol, à chaque mutation occasionée par leur mort. Lorsque Thomas-Koulikan vint s'emparer, il y a quelques années, des états du Mogol, il ne changea rien à cette disposition et la confirma même par le traité que ce prince fit avec le Mogol, lorsqu'il retourna en Perse.

Ce soubedary est divisé en plusieurs nababies ou gouvernements amovibles, et non héréditaires, comme sont à peu près les gouvernements des différentes provinces de France; c'est de celui qui possède ce soubedary que dépend tout le pays où la Compagnie des Indes fait son commerce, depuis Karikal jusqu'au nord de Masulipatan, ce qui forme environ cent soixante lieues de côte.

Nizam-Elmoulouk mourut à Golconde au mois de juin 1748 : il laissa cinq enfants mâles; le premier, nommé Gazindikan, possédoit une des principales charges à la cour du Mogol; le second, nommé Nazerzingue, s'étoit révolté contre son père, les trois autres étoient encore fort jeunes. Nizam, pour punir Nazerzingue de sa révolte, laissa par testament la soubabie du Dékan à son petit-fils, nommé Mouzaferzingue, et lui en fit obtenir l'investiture du Mogol.

Mouzaferzingue, après la mort son grand-



père, songea à se mettre en possession de ses états; mais Nazerzingue, qui, à la mort de son père, s'étoit emparé des trésors de Golconde, et avoit gagné par ses largesses les principaux chefs de l'armée, voulut empêcher ce prince de monter sur le trône de Nizam, et sollicita auprès du Mogol l'investiture de la soubabie du Dékan. Le Mogol, bien loin de la lui accorder, lui ordonna de la remettre à Mouzaferzingue; mais l'usurpateur ne tint aucun compte de ces ordres, et sut profiter adroitement des troubles qui régnoient alors à la cour de Delhi, pour se rendre indépendant; on assure même qu'il alloit se joindre à Hémet-Abdaly<sup>1</sup>, pour détrôner son souverain, s'il n'eût pas cru sa présence nécessaire dans le Dékan, pour conserver les états qu'il avoit usurpés.

Cependant Mouzaferzingue, pourvu des pouvoirs du Mogol, se mit en marche, et crut convenable de commencer les opérations par les provinces méridionales de la presqu'île, 1<sup>o</sup> pour retirer les tributs qui étoient dus à son grand-

<sup>1</sup> Cet Hémet-Abdaly étoit au service de Thamas-Koulikan, lorsque ce prince fit la conquête de l'Indoustan; et après sa mort il leva des troupes, et s'approcha de Delhi en 1748, pour tirer de l'argent du Mogol.

père par les différents nababs de ces provinces : car l'insubordination règne tellement parmi eux, que le Mogol est presque toujours obligé de mettre une armée en campagne pour leur faire rendre compte; 2° le grand âge et les infirmités de Nizam l'ayant empêché de venir remédier au désordre qui régnoit dans la province d'Arcate, l'une des plus considérables du Dékan, il étoit nécessaire que Mouzaferzingue nommât au gouvernement de cette province, qui étoit occupée depuis neuf ans par Anaverdikan, dont on va faire l'histoire en peu de mots.

Daoust-Alikan, gouverneur d'Arcate, mourut dans son gouvernement en 1741 ou 1742. Il avoit trois enfants. L'aîné, Sabder-Alikan, mourut à peu près en même temps que lui; une fille étoit mariée à Chandasaeb, gouverneur de Trichirapali; le troisième fils étoit encore fort jeune. Daoust-Alikan vouloit faire passer son gouvernement sur la tête de son gendre Chandasaeb; mais les Marattes ayant pris Trichirapali, le firent prisonnier, et l'emmenèrent dans leurs pays.

En 1742, Nizam étant venu reprendre Trichirapali sur les Marattes, et voulant reconnoître les services de Daoust-Alikan, homme qui lui avoit en toute occasion donné des

marques de sa soumission et de son zèle, il nomma son fils au gouvernement d'Arcate, et mit pour régent de cette province Anaverdikan, homme de fort basse extraction, qui ne laissoit pas cependant d'avoir un certain mérite. Mais il joignoit à ces talents une ambition démesurée, qui le porta bientôt aux plus grands excès. Sitôt qu'il sut Nizam de retour à Golconde, pensant bien que son âge l'empêcheroit de venir dans la province du Carnate, il fit empoisonner le jeune Daoust-Alikan, dont il étoit gouverneur; il donna avis de cette mort à Nizam, ayant bien soin de l'annoncer comme une mort naturelle, et lui demanda le gouvernement d'Arcate, qui lui fut toujours refusé; mais, voyant qu'il ne pouvoit pas l'obtenir, il se rendit indépendant, leva les meilleures troupes qu'il put trouver; et comme il passoit pour être expérimenté dans l'art de la guerre, il se fit craindre et respecter, et jouit, pendant sept ans, des revenus de cette province, sans en rendre aucun compte au souba du Dékan. Il est prouvé que jamais Anaverdikan n'a pu obtenir du souba l'investiture d'Arcate; son fils, Mahamet-Alikan, n'a pas mieux réussi lorsqu'il a demandé cette investiture. Voyez à ce sujet les lettres des Anglais à Nazerzingue, rapportées dans celles de M. Dupleix, à

M. S.  
Salal

Copi

J

» vou

» nou

» reux

» Aret

» du n

» sabb

» à re

» nier

» tant

» lité d

» dikan

» vetre

» sa v

» supp

» plus

» Thou

» vous

» Je vo

» hem

» cano

» tiend

M. Saunders; et la lettre de M. Saunders à Salaberringue, dont ci-joint copie.

*Copie de la lettre de M. Saunders, gouverneur de Madras, à Salaberringue;*

Je vous ai déjà écrit deux requêtes pour vous informer des embarras dans lesquels nous étions; mais je n'ai pas été assez heureux pour qu'elles parvinssent à votre cour. Avec l'aide et la protection de Dieu, les jours du malfaiteur et trop malheureux Chandra-sabb ont été tranchés par le fer. Anaverdikan a remporté la victoire: le père de ce dernier étoit un de vos affectionnés serviteurs; tant qu'il a vécu, il s'est comporté avec fidélité dans toutes les affaires; son fils Anaverdikan est votre esclave; il fait des vœux pour votre prospérité, et il est capable de sacrifier sa vie pour vous; c'est pourquoi je vous supplie de lui donner ce gouvernement de plus; par rapport à Pondemaly, Saint-Thomé et Divy, notre commerce va mal si vous ne nous faites le don de ces trois endroits. Je vous promets de vous envoyer deux mille hommes de troupes, portant chapeaux, des canons et munitions de guerre: ces hommes tiendront vos étriers, et seront toujours prêts

» à sacrifier leur vie pour votre service. Je  
 » vous prie aussi de donner à un autre les  
 » terres qui sont entre Tevenapatam et Pondi-  
 » chery, que les Français ont à leur disposi-  
 » tion, parce que cela nous fait tort, et que  
 » les Français sont des envieux qui ne voient  
 » qu'à regret le bien des autres. Ce qu'ils ont  
 » fait est à la connoissance de tout le monde.  
 » Je fais des vœux pour mériter votre protec-  
 » tion, et je vous supplie de donner ce gouver-  
 » nement à Anaverdikan; Pondemaly, Saint-  
 » Thomé et Divy aux Anglais. Si vous faites  
 » ainsi, je vous enverrai sans faute les deux  
 » mille hommes de troupes, les canons et les  
 » munitions de guerre dont je viens de vous  
 » entretenir, et j'espère que ces troupes vous  
 » prouveront, par leur travail et leur zèle,  
 » l'attachement que nous avons pour vous. »

Mouzaferzingue prévint M. Dupleix de sa  
 marche, lui donna la connoissance de son  
 droit sur le Dékan, par l'investiture que lui  
 avoit donnée le Mogol, et lui demanda  
 des secours, lui promettant d'augmenter  
 nos établissemens, et de nommer au gouver-  
 nement d'Arcate Chandasaeb, dont on a parlé  
 ci-dessus, homme de tout temps attaché à la  
 nation française, et qui en avoit donné des  
 preuves du temps de M. Dumas, gouverneur

de l  
 cour  
 de T  
 étoit

De  
 la gu  
 damm  
 lemen  
 pour  
 à-vis  
 tribut  
 l'on c  
 concu  
 seule  
 nes, i  
 fût du  
 motifs  
 prince  
 des F  
 et la n  
 casion  
 La  
 point  
 tion f  
 nous r

de Pondichery, qui lui avoit donné des secours lorsque les Marattes vinrent faire le siège de Trichirapali, dont ce même Chandasach étoit gouverneur.

*Motifs de la guerre.*

De ce qu'on vient d'exposer, il résulte que la guerre étoit allumée dans l'Inde, indépendamment des nations européennes, non-seulement entre Mouzaferzingue et Nazerzingue pour la soubahie du Dékan, mais encore vis-à-vis des autres nababs pour le paiement des tributs qu'ils devoient à Mouzaferzingue. Si l'on considère la justice de la cause des deux concurrents, et l'autorité du Mogol qui doit seule être respectée par les nations européennes, il n'est pas douteux que le bon droit ne fût du côté de Mouzaferzingue. A tous ces motifs, pour se déterminer en faveur de ce prince, on peut ajouter le juste ressentiment des Français contre la famille d'Anaverdikan, et la nécessité de le lui faire sentir sitôt que l'occasion favorable s'en présenteroit.

La Compagnie et toute l'Inde savent à quel point cette famille étoit acharnée contre la nation française. Le blocus de Madras, sitôt que nous nous en fûmes rendus maîtres ; les secours

qu'elle donna aux Anglais lorsque nous nous préparions à faire le siège de Gondelour, secours qui firent échouer nos projets sur cette place; les troupes que cette même famille joignit à celles des Anglais, lorsque ces derniers vinrent faire le siège de Pondichery au mois d'août 1748, malgré le traité de paix que ce même Anaverdikan avoit signé avec les Français en février 1747; les avanies que la nation avoit reçues de la part de sa famille: tout cela, joint aux ordres de la Compagnie, avoit autorisé à faciliter la nomination de Chandasaeb au gouvernement d'Arcate, et détermina le gouverneur de Pondichery à donner les secours que Mouzaferzingue demandoit. Non seulement il étoit de notre intérêt de lui accorder ces secours; mais encore il étoit à craindre que ce prince ne s'adressât aux Anglais, qui n'auroient pas manqué de lui en donner et d'établir par les avantages que leur eût procurés ce prince, l'agrandissement de leur terrain et de leur commerce sur les ruines du nôtre.

Après les plus sérieuses réflexions, M. Duplex, frappé des avantages qui pourroient résulter des offres que faisoit Mouzaferzingue, de nous donner la propriété de Villenour, Valdaour et Bahour, qui forment un arrondissement aux environs de Pondichery, d'au-

lan  
éto  
sole  
sold  
Cet  
livra  
l'acti  
le 6  
liene  
Mo  
moig  
joign  
Valda  
de Po  
de Ka  
venu  
monn  
Chand  
d'Arca  
Golcor  
gue, a  
tages,  
Mouza  
quelqu  
Pour  
lentera  
resta  
qu'enfi

tant plus utile que notre terrain de ce côté-là étoit des plus bornés, lui envoya quatre cents soldats européens et deux mille cipayes ou soldats indiens, commandés par M. d'Auteuil. Cet officier s'étant joint à Mouzaferzingue, livra bataille à Anaverdikan, qui fut tué dans l'action, et son armée entièrement défaite, le 6 août 1749, près d'Ambour, à cinquante lieues de Pondichery.

Mouzaferzingue crut ne pouvoir mieux témoigner sa reconnoissance à la nation, qu'en joignant à son domaine Bahour, Villenour et Valdaour, et leurs dépendances aux environs de Pondichery, et quatre-vingts aldées auprès de Karikal, ce qui peut donner en tout un revenu de sept à huit cent mille francs de notre monnoie. Ce prince, après avoir nommé Chandasaeb au gouvernement de la province d'Arcate, se disposoit à prendre la route de Golconde; mais comme l'usurpateur Nazerzingue, appelé par les Anglais jaloux de nos avantages, descendoit dans la province d'Arcate, Mouzaferzingue fut obligé d'y séjourner encore quelque temps.

Pour éviter un trop long détail, on se contentera seulement de dire que Nazerzingue resta dans cette province environ un an, et qu'enfin il fut tué dans une action le 16 décembre.



cembre 1750, à douze lieues de Pondichery.

Sa mort laissa Mouzaferzingue sans concurrent; il donna encore à la nation une nouvelle marque de sa reconnaissance, en lui concédant la propriété de la ville de Masulipatan et ses dépendances, six lieues de l'île de Divy, et quantité d'aldées d'un revenu considérable, et après avoir pris quelque arrangement pour maintenir la paix dans la province d'Arcate, il prit la route de Golconde au mois de janvier 1751; mais, dans une action qu'il eut à cause d'une révolte de quelques chefs de son armée, il fut tué au mois de février de la même année, à quatre-vingts lieues environ de Pondichery.

L'aîné des trois jeunes fils de Nisam, dont on a parlé ci-dessus, fut reconnu de toute l'armée pour successeur de Mouzaferzingue; et il obtint du Mogol, au mois d'août suivant, l'investiture du Dékan, dont il jouit aujourd'hui. Non seulement il confirma aussitôt les donations que son prédécesseur avait faites à la nation, mais encore il les augmenta. Les dernières concessions de Masulipatan et dépendances ont toujours joui d'une tranquillité parfaite, malgré les troubles de la province d'Arcate.

M. de Bussi, commandant des troupes qu'on

avo  
sui  
gab  
éto  
son  
dan  
et l  
n'a  
nos  
le D  
Co  
Il  
nui  
tout  
Si  
de  
glet  
de M  
mal  
den  
por  
L  
trait  
péc  
avis  
dan

avait données pour la garde de Mouzaferzingue, suivit son successeur à Golconde, à Auren-gabad, et dans toutes les autres places où il étoit nécessaire que le prince fît reconnoître son autorité; c'est à la capacité de ce commandant qu'est dû l'heureux succès de nos armes; et la confiance que Salaberzingue a eue en lui n'a pas peu contribué à l'agrandissement de nos établissemens et à notre réputation dans le Dékan.

*Conduite des Français pour éviter la guerre.*

Il n'est pas douteux que la guerre ne soit nuisible au commerce; aussi a-t-on cherché de tout temps dans l'Inde les moyens de l'éviter.

Sitôt qu'on sut la nouvelle de la déclaration de guerre en 1744 entre la France et l'Angleterre, M. Dupleix proposa au gouvernement de Madras un traité de neutralité dans l'Inde, malgré la guerre qui étoit allumée entre les deux nations en Europe, sentant bien l'importance de la paix pour le commerce.

Le gouverneur anglais fut peu fidèle à ce traité; car en même temps qu'il le signa, il dépêcha de Madras un paquebot pour en donner avis à l'escadre anglaise, qui étoit déjà rendue dans l'Inde; et nonobstant cet avis, ils ne

laissèrent pas de prendre cette année-là tous les navires que nous avions en mer. M. Dupleix fit un pareil traité de neutralité avec Anavardikan, gouverneur d'Arcate, qui n'y fut pas plus fidèle que l'Anglais.

La paix conclue en Europe en 1748, les Anglais jugèrent à propos, au mois de décembre 1748 ou janvier 1749, de déclarer la guerre au roi de Tanjaour. Lors de l'établissement de notre comptoir de Karikal, qui est dans ses états, ce prince avoit fait en 1738 avec M. Dumas un traité de ligue offensive et défensive qui fut approuvé en Europe. Près de succomber sous les Anglais, il pressa M. Dupleix de lui fournir les secours que lui avoit fait espérer son prédécesseur; mais M. Dupleix sentant, qu'en paix avec les Anglais, il ne lui convenoit pas de donner des troupes contre eux, écrivit au roi de Tanjaour qu'il étoit fâché de ne pouvoir remplir les engagements que son prédécesseur avoit pris avec lui; qu'il lui conseilloit de faire la paix avec les Anglais; que c'étoit le parti le plus sage, le plus nécessaire au bien de ses peuples et à la prospérité du commerce. Une pareille conduite prouve clairement l'envie qu'on a eue de tout temps d'avoir la paix dans l'Inde.

Cond

Sil

les tre  
pas é  
loux  
vons  
en app  
cate,  
cun a

La

aux tr  
tôt un  
souten  
dans s  
nemen  
qu'il n  
gue, d  
ce qu'  
ces sei  
au gou  
texte  
suffisa  
Apr  
guerre  
duits.

*Conduite des Anglais pour susciter et continuer  
les troubles de l'Inde.*

Si les Anglais eussent suivi un pareil exemple, les troubles de la province d'Arcate n'auroient pas été d'une plus longue durée; mais, plus jaloux de notre agrandissement, que nous l'avons été du leur, ils ont cherché à les continuer en appelant Nazerzingue dans la province d'Arcate, et lui conseillant toujours de ne faire aucun accommodement avec les Français.

La mort de Nazerzingue eût dû mettre fin aux troubles; mais les Anglais trouvèrent bientôt un autre prétexte pour les continuer, en soutenant Mahamet-Alikan, fils d'Anaverdikan, dans sa rébellion, et prétendant que le gouvernement d'Arcate lui appartenait de droit, quoiqu'il n'en eût jamais eu l'investiture de Nazerzingue, de Mouzaferzingue, ni de Salaberzingue; ce qu'ils avouent eux-mêmes par leurs lettres à ces seigneurs, qui ont seuls droit de nommer au gouvernement; mais il leur falloit un prétexte pour nous nuire: celui-ci leur a paru suffisant.

Après avoir rendu compte des motifs de la guerre, examinons les effets qu'elle a produits.

*Effets de la guerre.*

Les terres que la Compagnie possédoit à la côte de Coromandel, jusqu'au mois d'octobre 1749, se bornoient à la ville de Pondichery, à celle de Karikal et leurs dépendances, une loge ou maison de commerce à Masulipatan, une autre à Janaon, au nord de cette ville; ce qui pouvoit former deux lieues de terrain.

Les présents que la Compagnie étoit obligée de faire au nababs d'Arcate, et à plusieurs autres petits chefs, qui, à chaque instant, la gênoient dans son commerce, les droits que ces mêmes nababs exigeoient des marchands qui fournissent nos toiles; les douanes qu'ils avoient auprès de nos limites, la constituoient dans des dépenses énormes. D'ailleurs notre terrain très-borné et le peu de connoissance que nous avions de l'intérieur du pays, nous empêchoient d'étendre notre commerce, trop peu considérable pour les frais dont il étoit chargé.

Les terres que Mouzaferzingue et son successeur Salaberzingue ont jointes à Pondichery, sont d'autant plus utiles à la Compagnie, qu'elle lui donnent indépendamment de cinq à six lieues de terrain, cinq cent mille livres de

rent  
qu'e  
pend  
étant  
établi  
quelq  
droit  
tité  
met l  
sions  
partie  
tures  
tirer  
plus g  
tera p  
vant,  
cinq  
et de  
rands  
voler  
droits  
du pa  
Les  
core,  
partie  
ques-t  
ture d  
neront

rente. Ce n'est pas le plus grand avantage qu'elle en peut retirer; les villages de la dépendance de Valdaour, Villenour et Bahour, étant à la portée de Pondichery, on y a déjà établi plusieurs manufactures : l'exemption de quelques droits accordée à ceux qui voudroient s'y établir, y a attiré une grande quantité d'ouvriers. Un fortin qu'on y fait bâtir met les nouveaux habitants à l'abri des incursions des voleurs, assez fréquentes dans cette partie de l'Inde. Au moyen de ces manufactures bien établies, la Compagnie pourra retirer par la suite, de son propre terrain, la plus grande partie de ses cargaisons; elle évitera par-là les risques qu'elle couroit auparavant, étant obligée d'envoyer son argent à cinquante et soixante lieues dans les terres, et de s'en rapporter à la bonne foi des tisserands et marchands, qui souvent se faisoient voler; enfin elle percevra elle-même des droits qu'elle étoit obligé de payer aux gens du pays.

Les nouvelles concessions fourniront encore, indépendamment des manufactures, une partie des vivres nécessaires à la colonie, quelques-unes de ces terres étant propres à la culture des riz; les autres, moins arrosées, donneront des cotons avec lesquels on fera les

toiles pour les cargaisons, dont les prix doivent nécessairement diminuer dans quelques années, et donner par conséquent un bénéfice réel à la Compagnie.

Le comptoir de Karikal, situé dans le royaume de Tanjaour, lequel, depuis son établissement, étoit à charge à la Compagnie, lui rapporte aujourd'hui environ cent mille écus de rente, au moyen de quatre-vingts villages que Mouzaferingue y a joints. Cet établissement, dont la Compagnie a déjà reçu des toiles, est devenu si considérable par le nombre de tissans et de marchands qui y sont établis depuis quatre ans, qu'on en peut tirer aujourd'hui sept à huit cents balles de marchandises, indépendamment de beaucoup de riz, dont la Compagnie fait le commerce tout le long de la côte de Coromandel, et du débouché qu'elle y trouve pour les marchandises de France.

La ville de Masulipatan et dépendances, dont le revenu, suivant le mémoire envoyé à la Compagnie par M. Demarcin, qui y commande, se monte à environ trois millions, fait aujourd'hui le plus beau morceau de la domination française dans l'Inde, et mérite toute l'attention du ministre et de la Compagnie. Le commerce qu'on y peut faire est très considérable. On se contentera de dire que, par le

reve  
sera  
l'Ind  
sons  
trou  
marc  
nuer  
sible

Il  
proc  
comp  
remb  
Cond  
pour  
Cete  
teinte  
est p  
envoi  
doub  
articl  
envoy

Co

Por  
tages  
Franc  
des I

revenu de cet établissement, la Compagnie sera indemnisée de toutes ses dépenses de l'Inde, et retirera encore une ou deux cargaisons de toiles qui ne lui coûteront rien; on y trouvera encore un débouché de plusieurs marchandises de France, dont l'envoi diminuera l'exportation de l'argent, toujours nuisible à un état.

Il est vrai que la Compagnie ne s'est pas procuré tous ces avantages sans dépenser beaucoup; mais aujourd'hui elle est totalement remboursée par les revenus de la province de Condavir, que Salaberzingue nous a donnée, pour nous indemniser des frais de la guerre. Cette guerre n'a d'ailleurs porté aucune atteinte au commerce de la Compagnie, puisqu'il est prouvé que, depuis qu'elle subsiste, les envois en marchandises de l'Inde ont été du double plus forts qu'auparavant. Ce dernier article peut être vérifié sur les livres et factures envoyés à la Compagnie.

*Comparaison des établissemens françois  
et anglais.*

Pour asseoir un jugement solide sur les avantages que peuvent retirer les Compagnies de France et d'Angleterre, de leurs établissemens des Indes orientales, tant anciens que nou-



veant, il seroit nécessaire de faire un état de comparaison de ces mêmes établissemens les uns avec les autres, basé sur des connoissances locales. C'est ce que l'on va faire avec le plus de précision qu'il sera possible.

On aura soin de distinguer les endroits qui seront mis sous le nom de *Comptoir*, d'avec ceux qui seront sous celui de *loge*. Le mot de *comptoir* signifie un endroit dont on a la propriété; le mot de *loge*, au contraire, n'est autre chose qu'une maison de commerce dans une ville, ou sur tout autre terrain dont on n'a pas la propriété. Ces distinctions sont importantes.

On passera légèrement sur les établissemens de la Compagnie et de l'autre Compagnie dans le royaume de Bengale; attendu qu'ils sont à peu près les mêmes, et que d'ailleurs ils ne font point matière à discussion en Europe: on ajoutera à cet état un détail des avantages que peuvent produire ces établissemens.

ÉTAT DES FRANÇAIS AUX INDES ORIENTALES, avant la dernière guerre de l'Inde.

A LA CÔTE DE COROMANDEL.

Un *Comptoir* à Karikal, — Pondichéry, chef-lieu.  
Un *établissement de maison de commerce* à Masulipatan.  
Un autre *loge* à Vanaon.

*Dans le Royaume de Bengale.*

Chandernagor, chef-lieu. — Une loge à Balacor. — Une à Daka. — Une à Patna. — Une à Cassimbazard. — Une à Gigondia.

*A la Côte de Malabar.*

Mahé, chef-lieu. — Une loge à Calicut. — Une à Surate.

*A la Côte de l'Est. Rien.**A Bassora en Perse. Rien.*

Établissements anglais aux Indes orientales, avant la dernière guerre de l'Inde.

*A LA CÔTE DE COROMANDEL.*

Gondelour ou fort Saint-David, comptoir. — Madras ou fort Saint-George, chef-lieu. — Ingeram, comptoir. — Visigapatnam, comptoir. — Une loge à Narsapour.

*Dans le Royaume de Bengale.*

Colicotta, chef-lieu. — Une loge à Ganjam. — Une à Balacor. — Une à Gigondia. — Une à Cassimbazar. — Une à Patna. — Une à Daka.

*A la Côte de Malabar.*

Bombay, port de mer, chef-lieu. — Surate,

loge, avec un consul et garnison. — Angingue, comptoir. — Talichery, comptoir. — Une loge à Calicut.

*A la Côte de l'Est.*

Bancoul, comptoir important par la quantité d'or et de poivre qu'ils en retirent.

*A Bassora en Perse. Un consul.*

Il est aisé de voir par l'état de comparaison ci-dessus, la supériorité que les Anglais avoient sur nous avant la dernière guerre; voyons maintenant si les acquisitions que nous avons faites nous ont donné l'égalité, et faisons pour cet effet un état de comparaison des acquisitions de l'une et de l'autre Compagnie depuis les derniers troubles de l'Inde.

ETAT des Français depuis les derniers troubles de l'Inde, à titre de concessions confirmées par le Mogol.

A LA CÔTE DE COROMANDEL.

Naour, qui comprend quatre-vingts aldées ou villages aux environs de Karikal, dans le royaume de Tanjaour. — Valdaour, Villenour, Bahour et leurs dépendances, aux environs de Pondichery. — Masulipatan, et dépendances. — Nizampatnam, *idem*. — Six lieues de l'île de Divy. — Narsapour. — La province de Condavie.

ÉTAT  
qu'  
con  
ver  
Dél  
van  
les  
à la

Div  
aldées  
aldées  
Saint-

Aux e

Sai  
Blanch  
enviro  
pet. —

Mont  
Ponde  
de Ma  
l'oues  
maly,  
lieues.

*A la Côte de Malabar. Neliuram.*

ÉTAT des Anglais depuis la dernière guerre de l'Inde, qu'ils n'ont à d'autre titre que celui d'usurpation, comme le prouve la lettre de M. Saunders, gouverneur de Madras, à Salaberingue, souba du Dékan, par laquelle il lui en demande le *paravans* ou *donation*, ce qui fait voir que les Anglais les possédoient sans titre. Cette lettre a été remise à la Compagnie au mois de juillet 1753.

## A LA CÔTE DE COROMANDEL.

Divy-Cottey ou Tivu-Cottey, avec plusieurs aldées dans le royaume de Tanjaour, plusieurs aldées aux environs de Gondelour ou fort Saint-David.

*Aux environs de Madras ou fort Saint-Georges.*

Saint-Thomé, à l'exception de la Ville-Blanche qui appartient aux Portugais. Elle a environ trois cents toises carrées. — Cheyda-pet. — Trivilicany. — Le Mamelon ou petit Mont et dépendance. — Le grand Mont. — Pondemaly et quantité de villages dans le nord de Madras jusqu'à Catirac, ainsi que dans l'ouest jusqu'à la même étendue que Pondemaly, distant de Madras d'environ sept à huit lieues.

*A la Côte de l'Est.*

Un nouvel établissement à la côte de l'Est, royaume du Pegu, dans la rivière de Siriam, par lequel ils auront le commerce exclusif du Pegu, qui est fort avantageux.

REMARQUES SUR les nouvelles concessions françaises aux côtes de Coromandel et de Malabar.

Les quatre-vingts aldées que nous avons jointes à notre comptoir de Kzrikal nous sont avantageuses, en ce qu'indépendamment de l'agrandissement du terrain de ce comptoir, elles donnent encore environ cent mille écus de rente, année commune.

*Aux environs de Pondichery.*

Valdaour, Villenour et Bahour, et leurs dépendances, qui forment aux environs de Pondichery un espace de cinq à six lieues, nous donnent, indépendamment des vivres et des cotons qu'on en peut retirer, environ cinq cent mille livres de rente; elles étoient les plus convenables à l'arrondissement de notre terrain, vu leur proximité de Pondichery; mais elles doivent être regardées comme des établissements à former plutôt que formés, quoique les soins du gouverneur de Pondichery

y aient déjà attiré quantité d'ouvriers qui élèvent peu à peu des manufactures.

Bahour étoit celui de ces trois établissemens d'où nous pouvions retirer le plus grand avantage, non seulement par le riz qui s'y cultive avec succès, les villages de sa dépendance étant arrosés par une rivière, mais encore par plusieurs manufactures qui y sont déjà bien établies.

Mais les Anglais s'en sont emparés, sous prétexte, disent-ils, que cet établissement étoit trop près de leurs limites du fort Saint-David. Que l'on consulte la carte de M. d'Anville, et on verra que Bahour est dans le nord de la rivière de Panna, qui sépare nos terres de celles des Anglais; et peuvent-ils craindre que la garnison de Bahour entreprenne d'inquiéter leurs limites, puisqu'il y a entre deux une rivière assez profonde, et que cet endroit est d'ailleurs à peu près à égale distance de Pondichery et du fort Saint-David.

La partie du nord des concessions aux environs de Pondichery ne contient autre chose que quatre lieues de sables et de bruyères, dont on ne tire aucun revenu.

*Des concessions aux environs de Masulipatan*

On convient que nos concessions de Masulipatan et dépendances sont un objet bien considérable, et, pour en avoir un détail plus exact que celui qui pourroit en être donné ici, on peut lire le mémoire de M. de Moracin, qui y commande; mais, quelque avantageuses que soient ces concessions, il est aisé de démontrer qu'elles ne nous donnent pas le commerce exclusif du nord de la côte de Coromandel et du Dékan; la meilleure raison qu'on en puisse apporter, est que les Anglais ont dans le nord de ces établissemens deux comptoirs, Ingeram et Visigapatnam, et une loge à Narsapour, dans lesquels ils ont fait ci-devant et peuvent faire encore un commerce considérable, soit par les toiles qu'ils en peuvent retirer, soit par le débouché qu'ils ont comme nous de toutes sortes de marchandises d'Europe.

Il seroit dangereux pour notre Compagnie de donner dans le piège qu'ils semblent nous tendre, sous le spécieux prétexte que nous voulons nous rendre maîtres de toute cette partie du commerce.

Quiconque a la moindre connoissance de l'Inde, sait qu'ils ont profité seuls pendant bien des années de l'avantage de ce com-

mer  
excl  
com

N  
sur l  
glais  
du I  
se so  
galit  
euss  
et de  
fusse  
en a  
roier  
leur  
la m  
qu'il  
les n  
perd  
core  
dans  
fiton  
a pr  
pour  
poin  
auss  
L  
rece

merce, et que dès qu'ils auront su nous en exclure, ils le reprendront en son entier comme auparavant.

N'y auroit-il pas ce raisonnement à faire sur leurs objections : que pendant que les Anglais ne se sont pas avisés de faire le commerce du Dékan et des environs de Masulipatan, ils se sont bien donné de garde de chercher l'égalité, parce qu'il eût fallu pour cela qu'ils eussent abandonné leurs comptoirs d'Ingeram et de Visigapatnam, déjà bien établis; qu'il se fussent réduits à de simples loges, comme nous en avons à Masulipatan et Janaon, et qu'ils auroient donné par-là le plus grand discrédit à leur nation dans l'Inde; qu'aujourd'hui, par la même raison, en faisant les rétrocessions qu'ils exigent, non seulement nous courons les mêmes risques qu'ils auroient courus en perdant Ingeram et Visigapatnam, mais encore nous abandonnons tout notre commerce dans cette partie de l'Inde; que nous ne profitons pas des heureuses circonstances que nous a procurées l'égalité d'établissements, et que, pour comble de malheur, nous perdons des points d'appui si nécessaires dans un pays aussi éloigné de la France.

L'exemple de la dernière guerre est assez récent pour faire sentir la nécessité de ces mé-



mes points d'appui. Si Pondichery eût été pris, nous n'avions plus de ressource à la côte de de Coromandel. Madras a été enlevé aux Anglais; mais le fort Saint-David et Gondelour leur sont restés. Ces considérations exigent les plus sérieuses réflexions.

*Remarques sur les concessions anglaises.*

Examinons maintenant les avantages que peuvent donner aux Anglais les nouvelles acquisitions qu'ils ont faites dans l'Inde pendant la dernière guerre, et voyons si, les joignant à la supériorité qu'ils avoient sur nous avant la guerre, elles ne leur donnent pas au moins l'égalité; et si cette égalité subsiste, que peuvent-ils exiger de plus?

*Acquisitions anglaises dans le royaume de Tanjaour.*

Divy-Cottey ou Tivu-Cottey est une île formée par deux bras du Colzam, dans le royaume de Tanjaour. Cet établissement a deux avantages : 1<sup>o</sup> les terres en sont très fertiles; 2<sup>o</sup> il y a une rivière dans laquelle il peut entrer des bâtiments de deux à trois cents tonneaux. Au moyen de ce nouvel établissement, les Anglais ont cinq points d'appui à la côte de Coroman-

del ! Divy - Cottey , Gondelour ou fort Saint-David , Madras , Ingeram et Visigapatnam , dont ils sentent toute l'importance.

*Aux environs de Gondelour ou fort Saint-David.*

On sait que les anciennés limites de Gondelour étoient ci - devant très bornées. Les nouvelles acquisitions qu'ils y ont jointes, leur deviennent un objet des plus importants, non seulement par les manufactures de toutes sortes de toiles qui y sont bien établies, mais encore par la quantité de riz qu'ils en retirent, ces différents villages étant arrosés par plusieurs rivières. (Voyez la carte de M. d'Anville). Avant que les Anglais s'en fussent rendus maîtres, nous en tirions beaucoup de marchandises que la proximité des lieux nous faisoit avoir à bon compte; mais depuis qu'ils s'en sont arrogés le commerce exclusif, il nous est impossible d'en tirer une seule pièce de marchandise; et plusieurs négociants de Pondichery, qui, en 1751 et 1752, y avoient envoyé de l'argent pour en faire fabriquer, ont été obligés de faire le voyage de Manille aux îles Philippines, sans avoir leurs marchandises; ou de faire des présents au gouverneur de Gondelour, pour avoir l'agrément de les faire sortir, enote

falloit-il que ce fût sous des noms empruntés.

Ces nouvelles acquisitions leur donnent au moins le même revenu que nous tirons de Villenour et de Valdaour.

*Aux environs de Madras.*

La Compagnie de France a eu assez longtemps entre ses mains les livres et les titres des Anglais sur la ville de Madras, pour savoir que leurs limites, aux environs de cette ville, étoient de si peu d'étendue, qu'à peine sorti des murs de Madras on trouvoit les douanes des Mores. Non seulement le terrain étoit borné, mais même il ne leur appartenoit pas, puisqu'ils payoient deux mille pagodes (seize mille liv.) chaque année aux Mores pour l'emplacement de Madras.

Le gouverneur anglais, pendant les derniers troubles de l'Inde, s'est emparé, au nom de sa nation, non seulement de l'emplacement de Madras, mais encore d'un agrandissement considérable par le revenu qu'ils en retirent et par la facilité du commerce qu'ils peuvent faire d'autant plus avantageusement, qu'ils se sont exemptés des droits qu'ils payoient ci-devant aux Mores. Que l'on consulte la nouvelle carte de M. d'Anville, on verra sept lieues de côte d'un pays extrêmement peuplé, qui a la même

prof  
tend  
rusa  
djà  
peux  
aussi  
sorte  
Pe  
tiren  
viro  
dani  
et de  
fabri  
Man  
pour  
men  
se fa  
aux  
glais  
le co  
O  
d'ab  
tant  
pare  
qui r  
par  
sanc  
bien

profondeur du côté des terres, puisqu'il s'étend jusqu'à Pondemaly, dans lequel les manufactures des plus belles toiles de l'Inde sont déjà établies; en outre le commerce qu'ils peuvent faire par terre leur offre un débouché aussi avantageux que considérable de toutes sortes de marchandises d'Europe.

Pour prouver l'avantage réel que les Anglais tirent de leurs nouvelles acquisitions aux environs de Madras, il faut savoir qu'indépendamment des grands revenus qu'ils en retirent, et des cargaisons de toiles pour l'Europe, il s'y fabrique encore beaucoup de toiles peintes pour Manille et les Philippines; on armoit ci-devant pour ces îles trois vaisseaux à la côte de Coromandel, dont les cargaisons en majeure partie se faisoient dans les sept à huit lieues de terrain aux environs de Madras; depuis que les Anglais se sont emparés de ces aldées, ils en ont le commerce exclusif.

On pourra objecter qu'ils offriront peut-être d'abandonner tous ces avantages, en remettant aux Mores ces nouvelles acquisitions; un pareil sacrifice peut paroître avantageux à ceux qui ne connoissent pas l'Inde; mais ceux qui par un long séjour y ont acquis des connoissances locales, verront d'un coup-d'œil que bien des raisons pourront les engager à faire

une pareille proposition : 1° Ils n'ont ces possessions à d'autre titre que celui d'usurpation d'après même la lettre de M. Saunders à Salaberzigue, suba du Dékan; 2° au moyen de ce qu'ils proposeroient, ils ne manqueroient pas d'exiger que nous renoncassions à toutes nos concessions de Masulipatan et aux différens points d'appui qu'elles nous procurent; 3° ils seroient maîtres par-là de tout le commerce du nord de la côte de Coromandel et du Dékan, commerce qu'ils feroient avec d'autant plus d'avantage qu'ils seroient sans concurrents, et qu'ils ont déjà deux comptoirs bien établis à cet effet : *Ingram* et *Khig-patnam*; dont on a parlé ci-dessus.

Si, en acceptant cette proposition, nous consentions aux sacrifices qu'ils exigeroient, ils auroient toujours la même supériorité qu'ils avoient sur nous avant la guerre; supériorité qui seroit d'autant plus grande, que les nations de l'Inde nous verroient avec mépris céder par la force aux Anglais ce que la justice et le droit le plus légitime nous avoit acquis.

*Dernière réflexion.*

Après avoir établi cette position, il est aisée de conclure qu'il est de la dernière conséquence pour nous de conserver différens points d'app-

puil à  
nients  
le com  
est cha  
temps  
du sou  
pour  
avons  
M. Du  
pagnie  
article  
ans de  
d'en r

pui à la côte de Coromandel, des établissemens dont le revenu indemnise des frais dont le commerce que l'on peut faire dans l'Inde est chargé, et de nous conserver le plus long-temps qu'il nous sera possible, la protection du souba du Dékan, en lui laissant, du moins pour quelque temps, les troupes que nous avons auprès de lui. Le dernier mémoire que M. Duplex a envoyé au ministre et à la Compagnie, fait sentir l'importance de ces trois articles; son expérience, jointe à vingt-cinq ans de commandement, le mettent dans le cas d'en rendre compte mieux que qui que ce soit.

Etat des concessions accordées à la Compagnie de France, dans la province d'Arcate, par le souba du Dekan ou roi de Golconde, lesquelles donations ont été confirmées par un *paravana* ou *firman* du Mogol, dont copie a été remise à la Compagnie.

SAVOIR :

Villenour et dépendances . . . . .	60,000	roupies.
Bahour, <i>idem</i> . . . . .	50,000	
Quatre-vingt-une aldées ou vil- lages, aux environs de Kari- kal . . . . .	130,000	
Valdaour et les cent aldées du Jaquir, accordées à M. Du- pleix, et qu'il a remises au domaine de la Compagnie . . . . .	150,000	
	<hr/>	
	390,000	roupies

Qui, réduites en livres de France, la roupie à 48 sols, font . . . . .	936,000	livres.
	<hr/>	

FIN DU TOME VINGT-QUATRIÈME.

LETTRE  
à  
SECON  
sic  
P  
LETTRE  
ca  
ra  
LETTRE  
Jés  
Co  
tre  
BREF  
LETTRE  
BREF  
BREF  
de  
BREF  
Ma  
LETTRE  
ra  
re  
LETTRE  
la  
P.

# TABLE DES PIÈCES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

LETRES du révérend P. X... de Saint-Estévan, à M. le comte de****. . . . .	Page: 1
SECONDE LETRES du P. X. de Saint-Estévan, mis- sionnaire de la Compagnie de Jésus dans l'Inde, à M. le Comt. de****. . . . .	14
LETRES du P. Courdoux à M. Delisle, de l'A- cadémie des Sciences, sur les mesures itiné- raires usitées dans les Indes orientales. . . . .	32
LETRES Du P. Paul Glain, de la Compagnie de Jésus, au révérend père Général de la même Compagnie, sur la nouvelle découverte de trente-deux Iles au sud des Iles Marianes. . . . .	54
BREF de notre saint Père le Pape au Roi. . . . .	68
LETRES du Roi au Roi d'Espagne. . . . .	74
BREF de N. S. P. le Pape au roi d'Espagne. . . . .	76
BREF de N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque de Mexique. . . . .	82
BREF de N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque de Manille. . . . .	86
LETRES du cardinal Paulucci, au P. André Ser- rano, de la Compagnie de Jésus, procu- reur des Philippines. . . . .	92
LETRES du P. Gilles Wibault, missionnaire de la Compagnie de Jésus aux Philippines, au P. du Chambe de la même Compagnie. . . . .	100



**LETTRE** du P. Jean-Antoine Cantova, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au P. de Benton, de la même Compagnie, confesseur de Sa Majesté Catholique. (*Traduite de l'espagnol*). . . . . 127

**RELATION** en forme de journal, de la découverte des îles Palaos, ou Nouvelles-Philippines. 162

**LETTRE** du P. de la Lane, missionnaire. . . . . 171

**OBSERVATIONS** géographiques faites en 1734, par des PP. Jésuites, pendant leur voyage de Chandernagor à Delhi et à Jaspour. . . . 176

**OBSERVATIONS** des hauteurs méridiennes apparentes des astres faites en 1734, avec un quart de cercle de deux pieds de rayon. . . 188

**Mémoires** sur l'Inde. . . . . 199

**FIN DE LA TABLE DU TOME VINGT-QUATRIÈME.**

ACAPUL  
de M  
Man  
exce  
Agdano  
gouv  
Ages.  
comi  
d'or.  
Aiguill  
et sur  
Alcatila  
bâtie  
la for  
243 e  
Am azo  
prête  
habite  
Anjoua  
au no  
car au  
Aven  
et qu  
Come  
Aour, v

## TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES MÉMOIRES DES INDÉS,  
TOMES XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, XXIII ET  
XXIV DES LETTRES ÉPIGRAMES ET COPIES.

## A.

**Acapulco**, port bon et sûr à quatre-vingt-sept lieues de Mexico. C'est l'entrepôt des marchandises de Manille : l'air y est fort malsain, et les chaleurs excessives. Tome XIX, page 106.

**Agdara**, capitale des îles Mariannes, et demeure du gouverneur général. xxiv, 134.

**Âges**. Les Indiens comptent quatre âges depuis le commencement du monde ; ils ont aussi leur siècle d'or. xviii, 257 et suiv.

**Aiguille**. Observations sur l'aiguille aimantée. xix, 132 et suiv.

**Alcatila**, grande ville fort peuplée, mais sale et mal bâtie, comme presque toutes les villes de l'Inde ; la forteresse de Velour est à l'ouest d'Alcatila. xvii, 243 et suiv.

**Amazones**. Les Insulaires des Nouvelles-Philippines prétendent qu'une de leurs trente-deux îles n'est habitée que par des Amazones. xxiv, 66.

**Anjouan**, île d'Afrique, l'une des îles de Comore, au nord de l'île Mayotte, entre l'île de Madagascar au levant, et la côte de Zanguebar au couchant.

**Aventure** de deux Anglais qui y avoient échoué, et qu'un vaisseau français recueillit dans l'île de Comore ou d'Angasie. xvii, 275 et suiv., xx, 231.

**Aour**, village du Maduré où il y a une mission très

- fervente, fondée par le P. Bouchet. Description de l'église, occupations des missionnaires. xvii, 180 et suiv.
- Ariendel*, village de l'Inde où il se célèbre une fête d'idoles très singulière. xxii, 61 et suiv.
- Arts*. Les arts dans l'Inde ne manquent pas d'une certaine perfection; les ouvriers y ont une adresse et une habileté surprenante; ils excellent à faire des toiles, à peindre des fleurs sur verre, dans les ouvrages d'orfèvrerie, etc., et avec des outils et des métiers très simples. xviii, 277 et suiv. La médecine y est aussi assez éclairée; leurs docteurs se connoissent très bien au poulx, et guérissent avec la diète et des remèdes très simples: recette de quelques remèdes. xviii, 280 et suiv.
- Astrologie judiciaire*, introduite par les Brames, pour tirer de la crédulité des peuples d'abondantes rétributions. xviii, 255.
- Astronomie*. Les Brames indiens ont les tables des anciens astronomes pour calculer les éclipses, ils savent même s'en servir; mais ils n'ont qu'un faux système du ciel et des astres, et il n'y a point d'extravagance qu'ils ne disent du mouvement du soleil et des autres planètes. xviii, 258 et suiv.
- Athée*, il y en a peu parmi les Indiens; il y a cependant une secte nommée *Naxtagher*, qui fait profession de ne reconnoître aucune divinité; mais elle est peu nombreuse. xviii, 275.
- Aubert* (le père), missionnaire au Carnate; sa charité, ses grands travaux, ses succès. xxi, 264 et suiv.
- Aurengzeb*, l'un des descendants de Tamerlan; il étendit les bornes de son empire du côté du midi, et fit la conquête des royaumes de Golconde et de Visapour. xxiii, 109.
- B.
- BADAGES**, habitants du Maduré, ennemis du roi de Travancor. Histoire d'un de ces rois et du traité

Bal  
Bal  
p  
si  
d  
de  
Bala  
vi  
Ban  
qu  
Co  
Batti  
si  
poi  
noi  
Benge  
par  
rich  
nat  
que  
Borgh  
toir  
Douch  
em  
très  
not  
Bourb  
Bram  
cré  
le p  
nor  
toir  
Bram  
téc  
Bra  
qu'

secret qu'il fit avec les Badages pour se délivrer de ses ministres qui s'étoient emparés du gouvernement de ses états. xvii, 85 et suiv.

*Balassor*, rade à l'embouchure du Gange. xxi, 237.

*Ballabaram*, capitale de la principauté de ce nom par les 13 degrés 27 minutes de latitude nord observée, et 9 degrés de longitude estimée : les missionnaires y avoient un établissement. Histoire des persécutions qu'ils ont essayées, et du courage des chrétiens. xxii, 38 et suiv.

*Balsas* ; espèce de radeau sur lequel on passe les rivières dans le Mexique. xix, 102.

*Bauare*, ville des Indes. Conjectures qui persuadent qu'elle est une même chose avec *Cachi*. Voyez *Cachi* xxi, 106 et 110.

*Battiam* ; c'est la nourriture de chaque jour, qui consiste en une mesure de riz, une demi-mesure de pois du pays, du beurre et quatre pièces de monnoie. xxii, 169 et 170.

*Bengale*, royaume à l'orient de l'Indoustan ; il appartient au grand Mogol. C'est le royaume le plus riche et le plus abondant de l'Inde ; toutes les nations y apportent de l'argent et n'en rapportent que des effets. xvii, 51.

*Borghèse* (le père), missionnaire du Maduré ; histoire de son emprisonnement. xvii, 99 et suiv.

*Douchet* (le père), missionnaire du Carnate ; il est emprisonné avec plusieurs néophytes, qui montrèrent beaucoup de courage et d'attachement à notre sainte religion. xix, 41 et suiv.

*Bourbon* (île de). Voy. *Mascarin*.

*Brama*, dieu des Indiens, auquel ils attribuent la création ; ils donnent à un autre, appelé *Vistnou*, le pouvoir de conserver ; et à un troisième, qu'ils nomment *Houtren*, la puissance de détruire. Histoire de ces trois divinités. xviii, 58 et suiv.

*Brames* : histoire d'un brame converti et devenu cathédiste. xix, 51 et xxii, 159. Ce que c'est que le Brame ou Bracmanes. *Ibid.* depuis la page 198 jusqu'à la page 221. *Ibid.*, 92, 93. et xxiv, 173.

*Dress* du Pape aux rois de France et d'Espagne, pour implorer leur protection et leur zèle pour l'établissement de nouvelles missions. xiv, 68 et suiv.

*Brises*, nom qu'on donne dans l'Amérique aux vents qui viennent du côté de la mer. xix, 106, 107.

*Brito* (le père de), missionnaire dans l'Inde; ses longs et pénibles travaux récompensés du martyre. xvii et suiv.

## C

*CABITA*; c'est un port qui se trouve dans la baie de Manille, à trois lieues de cette ville. Description de ce pays et de ses productions. xix, 110 et suiv.

*Cacha* (le); c'est un grand arbre commun aux Indes, dont la fleur est assez semblable à celle du laurier. xxiii, 45.

*Cachi*, ville extrêmement vantée par les Indiens; il y a apparence que c'est la même chose que Banare; la situation en est belle, le pays d'alentour fertile et délicieux. xxi, 94 et 105.

*Cadou* ou *Cadoucaïo*, fruit sec qu'on trouve surtout dans le Mallialam, pays montagneux qui s'étend le long de la côte de Malabar; ce fruit est de la grosseur d'une muscade; il est onctueux et âpre au goût; c'est un vrai mirabolan, dont nos droguistes distinguent cinq espèces. xxii, 252 et 259. Le *Caduocaiou* est une excroissance que porte l'arbre cadou. *Ibid.* 268 et suiv.

*Calicut*, ville autrefois célèbre et la capitale des états de Zamorin. L'empire des Portugais dans l'Inde commença par la prise de Calicut, qui n'est aujourd'hui qu'une grande bourgade mal bâtie et déserte. xvii, 285 et xxi, 102.

*Callou*, c'est du vin de palmier ou de cocotier. xxii, 238.

*Campêche*, bois qui croît sur les montagnes du Mexique, non loin d'Acapulco: on s'en sert en Europe pour les teintures. xix, 105.

*Cama*  
dus  
no  
écl

*Cangi*  
de

*Cayo*  
de

*Carac*  
xix,

*Carac*  
geu

*Carey*  
quel

*Carm*  
cote

*Carque*  
dans

*Casto*,  
rang

*Calima*  
de h

*Caucas*  
haut

*Ceylan*  
dais

*Chaya*  
teint

*Chanda*  
renfo

**Canaux**, les Indiens en forment avec beaucoup d'industrie pour arroser leurs terres, et nulle part on ne prend autant de précautions pour ne laisser échapper aucune goutte d'eau. xix, 230.

**Cangibouran** ou **Cangivaren**, capitale du royaume de Carnate, au nord de Gingi. xvii, 241, 253, et 254.

**Carye**, c'est de l'eau dans laquelle on a fait cuire du riz. xxii, 238.

**Caravans**, espèce de petite galère à rames et à voiles. xix, 11.

**Caravanseraile**, bâtimens destinés à loger les voyageurs. xxi, 108.

**Carey**, collier d'écailles de tortue, dont se parent quelques Indiennes. xxiv, 62.

**Carnate**, royaume de la presqu'île en deçà du Gange, côte de Coromandel. Le P. Bonchet y forme une nouvelle mission dont il est nommé supérieur. 206, 215 et xxi, 121.

**Caraita** (le père), missionnaire mort pour la foi dans les prisons de Tanjoutour, capitale du royaume de ce nom, sur la côte de Coromandel. xvii, 213.

**Caste**, assemblage de plusieurs familles de même rang ou de même profession. Explication de ce que c'est qu'une caste; origine du mépris des Indiens pour les Européens. xvii, 73 et suiv.

**Catimaron**, espèce de radeau formé de grosses pièces de bois liées ensemble. xvii, 68.

**Caucase** (le), est une longue suite de montagnes très hautes et très escarpées; la plus élevée de toutes se nomme **Pir-Pangial**. xi, 235.

**Ceylan**, île célèbre et fertile de l'Inde; les Hollandais sont les maîtres de tous les ports de cette île, féconde en cannelle et en d'autres riches productions. xxi, 100.

**Chaya** ou **Chayaver**, espèce de plante fort utile à la teinture; sa description. xxii, 251, 262, 273 et xxiii, 46.

**Chândasab**, gendre du nabab Daoust-Alikan; il se renferme dans Trichirapali, et y soutient un long

**siège**. Les Marattes s'obstinent à lui enlever cette place : Barasaeb, son frère, tenta d'y faire entrer des vivres; n'y ayant pas réussi, il livre bataille aux Marattes; sa petite troupe est accablée par le grand nombre des ennemis. Elle se retire, et Barasaeb harangue les débris de son armée, les anime à une nouvelle attaque, et immole sa femme auparavant, exemple barbare qui fut suivi de ses soldats, après quoi ils allèrent à l'ennemi et se firent tous massacrer. Ragogi-Boussola, général des Marattes, avoit ordonné de ménager Barasaeb. Il parut pleurer sincèrement la mort d'un si brave homme, et renvoya son corps à Chandasaeb, qui rendit alors la place au général maratte. xxiii, 111 et suiv.

**Chandernagor**, ville des Indes dans le Bengale; elle est aussi peuplée que Pondichery et presque aussi riche. xxiii, 90, 103.

**Chatigan**, ville du Bengale; il y a une chrétienté nombreuse; l'air y est bon, le climat fertile; pour y arriver, il faut remonter le Gange pendant huit jours avec des peines et des dangers continuels. xxi, et suiv.

**Chirangam**, (le) île que forme le fleuve Caveri, vis-à-vis la ville de Trichirapali. Cette île est célèbre par le temple d'idoles qu'on y voit, et que viennent visiter les Indiens. xvii, 197.

**Chrétiens**: leur constance dans la persécution. xx, 144 et suiv.

**Cobra-Capel**, nom d'un serpent de l'Inde dont le venin est fort subtil. Les serpents et les autres bêtes venimeuses y sont très communs; mais par une providence spéciale, les missionnaires en sont comme respectés, et pas un n'est mort de leurs morsures. Il y a contre ces accidents des remèdes très sûrs, pourvu qu'on les emploie sur-le-champ. xviii, 125.

**Cochin**, ville célèbre sur la côte de Malabar; les Hollandais l'ont conquise sur les Portugais. xxi, 104.

**Colera**  
qu'il  
quel  
ses e

**Comor**  
raco  
et au  
sont  
et xx

**Confé**  
neur  
cord  
190

**Conver**  
son  
158

**Coralan**  
a be  
pend  
plée.

**Colate**,  
cap  
saint  
royat  
295,

**Coton**:  
et do

**Colla-C**  
More

**Collapo**  
coud  
batte  
marin  
et l'a

**Création**  
créati  
Plato  
Dieu  
fatali  
pour

*Coleran* (le), fleuve de l'Inde qui coule dans la pro-  
 qu'il en deçà du Gange. Il rompt la digue par la-  
 quelle le roi de Maïssour avoit entrepris d'arrêter  
 ses eaux. xviii, 217.

*Comorin*, cap fameux par les merveilles qu'on en  
 raconte. Depuis le cap Comorin jusqu'à Cochin  
 et au-delà, les deux états les plus considérables  
 sont ceux de Travancor et de Zamorin. xvii, 298  
 et xxi, 102.

*Conférence* sur la religion devant *Abusahab*, gouver-  
 neur moro de Tirounamalei : protection qu'il ac-  
 corde aux missionnaires et aux néophytes. xxii,  
 19 et suiv.

*Conversion*. Histoire de la conversion et de la guéri-  
 son d'une infidèle tourmentée du démon. xviii,  
 158.

*Coralam*, ville des plus considérables de l'Inde : elle  
 a beaucoup perdu de son éclat ; elle ne laisse ce-  
 pendant pas d'être encore très grande et très peu-  
 plée. xvii, 257.

*Cotato*, assez grande ville au pied des montagnes de  
 cap Comorin ; il y a une église célèbre dédiée à  
 saint François-Xavier, et cette ville termine le  
 royaume de Travancor du côté du sud. xvii, 85,  
 295, 298 ; xxi, 103.

*Colon* : manière dont on apprête le coton aux Indes,  
 et dont on y fait la toile. xxi, 71 et suiv.

*Cotta-Cotta*, ville de l'Inde de la dépendance des  
 Mores. xx, 132.

*Collapouli*, morceau de bois rond, long d'environ une  
 coudée et gros comme la jambe ; on s'en sert pour  
 battre les toiles ; on le fait ordinairement de ta-  
 marinier, ou d'un autre arbre appelé *porchi*, l'un  
 et l'autre très compact. xxii, 236.

*Création* : manière dont les Indiens expliquent la  
 création du monde, assez conforme à celle de  
 Platon : leurs idées sur la nature du Créateur ou de  
 Dieu, et sur celle des âmes ; leur opinion sur la  
 fatalité ou destinée : comment il faut s'y prendre  
 pour réfuter ces opinions. Jusqu'où va la créa-



lité des Indiens. xx, 20, 32, 48, 61, 69 et suiv.  
*Cuba*, île de l'Amérique, dont la capitale est la Ha-  
 vane. xix, 88.

## D.

*DACA*, capitale du Bengale : la commodité des ri-  
 vières rend cette ville d'un grand commerce; ma-  
 nière très prompte d'y construire des maisons  
 assez commodes. xxi, 252, 255.

*Dacunha* (le père), missionnaire, mort des blessures  
 qu'il reçut à Maïssour pour la défense de la foi.  
 xix, 29 et suiv.

*Daoust-Alikan*, nabab d'Arcate : il veut s'opposer à  
 l'invasion des Marattes et s'empare des défilés de  
 Canamaï par lesquels ils devoient pénétrer dans  
 le Maduré; il est trahi par un prince gentil auquel  
 il avoit confié la garde d'un des passages, et tué  
 dans le combat. La veuve du nabab se retire à  
 Pondichery; Sabder-Alikan, fils et successeur du  
 nabab, fait sa paix avec les Marattes à des condi-  
 tions très onéreuses. xxiii, 117 et suiv.

*Dangors*. Détails de ceux auxquels sont exposés les  
 missionnaires dans les Indes. xxi, 37 et suiv.

*Dasseris* (les); c'est une espèce de secte indienne qui  
 fait une profession particulière d'honorer le dieu  
 Vistnou; ils excitent une persécution contre les  
 chrétiens dans le Carnate, et contre le P. de la  
 Fontaine, missionnaire. xviii, 229 et suiv. Autre  
 persécution excitée par les Dasseris du Maïssour;  
 fermeté, joie même des chrétiens. xx, 129 et  
 suiv. Un de leurs chefs se convertit à la religion  
 chrétienne : il soutient, avec sa femme, nom-  
 mée *Constance* au baptême, les plus rudes persé-  
 cutions. xxii, 98 et suiv.

*Dastagoraqeb*, historien persan qui a écrit en langue  
 persane. xxiii, 110.

*Dupleix* (M.), gouverneur de Pondichery : son dé-  
 part pour la France en l'année 1765, excite les  
 regrets de toute l'Inde. xiv, 17, 25.

*Durga* (la), espèce de divinité. Manière dont se cé-  
 lèbre sa fête. xxiii, 97 et suiv.

ECLIPSES  
 la c  
 Egnam  
 dien  
 Erudur  
 de m  
 mité  
 est e  
 Étincel  
 obser  
 221 e  
 Explicat  
 indou  
 des  
 nières

FAKIR,  
 l'habi  
 fouska  
 Femines  
 et le  
 Descri  
 qui d  
 gnatio  
 Fermeté  
 tien. x  
 sculpte  
 Ferveur  
 vertis;  
 - xxi, 18  
 Festins :  
 de l'In  
 compa  
 monies  
 nisme

## E.

**ECLIPSE.** Sentiments ridicules du peuple de l'Inde sur la cause des éclipses. xvii, 236.

**Egnam**, espèce de sacrifice que font les gentils Indiens; description de ce sacrifice. xxi, 217.

**Erudurgam**, ville située auprès de cette longue chaîne de montagnes, qui coupe presque d'une extrémité à l'autre la grande péninsule de l'Inde qui est en-deçà du Gange. xvii, 251.

**Étincelles**: il en parolt durant la nuit sur la mer; observations sur cette espèce de phosphore. xviii, 221 et suiv.

**Explication** de quelques termes persans, mogols et indoustans, répandus dans les mémoires des Indes, et principalement dans l'histoire des dernières guerres des Indes. xxiii, 312 et suiv.

## F.

**FAKIR**, pénitent mahométan; les Mores en prennent l'habit par dévotion et pour quelque temps. Mafouskan s'en revêt après sa défaite. xxiii, 157.

**Famines**: elles sont fréquentes dans l'Inde; l'usure et le monopole les rendent encore plus affreuses. Description des maux que causa celle de 1737, qui dura deux ans, et du courage et de la résignation des chrétiens. xxiii, 2 et suiv.

**Fermeté**: trait de fermeté et de zèle d'un soldat chrétien. xxii, 157. Autre trait pareil d'un chrétien, sculpteur de son métier. *Ibid.* 192 et suiv.

**Ferveur**: il y en a beaucoup parmi les Indiens convertis; manière dont ils célèbrent les grandes fêtes. - xxi, 186 et suiv.

**Festins**: les chefs de village, dans plusieurs cantons de l'Inde, sont obligés de donner un festin à leurs compatriotes; on accompagne ce festin de cérémonies et d'extravagances contraires au christianisme et à la décence. xviii, 141.

*Pou Saint-Elme*; injures que lui adressent les matelots pour le chasser. XIX, 120.

*Fontains* (le père) : sa mort et son éloge. XXI, 163.  
*Franco* (île de) ou île *Maurice*, à quarante lieues nord-est de l'île Bourbon. Sa description. XXII, 22 et suiv. Restée aux Français par le traité de Paris de 1814.

*Funérailles du prince de Maravat*; ses femmes, au nombre de quarante-sept, se brûlent avec le corps du prince. XIX, 241 et suiv.

## G.

**GANDICA**, rivière de l'Indoustan qui descend des montagnes, au nord de Patna, et se jette dans le Gange près de cette ville : le Gandica n'est pas moins sacré pour les Indiens que le Gange; ce qu'il y a de singulier dans le Gandica, ce sont des cailloux qu'on dit être percés par un ver qui s'y loge, s'y roule, et forme en s'y roulant des figures orbiculaires. Ce caillou s'appelle *salagrammam*; quelles en sont les espèces, leur description, leur usage, la vénération des Bramés pour ces cailloux; sables qu'ils débitent à leur sujet. XXII, 222 et suiv.

**Gange** (le), est le plus grand et le plus fameux fleuve de l'Asie; opinions des Indiens sur sa source, sur la qualité de ses eaux, sur l'efficacité des bains qu'on y prend, etc. Les Indiens y vontent leurs malades. XII, 84; XXIII, 92 et suiv.

**Ganjam**; c'est une des villes les plus commerçantes qu'on trouve depuis Madras jusqu'au Bengale; tout y abonde, le port est très commode; mœurs des habitants, religion, industrie. Histoire de *Coppal*, leur principale divinité; il y a une forte-ressort remarquable à quatre lieues de Ganjam, nommée *Barampaour*. XIX, 159 et suiv.

**gan** (le père), missionnaire mort aux Indes; son zèle, ses travaux, sa mort. XXIV, 31.

**ergelin**: l'huile de gergelin n'est autre chose que l'huile de sésame. XXIII, 43.

**Gingi**, c

Elle e

chacu

coûté

çais s'

84; 27

**Goa**, vill

sèdent

**Golconde**,

célèbre

**Gorée**, r.

quelq

un état

**Gouroux**

pères s

des gou

**Grand-**

la religi

etc. XXI

**Gueda** ou

la capita

cette vil

**Guerres**; c

et les ob

de la fo

souv.

**Guérison** s

prière. x

**Guhan**, la

du sud-o

nutes jus

s. V.

**JAGRENAT**, l

de toute l

**Idoles**: avec

idoles et

les soldat

**Gingi**, capitale d'un royaume de ce nom. *xxi*, 120  
Elle est fameuse par ses sept forteresses, dont  
chacune est à la cime d'une montagne : elle avoit  
côté douze ans de siège aux Mores, et les Fran-  
çais s'en sont rendus maîtres dans une nuit. *xxiii*,  
84; 276.

**Goa**, ville capitale des états que les Portugais pos-  
sèdent dans l'Inde. *xvii*, 20, 77; *xxi*, 104.

**Golconde**, ville capitale d'un royaume de ce nom,  
célèbre par une mine de diamants. *xxi*; 110.

**Gorée**, île aride d'Afrique, où relâchent quel-  
quefois les vaisseaux qui vont dans l'Inde : il y a  
un état-major et une petite garnison. *xxiv*, 3.

**Gouroux** : ce sont les espèces de directeurs et de  
pères spirituels des Indiens idolâtres : caractère  
des gouroux, etc. *xxi*, 125 et suiv. La dignité de  
**Grand-Gourou** est la plus grande qu'il y ait dans  
la religion païenne : son pouvoir, ses fonctions,  
etc. *xxii*, 183.

**Gueda** ou **Queda**, royaume tributaire du roi de Siam,  
la capitale se nomme aussi **Gueda**. Description de  
cette ville et de tout ce royaume. *xix*, 125 et suiv.

**Guerres**; combien elles sont désastreuses dans l'Inde,  
et les obstacles qu'elles mettent à la propagation  
de la foi. *xxii*, 274 et suiv.; *xxiii*, 72, 311 et  
suiv.

**Guérisons merveilleuses**, accordées à la foi et à la  
prière. *xxii*, 154 et suiv.

**Guhan**, la principale des îles Mariannes; elle s'étend  
du sud-ouest au nord-est, depuis 13 degrés 5 mi-  
nutes jusqu'à 13 degrés 35 minutes. *xix*, 107 et  
suiv.

**JAGRNAT**, la pagode la plus célèbre et la plus riche  
de toute l'Inde. *xxi*, 93; *xxiii*, 94.

**Idoles** : aversion des chrétiens de l'Inde pour les  
idoles et pour tout ce qui a rapport à l'idolâtrie;  
les soldats sont surtout admirables pour leur foi et

la profession publique qu'ils en font. *xxi*, 145.

Sauve d'un enfant chrétien touchant les idoles. *xxii*, 141.

*Inde* : description de l'Inde en-deçà du Gange, par le P. Bouchet. *xxiii*, 107 et suiv. Mémoire sur l'Inde. *xxiv*, 199 et suiv.

*Indiens* : leurs sentiments sur la Divinité ; comment la vérité s'est altérée chez eux, et comment le polythéisme s'y est introduit ; quels sont leurs différents systèmes de religion, et ce qu'ils paroissent avoir tiré de nos saintes Ecritures. *xviii*, 57 et suiv. ; *xxi* et suiv. Les distinctions de rang parmi eux, leurs travaux, la manière de se vêtir, de se nourrir ; les occupations des femmes, les productions du pays le commerce, les animaux qui y sont les plus communs. *xix*, 195 et suiv. Naturel des Indiens assez heureux, et leur ferveur quand ils ont embrassé la foi. *xxi*, 41 et suiv.

*Indus*, grand fleuve qui se jette dans la mer des Indes par plusieurs embouchures. *xxi*, 81, 85 ; *xxiii*, 107.

*Inondations* : elles sont fréquentes dans l'Inde ; celle de 1753 causa les plus grands ravages ; il périt dans ce désastre près de cent mille personnes. Elcabat et Benurez, deux villes considérables, furent submergées. Benurez étoit le terme d'un pèlerinage très fréquenté. *xxiii*, 88 et suiv.

*Joghi*, espèce de pénitents gentils qui vont quêter de tous côtés, et qu'il est dangereux de refuser. *xviii*, 107 et suiv.

*Jours* : manière de les diviser dans l'Inde. La division du temps s'applique à celle de l'espace. La grande heure s'appelle *jamam* en indien, et la grande lieue *cuilam* ; mais la petite heure et la petite lieue se nomment *palignei*. Dissertation sur toutes les mesures itinéraires de l'Inde. *xxiv*, 33 et suiv.

*Justice* : règles que les Indiens observent dans l'administration de la justice ; ils n'ont ni code, ni digeste ; ils se décident sur des coutumes univer-

sellement reçues, et dont ils sont bien instruits de très bonne heure. *ix*, 81. Exemples de quelques jugemens difficiles et singuliers. *Ibid.* 87 et suiv. Idée qu'ont les Indiens d'un juge, des qualités qu'il doit avoir, et des devoirs des parties qui plaident devant lui. *ib.* 95 et suiv. Pour prouver leur innocence, ils ont recours à ces épreuves autrefois d'usage en Europe, et dont il est parlé dans notre histoire. *Ibid.* 106. Maximes qui sont comme autant de lois qui les dirigent dans leurs jugemens. *Ibid.* 111 et suiv.

## K.

**KAREIKAL**, ville et comptoir appartenant aux Français, à trente lieues de Pondichery, entre Triuker, comptoir danois, et Nagapatnam, comptoir hollandais. Il est attaqué par les Tanjouiens; M. Paradis, avec deux cents hommes, vole au secours de Kareikal, tombe sur l'ennemi, le bat malgré le grand nombre d'hommes qu'on lui opposoit, et force le roi de Tanjaour à demander la paix. *xxiv*, 14 et suiv.

**Kevarou**; c'est un petit grain dont quelques Indiens se nourrissent. *xxii*, 259.

## L.

**LINGANISTE**, secte indienne dévouée à une infâme idole. *xvii*, 244. Cette secte est une des plus opposées au christianisme; plusieurs d'entre eux ont cependant ouvert les yeux à la lumière de la foi. *xxii*, 111, 140.

**Les Pintados**; ce sont de grandes îles dans la mer des Indes; elles sont du district de Manille: il y a dans ces îles une chrétienté nombreuse. *xxiv*, 54, 101.

**Loterie**: les Indiens, quoiqu'ennemis des jeux de hasard, aiment les loteries; ils s'associent pour

en faire : histoire d'une de ces associations. xvii, 96.  
**Luçon**, île considérable, dont la capitale est Manille. xix, 109. Il y a un archevêque et trois évêques suffragants. Description de Manille, de ses dépendances et de son gouvernement. xxiv, 106. Révolte des habitants contre le gouverneur en 1719, et ses suites. *Ibid.* 112 et suiv.

## M.

**MACANDA**, espèce de nécromanciens habitants des forêts dans les îles Mariannes. Histoire d'un de ces macandas. xxiv, 110.

**Madagascar**, île d'Afrique qui a près de neuf cents lieues de circuit ; c'est une des plus grandes îles connues. Histoire d'un établissement français dans cette île, et cause de sa ruine. xxiii, 87 et suiv.

**Madras**, très belle ville de l'Inde qui appartient aux Anglais. xxi, 97.

**Maduré**, royaume situé au milieu des terres, dans la grande péninsule de l'Inde qui est en-deçà du Gange ; description d'un ancien palais : il y a dans ce royaume une mission florissante : on y compte plus de cent cinquante mille chrétiens. La vie des missionnaires. xvii, 52, 56, 151. Description et carte du Maduré. xxi, 79, 111. Ville capitale du même nom ; sa description. *Ibid.* 112 et suiv.

**Mahamet-Schah**, empereur du Mogol ; il est assassiné par ses propres ministres : stratagème de son fils Amet-Schah, dont ils avoient aussi tramé la perte, pour punir ces ministres parricides. xxiii, 169 et suiv. Amet-Schah appelle Nisam-Moulouk à la cour ; ce seigneur, après avoir résisté fort longtemps, n'ayant plus de prétextes, et craignant la juste punition de ses trahisons, avala, dit-on, du poison, dont il mourut. *Ibid.* 176 et suiv. Idée du gouvernement du Mogol, de sa puissance, de ses richesses ; Mouzaferzingue, petit-fils de Nisam-Moulouk, hérite de ses gouvernements, et

marche contre son oncle Naserzingue qui s'en étoit emparé ; il rétablit Chandasab dans sa nababie d'Aroate. Les Français, sous les ordres du fils de Chandasab et de M. d'Anteil, marchent vers Aroate : ils attaquent Anaverdikam dans son camp, en sont repoussés deux fois, et à la troisième le forcent et mettent son armée en déroute ; Anaverdikam y perdit la vie ; son fils aîné Masfouskan fut fait prisonnier, et les Français se signalèrent autant dans cette journée par leur bravoure que par leur désintéressement. Après la victoire, Mousazeringue, au nom du Grand-Mogol, confirme la donation de quarante-cinq aldés dans le voisinage de Pondichery, faite à M. Duplex, et dont ce gouverneur désintéressé fit cession sur-le-champ à la Compagnie. Description de la marche de Mousazeringue vers Pondichery, et de sa réception par le gouverneur. Mousazeringue demande à M. Duplex sa belle-fille en mariage pour l'empereur ; M. Duplex s'en excuse. *Ibid.*, 179 e. suiv.

*Maissour*, royaume assez puissant qui n'a point encore été subjugué par le Mogol. *xxi*, 122.

*Malaca*, grande péninsule des Indes au midi du royaume de Siam. Route qu'il faut tenir pour passer les détroits de Malaca et de Governadour. *xvii*, 227 et suiv.

*Maladies contagieuses* ; description de ses ravages sur le navire *le Duc-d'Orléans*. *xvii*, 227 et suiv.

*Maléfices, sortilôges et possessions* : il est difficile à ceux qui habitent dans l'Inde de se refuser aux preuves et aux exemples frappants qui s'y trouvent. *xxii*, 106 et suiv.

*Manar*, île qui n'est séparée de Ceylan que par un petit canal. *xxi*, 99.

*Manille*, capitale des Philippines. Voyez *Laçon*.

*Maravas* (le), petit royaume entre le Maduré et la côte de la Pêcherie. Histoire d'une persécution qu'y ont essuyée les missionnaires et les chrétiens. *xvii*, 19 et *xx*, 183 et suiv.

*Martin*, pilote français : son histoire. *xix*, 127 et 128.



**Martin** (le père), missionnaire dans le Maravas; il est arrêté, mis en prison avec ses catéchistes, qui montrent le plus grand courage, et se réjouissent des plus mauvais traitements. xix, 252 et suiv.

**Mascarin** ou *Ile de Bourbon*. Cette île, à l'orient de Madagascar, appartient aux Français. Description détaillée de leur premier établissement dans cette île, de ses productions, etc. xvii, 284 et xxii, 1 et suiv., et 27.

**Masulipatan**, ville qui appartient à l'empire du Mogol. Les principales nations qui commercent dans l'Inde y ont des comptoirs. xxi, 93.

**Matham**; c'est le terrain qui renferme l'église, la maison du missionnaire, et quelques cabanes de pauvres Indiens. xxiii, 308.

**Médecine**. Voyez *Arts*.

**Mélapour** ou *Saint-Thomas*, ville à deux lieues de Madras, résidence de l'évêque. C'est l'endroit où l'on assure que l'apôtre saint Thomas fut martyrisé. Description du grand Mont, du petit Mont, et des monuments de piété qui s'y conservent. xix, 138 et suiv. L'évêché s'étend depuis la pointe de *Caglia-Mera* près Ceylan, sur toute la partie orientale de l'Inde, et comprend les trois royaumes d'Arrakan, de Bengale et d'Orisa. Visite épiscopale de M. Laynez dans le Maduré. *Ibid.* 248 et suiv. Mort et éloge de ce prélat, qui en étoit évêque au commencement du dix-huitième siècle. xxi, 234 et suiv. et xxiii, 110.

**Mergui**, ville du royaume de Siam sur le golfe de Bengale. xvii, 61.

**Mesures itinéraires**. Voyez *Jours*.

**Métempsychose**; opinion commune dans toute l'Inde, et dont il est très difficile de désabuser les esprits. Conformité des opinions des Indiens avec celles des anciens philosophes, et surtout de *Pythagore*. xviii, 249. xx, 1 et suiv. jusqu'à la page 77.

**Mexico**, capitale du Mexique; sa description, sa population, etc. xix, 98 et suiv.

**Mindanao**, île et royaume de l'Inde, voisin des Philippines. xxiv, 109.

Miss  
tra  
Mora  
ga  
sui  
Mord  
app  
var  
est  
Re  
Mous  
à  
xvi

NARR  
ény  
tien  
Nayou  
brûl  
lessi  
et 5  
Négra  
est à  
du C  
Nicoba  
gale  
de M  
tions  
miss  
ou d  
suiv.  
Niâm-  
et pa  
Tha  
Mog  
surt  
form  
sa dé

*Missionnaires*. Description de la vie austère et des travaux de ceux du Maduré. *xxi*, 2 et suiv.

*Morale* : les Indiens admettent cinq péchés qu'ils regardent comme les plus énormes. *xviii*, 250 et suiv.

*Mordechin*, espèce d'indigestion que les Français ont appelée *mort de chien*, et qu'on se procure en buvant sans précaution lorsqu'on est fort altéré ; elle est si cruelle qu'il est rare qu'on n'y succombe pas. Remèdes contre cet accident. *xviii*, 190 et suiv.

*Mousson* ; c'est la saison propre pour aller des Indes à la Chine, lorsque les vents d'ouest soufflent. *xvii*, 60.

## N.

*NARAYATOUR*, petite île formée par deux rivières aux environs de *Karikal* ; il s'y étoit élevé une chrétienté très fervente. *xxiv*, 28.

*Nayourivi*, plante de l'Inde qu'on fait sécher, puis brûler, pour en avoir la cendre, et en faire une lessive pour les toiles qu'on veut peindre. *xxiii*, 44 et 55.

*Négrailles*, île près des côtes de Pégu, royaume qui est à la côte orientale du golfe de Bengale au-delà du Gange. *xvii*, 66.

*Nicobar*, île située à l'entrée du grand golfe de Bengale, vis-à-vis l'une des embouchures du détroit de Malaca ; nature du terrain et de ses productions. Religion des habitants. *xix*, 20 et suiv. Les missionnaires qui y passèrent en 1714, y périrent ou de maladie ou de mort violente. *Ibid.* 25 et suiv.

*Nisam-Moulou*, plus connu sous le nom d'*Azafia*, et par la confiance et l'estime que lui témoigna *Thamas-Koulikan*. Il étoit généralissime du Grand-Mogol dans tout le pays de l'Inde de la partie du sud : il s'avance vers le Carnate avec une armée formidable ; détail de ses forces, de son luxe, de sa dépense, etc. *xxiii*, 143 et suiv.

**Nouua** (le). grand arbre dont les feuilles sont longues d'environ trois pouces et demi, et larges de quinze lignes; l'usage qu'on peut en faire. xxiii, 45.

## O.

**OBSERVATIONS** géographiques faites en 1734 par les missionnaires, et distances des lieux principaux, calculées par les missionnaires dans leur voyage de Chandernagor à Delhi et à Jaépour. xxiv, 53 et suiv.

**Observations** des hauteurs méridiennes des astres. xxiv, 188 et suiv.

**Oracles**: les démons en rendent encore par la bouche des prêtres des idoles: le christianisme a cependant fait cesser ces oracles dans presque tous les lieux où il s'est établi. La présence d'un chrétien suffit quelquefois pour fermer la bouche aux prêtres des idoles. xviii, 90 et suiv.

**Oréjour**, nom de la bourgade où le P. de Brito fut mis à mort: elle est située sur le bord de la rivière Panibaroa, aux confins de la principauté du Maravas et du royaume de Tanjaour. xvii, 38.

**Oriou**, royaume sur le golfe de Bengale, en deçà du Gange. xvii, 57.

**Ouate**: description de l'arbre qui porte la ouate, du poivrier, de la laque. xxi, 168 et suiv.

**Outier**, lieu considérable sur la côte de Travancor; on y voit un pont extraordinaire qui a environ un quart de lieue; description de ce pont. xxi, 97.

## P.

**PAIZ**, îles peu éloignées des Mariannes: elles font partie des îles découvertes vers la fin du dernier siècle, et appelées Nouvelles-Philippines. Par quel hasard elles ont été découvertes; leur situation, système de religion de leurs habitants. xxiv, 55.

**Palaos**, journal de la découverte des îles Palaos ou

No  
leur  
les  
et s  
Pala  
dan  
Pala  
app  
Pala  
vass  
état  
Palli  
tuat  
Panlo  
xxiv  
Paradi  
une  
Sain  
buti  
coup  
répu  
Bou  
neur  
et ce  
Mar  
est a  
suiv.  
Paraos  
Phili  
Pécheri  
des p  
plus  
qu'à  
cette  
chain  
le pon  
suiv.  
Péniten  
sont  
ces p

**Nouvelles-Philippines**; description de ces îles, leurs productions; les mœurs, les coutumes et les occupations de leurs habitants. xxiv, 144, 162 et suiv.

**Palavan**, grosses racines qui servent de nourriture dans quelques parties de l'Inde. xxiv, 58.

**Paleacale**, comptoir sur la côte de Coromandel; il appartient aux Hollandais. xxi, 92.

**Paleakarens**: ce sont dans l'Inde des espèces de vassaux qui gouvernent cependant leurs petits états en maîtres absolus. xxi, 111 et 172.

**Palliconde**, très jolie ville de l'Inde et dans une situation admirable. xvii, 250.

**Panloq**, île principale des Nouvelles-Philippines. xxiv, 164, 168.

**Paradis (M.)**, officier français très distingué; avec une poignée de monde il force l'armée more dans Saint-Thomé, la bat, la met en suite, et fait un butin très considérable: cette action et beaucoup d'autres aussi éclatantes firent monter la réputation des Français au plus haut degré. R agogi Boussoula en écrit à M. Duplex, alors gouverneur de Pondichery, pour lui en faire compliment, et celui-ci en profite pour demander au roi des Marattes la liberté de Chandasaeb, laquelle lui est accordée. xxiii, 154 et suiv. et xxiv, 15 et suiv.

**Paraos**, petit vaisseau des insulaires des Nouvelles-Philippines. xxiv, 56.

**Pêcherie (la côte de la)**; elle est fameuse par la pêche des perles; elle forme une espèce de baie qui a plus de quarante lieues depuis le cap Comorin jusqu'à la pointe de Ramanacor ou l'île de Ceylan; cette île est presque unie à la terre ferme par une chaîne de rochers que les Européens appellent *le pont d'Adam*. Histoire de ce pont. xvii, 109, et suiv.

**Pénitents**; il y en a parmi les Indiens idolâtres; ils sont très vénérés du peuple: aventure d'un de ces pénitents et sa conversion. xvii, 100 et suiv.

**Périapatam**, bourgade de la côte de Malabar. Réception honorable faite aux missionnaires. xvii, 228.

**Persécutions**. Cause de celle qui s'éleva à Couttour, xviii, 169. Persécution de Ballabaram dans le Carnate. xxii, 38 et suiv.

**Pinceau**; quelle est la forme des pinceaux dont se servent les peintres indiens. xxii, 256.

**Pondichery**, place située au milieu de la côte de Coromandel; c'étoit la ville la mieux fortifiée de l'Inde en 1748; les Anglais qui l'assiégèrent alors furent forcés d'en lever le siège: ils ont été plus heureux depuis. xvii, 62; xxi, 88 et suiv.; xxiii, 71, 163 et suiv.

**Possessions et obsessions**: on voit parmi les Indiens idolâtres beaucoup d'exemples frappants de l'une et de l'autre. xviii, 98 et suiv. L'expérience prouve et les Gentils mêmes conviennent que le plus sûr moyen d'en être délivré, c'est de recourir au Dieu des chrétiens, et d'embrasser la loi de l'Évangile. xxi, 53 et suiv.

**Pranguis**, terme de mépris par lequel les Indiens désignent les Européens. xvii, 79, 95 et 105; xxii, 40, et *alibi passim*.

**Prasappa-Naidou**, prince favorable aux chrétiens et aux missionnaires: il gouverne le pays d'Andevrou dans le Carnate. xxi, 108.

**Prêtresses**: les idoles en ont dans l'Inde; manière dont elles font leurs sacrifices. xvii, 297. L'une d'elles, chargée des idoles de la reine de Tanjaour, se convertit à la foi, et renonce à cet emploi. xviii, 147 et suiv.

**Prophéties**: traduction et explication d'une prophétie indienne, qui prouve que cette nation attendoit un rédempteur. xxii, 65 et suiv.

**Punganour**, ville de l'Inde; grande et très peuplée, mais sale et mal bâtie, quoiqu'elle soit la capitale d'un royaume. xvii, 261.

Q. **QRDA**. Voyez *Gued*.

RACOCI  
M. D  
ferme  
ratte.

Ramana  
dans  
Rango  
situé  
sain.  
et sui

Révolte  
dans  
et suiv.

SIA (le  
arrêté  
suiv

Sabder-A  
Alikan

Velour  
Moulo  
de Sab

Ge seig  
siner so  
nement  
vivanc  
créé so

Saignée;  
196.

Salagram  
Samal;

bourg  
obtenue  
la Saint  
disposit  
cupatio

## R.

**RASOCI-BOUSSOULA**, général des Marattes; il écrit à M. Dumas, gouverneur de Pondichery : réponse ferme du gouverneur aux menaces du général maratte. xxiii, 126 et suiv.

**Ramananeor**, île fameuse par une pagode très réverée dans l'Inde. xxi, 109.

**Rangamatti**, pays à l'extrémité du Grand-Mogol, situé par les 27 degrés nord; l'air y est très malsain. Histoire du serpent de Rangamatti. xxi, 258 et suiv.

**Révolte** d'une partie des officiers de l'armée française dans l'Inde : ses funestes conséquences. xxiii, 230 et suiv. Voy. *Tanjaour*.

## S.

**SIA** (le père), missionnaire portugais dans l'Inde, arrêté et tourmenté pour la religion. xvii, 153 et suiv. 154 et suiv.

**Sabder-Alikan**, nabab d'Arcate, et fils de Daoust-Alikan, est assassiné par les ordres du nabab de Velour, à qui il étoit allé rendre visite. Nisam-Moulouk donne la nababie de Trichirapaly au fils de Sabder-Alikan, sous la tutelle d'Anaverdikam. Ce seigneur, d'une avarice insatiable, laisse assassiner son pupille, et lui succède dans son gouvernement; son fils aîné Mafouskan en obtient la survivance, et Mahamet-Alikan son fils cadet est créé soubdar. xxiii, 143 et suiv.

**Saignés**; manière de saigner chez les Indiens. xviii, 196.

**Salagramam**. Voy. *Gandica*.

**Samal**; l'une des îles Mariannes, dont la principale bourgade est Guyvan.... Guérison merveilleuse obtenue dans cette bourgade par l'intercession de la Sainte-Vierge.... Pauvreté des insulaires, leur dispositions pour la peinture, la musique, etc. Occupations de leurs femmes. xxiv, 55 et suiv.

- Samboangan**, forteresse dans l'île Mindanao; elle est attaquée par les princes de l'île, qui sont obligés d'en lever le siège. xxiv, 120 et suiv.
- Sanias**, nom qu'on donne aux religieux dans l'Inde. xvii, 106.
- Sapan**, espèce de bois rouge dont on se sert dans l'Inde pour la teinture. xxii, 247, 261 et xxiii, 52.
- Serre** (la); c'est une mesure cylindrique de trois pouces de diamètre avec autant de profondeur. La serre est aussi un poids indien qui est de neuf onces. xxiii, 42.
- Serpents**; danger de leurs morsures. xxi, 30 et suiv. viii, 126. Il y en a dans l'Inde à deux têtes. xxiii, 35, 42.
- Sidoti** (l'abbé): il passe de Manille au Japon. Voyez l'histoire de tout ce qu'on a pu recueillir sur ce zélé missionnaire. xix, 14 et suiv. et la note page 27.
- Supercherie** des prêtres indiens découverte. xviii, 103 et suiv.
- Surate**; c'est la ville des Indes orientales la plus considérable pour le commerce; elle appartient au Grand-Mogol. xvii, 50.

## T.

- TAMOLE**, nom des chefs du gouvernement dans les Nouvelles-Philippines; ils sont traités avec un grand respect. xxiv, 154 et suiv.
- Tanjaour**, capitale d'un royaume de ce nom, à l'orient de Maduré. Persecution allumée contre les chrétiens. xvii, 300. Les terres de ce petit état sont les meilleures de toute l'Inde méridionale. Le fleuve Caveri s'y partage en deux bras; il arrose et fertilise toute cette contrée. xxi, 119 et suiv. Le roi de Tanjaour refuse à Chandasaeb le tribut qu'il lui devoit, ou du moins tâche d'en éluder le paiement; fatigués de ses délais, les princes mores investissent la place capitale: le roi séduit par un Bramc fanfaron persiste dans ses résistances. M. Duquesne, officier français

brave et intelligent, ennuyé des lenteurs des Mores, attaque avec sa troupe et prend quelques ouvrages extérieurs; son artillerie bien servie bat Tanjaour, et y jette la consternation; on en vient à une négociation; elle se fait si mollement, que M. Duquesne pour l'accélérer s'approche de la place, s'empare d'une des portes, et menace de tout saccager, si l'on ne se rend aux propositions qu'il avoit faites: on lui accorde tout; mais, excédé de fatigues, il tombe malade, se fait transporter à Kareikal, et y meurt couvert de gloire le 24 janvier 1750. XXIII, 207 et suiv. Il fut remplacé dans le commandement des troupes françaises par M. Goupil, qui se conduisit avec la même fermeté. Le prince gentil tiroit toujours en longueur, ne faisoit que de légers paiements et ne finissoit point: Nazerzingue, oncle et ennemi de Mouzaferzingue, excité par les Anglais, s'avance avec une armée formidable: Mouzaferzingue et Chandasaeb, au lieu de marcher sur Gingi, comme le conseilloit M. Dupleix, lèvent le siège de Tanjaour. M. Goupil étant tombé malade, M. de la Touche commande la retraite, qui se fait avec beaucoup d'ordre et de bravoure. *Ibid.* 219 et suiv. M. d'Auteuil remplace M. Goupil; quelques officiers demandent à être relevés; le mécontentement et l'esprit de révolte se glissent dans l'armée française; malgré les soins, l'activité et la patience de M. d'Auteuil, il éclate enfin. Plusieurs officiers se retirent; ils donnent un scandale presque inouï chez les Français, et forcent leur commandant à se replier sur Pondichery. L'armée de Mouzaferzingue et de Chandasaeb se dissipe; Mouzaferzingue lui-même se retire et va se livrer à Nazerzingue son oncle et son ennemi. M. Dupleix entre alors en négociation avec Nazerzingue; elle traîne en longueur: pour en presser la conclusion, M. de la Touche, avec trois cents hommes, attaque le camp de Nazerzingue, y met tout en désordre, et cause aux Mores les plus vives alarmes. Il y a



encore plusieurs actions; mais la plus vive est celle où les Français, sous les ordres de MM. d'Auteuil, de Bussy et de la Touche, font des prodiges de valeur; c'est à Tiravadi, sur les bords de la rivière Ponjar. La victoire est complète et le butin immense. *Ibid.* 273 et suiv. Encouragés par le succès, les Français s'avancent vers Gingi, prennent d'assaut cette ville et ses forteresses, et ne quittent Gingi que pour aller au-devant de Nazerzingue, qui s'avançoit vers eux avec toute sa grande armée; ils lui livrent bataille, ils la gagnent. Nazerzingue dans sa fuite est tué par un nabab de son parti qu'il avoit maltraité de paroles. Mouzaferzingue est délivré de ses chaînes et reconnu souverain. Il s'approche de Pondichery, escorté des troupes françaises; il y fait son entrée le 26 décembre 1751: dans la distribution du butin et du trésor, M. Dupleix se conduit avec le plus grand désintéressement. *Ibid.* 295 et suiv. Le nouveau nabab le fait gouverneur de toute la côte de Coromandel, avec le droit de nommer aux nababes. Chandasaeb est de nouveau déclaré nabab de Carnate, et en reçoit l'investiture de M. Dupleix. Mouzaferzingue, après avoir terminé ses affaires, va prendre possession de ses nouveaux états sous l'escorte des Français, commandés par M. de Bussy qui, dans cette guerre, montre les plus grands talents, une fermeté, une valeur et une intelligence admirables. *Ibid.* 304 et suiv.

**Tanor**, bourgade de l'Inde pleine de chrétiens, à quatre lieues de Calicut. xvii, 287.

**Terapadi**, fameuse pagode, où les gentils vont en pèlerinage de toutes les parties de l'Inde. xvii, 264.

**Teriadeven**, nom d'un prince du Maravas. Histoire de sa conversion. xvii, 21 et suiv.

**Thé**: on trouve à Saint-Domingue une espèce de thé qu'on croit semblable à celui de la Chine; on en a aussi découvert au Pérou. xix, 88.

**Thibet**: il y a le petit Thibet et le grand; le petit Thibet ou *Baltisian* est à peu de journées de Ca-

et  
P  
b  
te  
au  
de  
ve  
Tho  
Tigr  
él  
m  
Tim  
il  
do  
Tiro  
gr  
in  
cri  
dn  
ce  
ne  
Toile  
au  
me  
ils  
et  
41  
Topo  
les  
Tran  
de  
voy  
po  
xx  
Trave  
il y  
Trich  
rés  
cet  
116

chemin. Le pays est fertile, ses habitants et le prince qui les gouverne, sont mahométans et tributaires du Mogol. Le grand Thibet ou *Buton* s'étend du septentrion vers le levant, il commence au haut d'une montagne affreuse toute ouverte de neige, nommée *Kantel*, et peut-être aussi élevée que les Cordillières. xx, 237.

*Thomé (Saint)*. Voyez *Méliapour*.

*Tigres*; ils sont très communs dans l'Inde; on les éloigne en faisant beaucoup de bruit et en allumant de grands feux. xx, 80.

*Timur-Bec* ou *Tamerlan*: il vivoit dans le xv<sup>e</sup> siècle; il soumit presque toute l'Asie, et établit dans l'Indoustan un puissant empire. xxiii, 109.

*Tirounamaley*, ou *la sainte Montagne*: cette ville est grande et surtout fameuse par un temple dont les Indiens racontent beaucoup de merveilles. Description du temple; histoire des métamorphoses du dieu Vistnou: on entretient des danseuses dans ce temple; tour perfide que leur joue le gouverneur more. xxii, 186, et suiv.

*Toiles*; manière de préparer les toiles et les couleurs aux Indes; détails des procédés des Indiens; moyens de suppléer en Europe aux drogues dont ils se servent: différentes vues et essais de M. Poivre et du P. Cœurdox. xxii, 231 et suiv. et xxiii, 41 et suiv.

*Topo*, bourgade dans le royaume de Travancor, où les Portugais avoient un collège. xvii, 83, 295.

*Tranquebar*, place danoise dans l'Inde, sur la côte de Cholamandalam. Le roi de Danemarck y a envoyé des prédicants, et fait de grandes dépenses pour y entretenir cette espèce de missionnaires. xx, 232; xxii, 95; xxiii, 51.

*Travancor*, ville et royaume sur la côte de Malabar; il y a beaucoup de chrétiens. xvii, 71, 72.

*Trichirapaly*, c'est la ville où le roi de Maduré fait sa résidence ordinaire. Persécution qui s'élève dans cette ville contre les missionnaires. xvii, 151; xxiii, 116 et suiv. xxii, 53; xxiii, 112; xxiv, 22.

TABEL

*Tutuarin*, ville appartenant aux Hollandais, sur la côte de la Pécherie; sa description. xvii, 120; xxi, 93.

U.

*Uars*; elle est commune et criante aux Indes parmi les gentils. On la défend, comme de raison, aux fidèles, xix, 195, 232; xx, 103 et suiv.

V.

*Vedum* (les quatre); livres qui contiennent la loi des Brames, et que dans l'Inde on regarde comme sacrés et d'une autorité irréfutable. xxii, 84, 122 et suiv., et 144 et suiv.

*Vélour*, ville-mère très considérable. xvii, 248. A une journée de cette ville, tirant vers le nord, il y a une forêt dont les arbres sont réguliers pour la forme et pour tout ce qu'on en tire d'utilité. xvii, 151 et suiv.

*Vera-Cruz*, port de Mer dans le golfe du Mexique, et l'entrepôt des richesses que les Espagnols tirent de leurs colonies. xix, 93.

*Vohjus* (le père); il est comme le fondateur des missions des Indes et de la Chine; son éloge. xviii, 1 et suiv.

*Vicra*, (le père) son zèle, sa patience, sa mort sainte. xx, 197, 199.

*Visapour*, capitale du royaume de Décan; description du palais du roi. xxi, 110.

*Vobalamin*, fille du prince de Cotta-Cotta; comment cette princesse parvient à embrasser le christianisme. xxii, 93 et suiv.

*Voieurs* (caste des); elle habite un certain canton; et ils y font profession du plus affreux brigandage. xvii, 161 et suiv. Coutumes et lois qui s'observent dans cette caste. xviii, 268 et suiv.

*Voyages*; combien ils sont pénibles dans l'Inde. xxii, 176 et suiv.

FIN DE LA TABLE DES MÉMOIRES DE L'INDE.

BIBLIOTHECA

Uttaviensis

e, sur la  
n, 120;

es parmi  
en, aux

la loi des  
nme 84,  
84, 122

248. A  
nord, il  
ers pour  
l'utilité.

éxique,  
la tirent  
les mis-  
e. xviii,

a mort  
descrip-  
; com-  
e chris-

anton;  
andage.  
servent

e. xxii,

